

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14083 — 5 F — MERCREDI 9 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le pari européen du Congrès juif

LES Les évènements de ces derniers mois en Allemagne ont suscité des sentiments mitigés dans l'esprit des juifs, en Israël comme dans la Diaspora. Faut-il rire ou pleurer en regardant l'Allemagne retrouver son unité ? La fin de la période d'après-guerre proclamée par les grandes puissances, quarante-cinq ans après cette capitulation allemande dont on célèbre l'anniversaire, et l'écroulement des régimes communistes « antisionistes » ne portent-ils pas en eux de nouveaux dangers, l'effacement de la mémoire et la résurgence de l'antisémitisme ?

M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, l'organisation fondée en 1936 par Nahum Goldmann pour rassembler les forces du judaïsme face au nazisme, a fait le choix de la confiance et de l'espoir en réunissant à Berlin l'assemblée générale de son mouvement. Il y avait soixante ans qu'aucune organisation juive importante n'avait tenu ses assises sur le sol allemand : la sensibilité des survivants de l'Holocauste en aurait été trop violemment heurtée . Aujourd'hui encore, nombreux sont les responsables juifs, en Israël, mais aussi en France et aux Etats-Unis, qui n'ont pu se résoudre à faire le voyage à Berlin.

LA présence des uns et l'absence des autres allaient finalement dans le même sens : il s'agissait de signifier à l'Allemagne nouvelle que la réconciliation ne pouvait se construire que sur « le pont douloureux de la mémoire », comme l'a affirmé M. Bronfman en présence du chancelier Kohl. Le pèlerinage du 8 mai devant la villa de Wannsee, où les dignitaires nazis conçurent et planifièrent l'extermination des juifs le 20 juillet 1942, rappelle à des Berlinois ivres de soleil printanier et de la joie de leurs retrouvailles avec leurs frères de l'Est, qu'il n'est pas d'avenir se fondant sur un refoulement du passé, ni de pardon qui passe par l'oubli des victimes.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas tant l'Allemagne – malgré quelques graffitis antisémites dans les cimetières juifs de RDA – qui inquiète le judaïsme organisé. L'écroulement des régimes post-staliniens dans les pays de l'Est et l'évolution de l'URSS de M. Gorbatchev sont accompagnés de la résurgence d'un antisémitisme qui ne peut plus se draper du commode manteau de l'antisionisme.

A Budapest, on macule de croix gammées le monument commémorant le souvenir du consul suédois Raoul Wallenberg qui sauva des milliers de juifs hongrois des camps de la mort. A Moscou, le mouvement ultranationaliste Pamiat ne cache pas sa haine des juifs. L'antisémitisme, maladie endémique en Pologne, peut sortir de sa latence si ses dirigeants et surtout l'Eglise catholique tellement puissante ne sont pas suffisamment vigilants.

Le message de Berlin sera-t-il entendu dans cette partie de l'Europe qui cherche sa voie démocratique et humaniste ? Il a, en tout état de cause, été formulé de manière suffisamment nette et solennelle pour qu'il soit fondateur d'une nouvelle morale de la vie en commun des juifs et des non-juifs dans l'époque nouvelle qui s'ouvre.

M 0147 - 509 0- 5,00 F



Pour lutter contre le déficit budgétaire américain

M. George Bush est contraint d'envisager une augmentation des impôts

Le président George Bush envisage, contrairement à ses promesses électorales, une augmentation des impôts pour remédier à l'accroissement du déficit budgétaire américain et au ralentissement de l'économie. Il a entamé à ce sujet des négociations avec les principaux dirigeants du Congrès. Parmi les majorations fiscales étudiées : l'introduction d'une taxe fédérale sur l'essence et la hausse – de 28 à 33 % – du taux d'imposition des personnes disposant des plus forts revenus, assortie, en compensation, d'une réduction sur les gains en capital.

WASHINGTON

de notre correspondant

Depuis qu'il est en fonctions, et jusqu'à ces tout derniers mois, M. Bush campait sur ses positions, jurant ses grands dieux qu'il n'alourdirait pas la fiscalité, tandis que les démocrates l'attendaient de pied ferme, refusant de prendre l'initiative qui aurait grandement facilité la tâche de la Maison Blanche – c'est-à-dire réclamer eux-mêmes une augmentation des impôts.

Le rituel budgétaire déroulait donc tranquillement ses paradoxes habituels. Fin janvier, l'exécutif présentait un projet de budget fondé sur des prévisions économiques très optimistes, et qui prévoyait une substantielle réduction du déficit budgétaire, sans augmentation d'impôts. Pendant ce temps, le Sénat et la Chambre des représentants, ignorant superbement le projet présidentiel, élaboraient, sans hâte excessive, leur propre projet de budget, avec leurs propres priorités.

La pression des réalités a fini par déranger ce classique ordonnancement. Les prévisions économiques actualisées montrent qu'aucun de ces projets de budget ne permettrait d'éviter que le déficit budgétaire, loin se résorber, ne recommence à se creuser.

Au stade actuel, on estime que de 50 à 100 milliards de dollars d'économies – ou de ressources nouvelles – seront nécessaires pour que le déficit puisse être contenu dans les limites prévues par la loi Gramm Rudman (qui impose, en cas d'outrepassement, des « coupes automatiques » réparties entre les dépenses de défense et des dépenses à caractère social).

La situation est encore aggravée par le coût faramineux du sauvetage des caisses d'épargne en faillite, coût qui n'apparait pas en tant que tel dans le budget mais contribue néanmoins à aggraver l'endettement de l'Etat.

Un entrepreneur new-yorkais a fait installer dans une rue de Manhattan une *« horloge de la dette nationale »* qui fait apparaître minute par minute l'impressionnante ascension de l'endettement américain : déjà plus de 3 000 milliards de dollars...

JAN KRAUZE

Lire la suite page 15

L'épilogue de l'affaire Greenpeace



Elections en Italie

Chute du PC et percée des Ligues

Les élections locales et régionales qui se sont déroulées les dimanche 6 et lundi 7 mai en Italie se sont traduites par une régression sensible du parti communiste qui apparait - malgré l'aggiornamento réalisé à son dernier congrès - comme le grand perdant de la consultation.

Autre fait marquant : le succès obtenu dans le nord du pays par les « Ligues », formations régionalistes d'apparition récente et hostiles aux partis politiques traditionnels qu'elles accusent d'incapacité dans la gestion des affaires de l'Etat. Les démocrates-chrétiens et surtout les socialistes semblent avoir pris note de l'avertissement.

Lire nos informations page 3

Mosaïque canadienne

Pays traditionnel d'immigration et d'intégration des communautés le Canada commence à souffrir d'une crise d'identité nationale

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Comment imaginer l'altière silhouette des « montés », les fameuses « tuniques rouges » de la gendarmerie royale du Canada (GRC), sans le célèbre Stetson ? Ce feutre en forme d'obus cabossé, aux larges rebords plats, ne fait pas seulement partie de la panoplie de la police montée, c'est un accessoire universellement reconnu de l'identité canadienne.

Il va pourtant falloir se faire une raison. Le gouvernement fédéral vient d'autoriser les policiers de confession sikh à troquer le légendaire chapeau contre un turban. La polémique, assez proche par sa valeur symbolique de celle du foulard islamique en France, vient d'agiter pendant onze mois la Confédération. Mais dans un pays où l'immigration a son ministère et le multiculturalisme un secrétaire d'Etat, l'épilogue ne pouvait être que tolérant.

La fin de cet épisode vestimentaire ne clôt pas le débat. Au contraire, la réflexion sur l'immigration et l'intégration ne fait que commencer dans le pays. *« La société a beaucoup changé depuis quinze ans avec l'arrivée de nombreux groupes ethnoculturels,* explique Jack Jedwab, professeur de sociologie. *Au Québec, on compte aujourd'hui entre quatre-vingts et quatre-vingt-cinq communautés culturelles différentes ».* Il y en a plus d'une centaine à Toronto. Sur la côte Ouest, Vancouver prend peu à peu le visage d'une ville asiatique. Dans dix ans, les Canadiens d'origine française ou britannique représenteront moins de la moitié de la population du pays.

Bon an mal an, le Canada reçoit près de cent cinquante mille immigrants. Il y a parmi eux les « gens d'affaires », accueillis à bras ouverts avec leurs capitaux. Aujourd'hui, ils viennent essentiellement de Hongkong et s'installent dans l'ouest. Il y a aussi les *« immigrants indépendants »* et leurs familles ; ces candidats sont soigneusement sélectionnés dans leur pays d'origine par les nombreux bureaux canadiens d'immigration implantés de par le monde. Pour eux, la qualification et la branche professionnelle sont les critères primordiaux.

Enfin, on doit téenir compte des « réfugiés politiques », dont la masse fluctue selon les conflits dans le monde et se présente sans crier gare aux frontières. Dans tous les cas, le Canada est un hôte généreux. Le nouvel arrivant bénéficie sans délai de l'ensemble des avantages sociaux du pays, et au bout de trois ans, moyennant de légères formalités et une prestation de serment, il obtient de plein droit la nationalité canadienne.

A Toronto, où 41 % de la population sont des immigrants, la Maison d'accueil de l'Ontario, mise en place à la fin des années 70, ne manque pas de travail puisque cette province, la plus prospère des dix, a reçu quatre-vingt-neuf mille personnes en 1989, soit plus de 50 % de toute l'immigration canadienne.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Lire la suite page 7

Les jeux de masques de James Ensor

Le Petit Palais accueille une rétrospective consacrée au peintre flamand, un artiste étonnant, mal connu en France

Ce que nous connaissons souvent le moins est ce qui se fait chez nos plus proches voisins. A preuve l'œvre du Flamand James Ensor, que Paris a toujours plus ou moins ignorée, en dépit de quelques expositions notoires, dont la rétrospective organisée par Jean Cassou, en 1954. Le climat d'alors, il est vrai, ne se prêtait guère à la bonne réception de l'artiste, l'un des plus curieux peintres de la fin du siècle dernier, dont on a fini pourtant par admettre la place qu'il tient aux « sources » du vingtième siècle, en en faisant l'un des pères de l'expressionnisme. Ce qui pour un esprit français ne veut d'ailleurs pas dire grand-chose.

D'Ensor, à Paris, on a donc généralement en tête deux ou trois tableaux de squelettes et de masques grotesques, grimaçants, hilares et inquiétants, que l'on s'empresse de mettre en relation avec les traditionnelles fêtes du carnaval d'Ostende, la ville que le peintre, au risque (voulu) de se couper du monde, n'a pratiquement jamais quittée.

Il y est né, en 1860, il y est mort, plus tard qu'on ne le pense, en 1949. Il y a vécu, dans une maison donnant sur la mer, au-dessus de la boutique d'objets bizarres, coquillages et chinoiseries, que tenaient ses parents, qu'il a conservé sans en faire commerce, et qui aujourd'hui est devenue son musée. Il y a aussi épaté et scandalisé le bourgeois. Il y a enfin été célébré, sur le tard, mais de son vivant, en un temps où, la source créatrice étant tarie depuis longtemps, l'artiste s'employait à consolider sa légende de peintre singulier, incompris, voire fou et méchant.

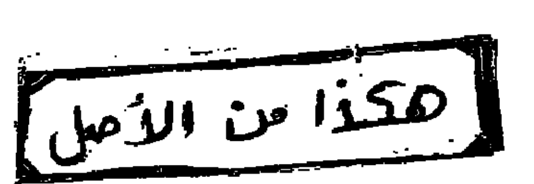
Tout en ressassant ses années 80, celles de *l'Entrée du Christ à Bruxelles*, soit quelque onze mètres carrés d'une indescriptible marée humaine, tapageuse et haute en couleur, dans laquelle Ensor se met en scène, mêlant allégrement réel et imaginaire, échos de l'actualité artistique et allusions aux conflits sociaux, religion et paganisme, poissardes et notables, bons et mauvais larrons. Le Christ nimbé au milieu de la foule, derrière les rangs des militaires au plastron couvert de médailles, c'est lui.

Lui que l'on retrouve dans les autoportraits sous divers déguisements, en zouave, ou coiffé d'un chapeau fleuri, parodiant ici Delacroix et là Rubens, ou encore se donnant un air docte sans que l'on sache très bien s'il s'exhibe en ange, en saint Jean-Baptiste ou en Bacchus lorsqu'il se désigne lui-même d'un geste emprunté à Léonard.

GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 6 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Racisme

Les limites de la répression

par Henri Leclerc

LA loi antiraciste votée dans la confusion la semaine dernière est insupportable à M. Le Pen. Il fallait s'y attendre. Que Mme Stirbois, à l'Assemblée nationale, fasse de l'obstruction, ressasse les slogans éculés du *« cosmopolitisme »*, du *« racisme anti-français »* et appelle à la discipline les militants nationaux autour *« des ordres qu'ils vont recevoir »*, cela fait frémir mais restait prévisible.

Par contre, lorsque l'opposition parlementaire se livre à un combat d'un autre âge, que fusent à l'Assemblée les injures, les quolibets, les vociférations, les plaisanteries stupides à propos d'un débat essentiel qui porte sur les fondements mêmes de notre vie sociale, voilà qui est bien douloureux pour ceux qui considèrent l'institution parlementaire comme le fondement même de la démocratie.

Appliquer la loi

On comprend bien que M. Le Pen fasse tout pour éviter que ne soit votée une loi antiraciste, et se refuse à considérer comme un détail la condamnation de ceux qui nient l'holocauste nazi. On se demande en revanche pourquoi l'opposition parlementaire a mené un tel combat. Est-ce parce que, comme l'a dit M. Mazeaud, il faut toujours qu'il y ait *« une majorité et une opposition »* ? Est-ce parce que le texte avait pour origine le groupe communiste ? Il est alors pour le moins curieux de voir les gaullistes se livrer à de telles attaques contre des hommes, fondées non sur ce qu'ils disent mais sur ce qu'ils sont.

Le combat contre le racisme interdirait-il des alliances que permettait le combat contre le nazisme ? Pourquoi, aussi, le gouvernement a-t-il pris le risque d'un tel glissement du débat, alors qu'il aurait été possible de présenter un projet sans doute plus travaillé ?

En 1972, à un moment où l'affrontement entre majorité et opposition était tout aussi âpre, députés et sénateurs avaient su, sur un tel sujet, se dépasser, transcender un instant leurs oppositions et voter à l'unanimité. Aujourd'hui, les déchirements éclatent, et le racisme devient un sujet de débat comme un autre entre opposition et majorité. Voilà qui est préoccupant, au moment où la montée des intolérances, l'accroissement du racisme, la résurgence de l'antisémitisme, font peser sur notre société un danger de plus en plus grand.

Un autre débat était pourtant possible, à la fois plus technique et plus réfléchi.

L'importance des sanctions a, avant tout, une valeur symbolique. Elle montre le degré de réprobation de l'infraction dans la conscience collective. Cette définition symbolique n'aurait-elle pas mérité, comme en 1972, un débat tout aussi symbolique et non une bagarre indigne ?

Pourquoi changer de regard chaque fois qu'on change de sujet ? L'accroissement de la répression ne joue pas plus en ce domaine que dans les autres. Pour lutter contre le racisme, il ne suffit pas de faire des textes répressifs, d'accroître les sanctions, d'en trouver de nouvelles. Le vieux principe de Beccaria doit dominer toute réflexion en matière criminelle ; ce n'est pas la rigueur de la peine qui importe, mais la certitude du châtiment. Ce sont des peines d'un an de prison avec possibilité de doublement, en cas de récidive, qui sont prévues actuellement en matière de diffamation, de discrimination ou de provocation à la discrimination ou à la haine à raison de l'appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion, et même de deux ans lorsque la discrimination provient d'une autorité publique.

Ces peines portent de plein droit, pourvu qu'elles soient prononcées à hauteur de trois mois ferme ou six mois avec sursis au moins, l'incapacité électorale de leurs auteurs. Elles ne le sont hélas jamais. Le nombre de poursuites annuelles, alors que chacun dénonce l'accroissement des actes racistes, est très inférieur à la centaine. Il s'agit le plus souvent de peines de principe. Pourquoi cela ? Voilà le sujet de réflexion essentiel qui aurait dû avant tout dominer la discussion.

Qu'il soit possible de priver de leurs droits civiques les auteurs d'actes racistes, comme ils peuvent l'être aujourd'hui – par exemple, pour ceux qui ont reconstitué un mouvement dissous – apparaît bien normal. Encore faut-il, comme l'a voulu l'Assemblée nationale, que ce soient les magistrats qui décident d'une telle peine accessoire et facultative, en fonction des données de fait et de personnalité. A moins que, comme le prétend Mme Stirbois, les magistrats ne soient aujourd'hui aux ordres de M. Rocard, ce qui ne semble pas, par ailleurs, évident.

Une telle disposition, envisagée par le texte de la commission, avait cependant des conséquences préoccupantes pour les directeurs de journaux, éventuellement les journalistes, qui craignaient, rapportant des propos racistes pour informer les lecteurs de leur existence, de se voir appliquer de telles peines qui auraient abouti à une véritable interdiction professionnelle. Pour résoudre cette difficulté, les parlementaires ont adopté une disposition exorbitante de la loi de 1881, faisant échapper le directeur de publication et le journaliste à cette peine accessoire facultative.

Délit de mensonge historique

Ainsi, sans l'avoir voulu, on déséquilibre les principes de la loi de 1881, ce qui, en dehors d'une réflexion générale nécessaire, ne paraît pas souhaitable, même pour une circonstance aussi importante. De surcroît, il existe des journaux racistes, des directeurs de publication ou des journalistes racistes. Provoquer à la haine raciale de façon professionnelle deviendrait-il une excuse, parce qu'il faudrait permettre à ces directeurs de publication, à ces journalistes racistes, de continuer à commettre ces actes racistes ?

En matière de lutte contre le racisme, les associations jouent un rôle primordial. Ce sont elles aujourd'hui qui sont à l'origine de la plupart des rares poursuites qui aboutissent. Il faut, comme l'ont voulu les parlementaires majoritaires, accroître ces pouvoirs pour leur permettre d'aider, voire de pousser l'institution judiciaire. Mais les parlementaires ont-ils réfléchi véritablement aux conséquences du droit de réponse qui a été accordé simultanément à toutes les associations ? Il ne suffit pas d'accorder un droit, encore faut-il préciser les conditions pratiques de son exercice, si on ne veut pas le réduire à une affirmation de principe ne donnant lieu à aucune conséquence applicable.

Le révisionnisme, depuis des années, fait des ravages sous le prétexte de liberté de la recherche historique. La négation de l'Holocauste masque à l'évidence un discours antisémite intolérable. Faut-il créer un délit de mensonge historique ? Depuis plusieurs années, la question est posée. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, avait écrit à M. Pasqua, ministre de l'intérieur, pour lui dire les réserves qu'apportait un tel projet au regard des principes essentiels de la liberté d'opinion et de la nécessaire liberté de la recherche historique. En créant un tel délit, ne risque-t-on pas de renforcer l'idée que cette vérité évidente de l'histoire doit être confortée par les exigences de la loi ?

Les parlementaires, en créant un délit de contestation des crimes de guerre commis par l'Allemagne nazie, ont voulu l'insérer dans des limites étroites qui se rattachent à la contestation de la chose jugée à Nuremberg. Certes, le fondement d'une telle incrimination se trouve dans la Constitution elle-même, puisque le préambule de la Constitution de 1946 commence ainsi : *« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine... »* Mais une telle disposition fera-t-elle reculer les révisionnistes ?

Pour lutter contre le racisme, il ne suffit pas de légiférer, de réprimer, il faut encore et toujours rappeler les principes essentiels : ceux de l'article premier de la déclaration des droits de l'homme et du préambule de la Constitution de 1946, ceux de la Déclaration universelle, des conventions internationales, et en particulier de la convention européenne. Il faut là plus qu'ailleurs affirmer une volonté unanime. Il faut surtout éviter que le racisme ne se banalise par un discours communément accepté : le discours qui veut que l'on fasse de l'autre, de celui qui est différent, le responsable de tous nos maux, qu'on l'appelle juif, arabe ou clandestin.

► **Henri Leclerc est avocat et vice-président de la Ligue des droits de l'homme.**

TRAIT LIBRE



Stations de ski

L'or blanc peut encore briller

par Jean-Guy Cupillard

ALORS que sonne l'heure des douloureux bilans pour bon nombre de nos stations françaises de ski, il convient plus que jamais de les encourager. Non, l'or blanc n'est pas du domaine du passé. Simplement, il faut mieux le gérer ; pas comme une richesse naturelle dont il suffirait de toucher les dividendes, mais comme un outil qu'il convient d'adapter à la nouvelle donne de ce marché.

Car si l'on réfléchit bien, de quoi souffre aujourd'hui la montagne l'hiver, au point d'être rangée dans le purgatoire des industries en déclin ? Les observateurs les plus pessimistes évoquent pêle-mêle le manque de neige, ou parfois les désagréments dus à des chutes trop importantes, la cherté des séjours dans les stations, quand ils n'ajoutent pas, pour justifier la relative désaffection de la clientèle, les longues files d'attente sur les axes routiers, dans les vallées, et celles, guère plus plaisantes, qu'il faut affronter parfois, aux pieds des remontées mécaniques.

On a tort de conclure de manière un peu hâtive qu'il faut arrêter de construire et de multiplier les équipements dans les stations pour cause de récession des sports d'hiver. Si Jean Gandois avait cessé d'investir dans l'outil de production d'aluminium quand celui-ci était en crise, Pechiney n'annoncerait pas aujourd'hui un bénéfice de 3,39 milliards de francs (en hausse de plus de 60 % pour 1989) !

A ceux qui dénoncent l'inconscience, voire la mégalomanie, des responsables de stations de sports d'hiver – qu'attesterait une course en avant irraisonnée – je voudrais dire d'abord que, au terme de cette saison particulièrement rude en raison du manque de neige, seules les stations les mieux équipées tirent leur épingle du jeu : celles qui ont su agencer un domaine privilégié (sommets élevés, versants propices à garder longtemps la neige, glaciers exploitables, etc.) mais aussi celles qui ont compris la nécessité de pallier les aléas de la météo par l'installation de canons à neige là où cela s'avère possible et par l'aménagement d'autres loisirs pour les vacanciers.

Une campagne de promotion

En second lieu, il convient de souligner que c'est bien grâce à la solidité des grandes stations que va pouvoir se développer une réelle solidarité avec les moyennes et les plus petites pour passer ce cap difficile. Elle a déjà été amorcée cet hiver lorsque certaines d'entre elles, comme l'Alpe-d'Huez, ont accueilli des moniteurs des écoles de ski français venant de sites moins favorisés, ou encore lorsque des stations enneigées ont pu faire skier des clients séjournant dans les autres stations. L'industrie des sports d'hiver pratique à ce niveau le partage du travail avant l'heure ! Et cela doit continuer. Même si je pense que le manque de neige – auquel nous sommes confrontés pour la troisième année consécutive – pose effectivement le problème de l'aménagement de sites autour de villages situés à une altitude trop modeste. Mais pour celles dont les investissements ont déjà été réalisés, l'aide que pourront leur apporter cette année leurs aînées, sera capitale.

C'est pourquoi nous avons engagé une série de démarches auprès des pouvoirs publics et décidé de mettre sur pied une vaste campagne de promotion en faveur de la montagne en hiver et en été. Pour l'immédiat, nous avons demandé à la collectivité (Etat, régions, départements) de nous apporter un soutien conjoncturel comme elle le fait lorsque d'autres activités sont déclarées sinistrées. Des mesures ont été annoncées par le ministre du tourisme.

Le total des aides de l'Etat représente environ 30 millions de francs. Il peut être considéré comme insuffisant par rapport aux recettes générées par l'activité touristique de la montagne et devra être complété par une aide des collectivités territoriales.

Notre campagne de promotion, à laquelle devraient participer l'ensemble des professionnels de la montagne et les ministères intéressés, débutera à l'automne et s'efforcera de remobiliser la clientèle française et étrangère. Nous avons pour ce faire des arguments de taille : faut-il rappeler que la France bénéficie du plus grand domaine skiable balisé au monde, du premier parc de remontées mécaniques et des meilleurs enseignants de ski ?

Les grandes stations ont tout à gagner du soutien qu'elles apportent à celles qui sont pour l'heure moins bien nanties qu'elles. Car c'est très souvent dans les petites et moyennes stations que les familles amènent leurs jeunes enfants goûter les premières joies du ski. C'est donc chez elles que se forge le réservoir de la future clientèle, sans compter la préférence, pour certains, des stations familiales.

L'industrie des sports d'hiver est semblable à toutes les autres. Elle doit offrir des gammes de produits adaptés à tous les créneaux du marché, y compris aux non-skieurs. Il ne s'agit donc pas de construire moins, mais mieux, et aux bons endroits. Il convient de mieux gérer nos loisirs et de mieux organiser les dates des congés scolaires. Les montagnards ne veulent pas être des assistés. Ils veulent simplement être soutenus dans des difficultés qu'ils espèrent passagères.

► ***Jean-Guy Cupillard est maire de l'Alpe-d'Huez et délégué national du RPR chargé du tourisme.***

AU COURRIER DU Monde

La longue marche d'Henri Mouhot

L'article de Jean-Claude Buhrer du 24 mars sur le Laos est intéressant à plus d'un titre pour quiconque a connu ce pays avant 1975. Je souhaite simplement, en tant qu'ancien du Laos et descendant collatéral d'Henri Mouhot, apporter quelques précisions.

Natif de Montbéliard, Henri Mouhot n'est pas mort en 1816, mais en 1861, après s'être rendu dans une grotte, près de Luang-Prabang, à un moment où il était déjà très atteint par les fièvres. La Société de géographie de Londres l'avait envoyé en Indochine, la France *« manquant de crédits »* pour une mission de ce naturaliste qui a laissé son nom, entre autres, à un papillon du Laos : *Papilio mouhotis*.

Henri Mouhot est un des premiers, sinon le premier Français à avoir foulé le sol laotien, après un long voyage à dos d'éléphant du Cambodge, où il a redécouvert les ruines d'Angkor, à Luang-Prabang, capitale royale, dans les environs de laquelle il est enterré sur les bords de la rivière Nam Khan.

PIERRE DUPONT-GONIN
(Brazzaville.)

Des musées gratuits

Faire payer l'entrée au Louvre le dimanche est une mesquinerie. Le British Museum, la National Gallery, le Musée royal de Bruxelles, pour ne citer que ceux-là, sont gratuits non seulement le dimanche, mais tous les jours. Cette prodigalité, qui est une conception civilisée et non mercantile de l'art, – ne semble pas mettre en péril les finances publiques de ces pays, car les musées y sont parfaitement bien tenus.

BORIS GOIREMBERG
(Saint-Fargeau.)

Le génocide arménien

J'ai constaté avec regret que *le Monde* n'a rien consacré à la commémoration du 75e anniversaire du génocide des Arméniens le 24 avril. Ne faut-il pas rappeler cette tragédie, alors que l'Etat turc continue de la nier ?

En 1986, le gouvernement américain a reconnu le tort porté à la communauté japonaise des Etats-Unis lors de la seconde guerre mondiale. Moscou vient tout récemment de reconnaître les massacres de Katyn perpétrés à l'encontre des officiers de l'armée polonaise.

La totalité de la population arménienne d'Anatolie a été déportée après liquidation physique de ses élites dans la capitale. Les massacres en route, le plus souvent prémédités, ont coûté la vie, selon les historiens favorables aux thèses turques, à 40 % de la population arménienne de l'empire ottoman.

L'Etat turc, non seulement n'a pas reconnu ce massacre en masse, mais n'a pas exprimé l'ombre d'un regret sur les conditions dans lesquelles ce qu'il désigne sous le terme de *« transfert »* s'est opéré. Il exerce ou menace d'exercer des représailles économiques contre tout Etat démocratique qui reconnaît ou exprime l'intention de reconnaître ce génocide.

GÉRARD CHALIAND
(Paris.)

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

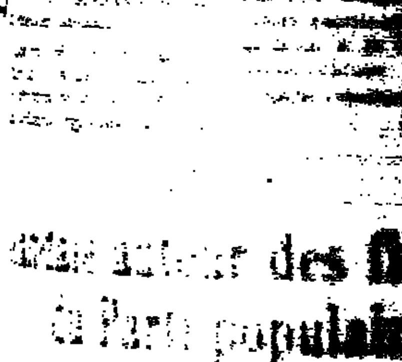
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



ÉTRANGER

ITALIE : les résultats des élections locales

Forte régression des communistes et percée des Ligues dans le Nord

Le Parti communiste est le grand perdant des élections locales qui se sont déroulées dimanche 6 et lundi 7 mai en Italie. Les socialistes enregistrent des gains sensibles, tandis que la Démocratie chrétienne maintient, dans l'ensemble, ses positions. Mais le phénomène le plus neuf est la percée dans le nord du pays des Ligues qui dénoncent les partis politiques traditionnels.

ROME

de notre correspondant

Raz de marée autonomiste et fédéraliste en Lombardie ; nouvelle et forte chute du Parti communiste qui, au plan national, passe de 30,2 % des voix aux dernières régionales de 1985 à 24 % tout juste cette année. Tels sont les phénomènes majeurs qui émergent des élections « administratives » (à la fois communales, provinciales et régionales) qui se sont déroulées dimanche 6 et lundi 7 mai sur la quasi-totalité du territoire italien. Pour le reste, les différentes listes « vertes » fortement divisées, déçoivent un peu et consolident à peine leurs forces avec 5 % des voix, tandis que le MSI néo-fasciste continue de perdre du terrain, avec environ 4 % de l'électorat contre 6,5 % en 1985 et 5,5 % en 1989.

Mais, avec près de 20 % des voix lombardes et même des pointes à 30 %, dans certaines localités de la région la plus prospère de la Péninsule, la Ligue Nord-Lombardie gagne surtout sur l'électorat démocrate-chrétien et sur celui du Parti communiste, qui tombent respectivement, dans la région, de 36 % à 27,4 % et de 26,7 % à 18,3 % des voix. Usant d'une réthorique xénophobe, anti-romaine et plus généralement anti-méridionale, et prônant la transformation de la République italienne en une fédération de régions autonomes, la Ligue fait donc une entrée fracassante sur la scène politique nationale.

Fondée en 1987, créditée par les électeurs de 1,8 % des voix aux élections européennes de juin 1989, la Ligue lombarde, regroupée cette fois avec cinq autres mouvements du même type dans le nord du pays (Piémont, Toscane, Vénétie, Ligurie, Emilie-Romagne) triple son score et atteint environ 5,5 % de l'ensemble des voix nationales. Volontiers méprisants avant le scrutin, à l'égard de ce mouvement *« marginal et rétrograde »*, les ténors des grands partis traditionnels reconnaissaient tour à tour, lundi soir sur les différentes chaînes de télévision, que les Ligues, finalement, *« posent peut-être des problèmes réels »* – notamment ceux de la transparence fiscale, de l'inefficacité de l'Etat et de la frontière entre Mafia et politique au sud du pays – auxquels les uns et les autres feraient bien de s'atteler.

« Les risques de cassure »

« Il y a longtemps, disait par exemple M. Bettino Craxi, le secrétaire général du Parti socialiste (PSI), qui avait tout lieu, lui, d'être satisfait de son score (15,4 % contre 13,3 % en 1985 et 14,8 % en 1989), *que j'attire l'attention sur les risques de cassure de ce type. Il n'est pas difficile aujourd'hui de prédire une escalade ultérieure des crises, due à la dégénérescence du système et à l'affaiblissement de l'Etat. »*

« Mis à part ce phénomène un peu anachronique [les ligues] *et l'accroissement des abstentions* [13,7 % contre 10,3 % aux dernières administratives de 1985], déclarait pour sa part M. Arnaldo Forlani, le patron de la DC, *nous sommes satisfaits des premiers résultats. »* De fait, créditée selon les dernières projections officielles d'un peu plus de 33 % des voix contre 35 % en 1985 et 32,9 % – plus bas historique – aux européennes de l'an dernier, *« la baleine blanche »*, comme on l'appelle ici, s'en tire plutôt bien. Servie par un réseau clientéliste particulièrement efficace au Sud, la DC compense largement ses pertes nordistes par une forte progression dans les provinces traditionnellement mafieuses de Sicile et de Sardaigne, qui, elles, renouvelaient seulement leurs conseils communaux et provinciaux.

PATRICE CLAUDE

URSS : Face à la marée montante conservatrice

M. Gorbatchev déclare qu'il n'y aura pas de retour en arrière

Devant les anciens combattants soviétiques, réunis lundi 7 mai au Kremlin, qui se sont livrés à un vif plaidoyer conservateur, M. Mikhaïl Gorbatchev a affirmé qu'il n'y aura pas de *« retour en arrière »*. Par ailleurs, la célébration du 45e anniversaire de la victoire pourrait mettre à l'ordre du jour une réforme de l'armée, en crise profonde. La période de conscription de printemps vient d'être retardée d'un mois.

MOSCOU

de notre correspondant

C'était un de ces discours dont M. Gorbatchev a le secret. Les anciens combattants qu'il recevait au Kremlin, lundi 7 mai, à la veille du quarante-cinquième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie, venaient de se plaindre tous sans exception, du manque d'ordre, de discipline et de respect envers l'armée.

C'était la marée montante conservatrice, et à comme son habitude, le président soviétique faisait semblant d'avoir compris qu'on s'inquiétait du sort de la perestroïka et assurait que, non, elle serait défendue contre tout le monde – à droite comme à gauche. On avait entendu ça cent fois mais il y eu soudain une rupture de style, comme si M. Gorbatchev avait décidé d'improviser devant la violence des attaques, ou comme s'il avait voulu faire comprendre aux « radicaux » qu'il serait temps de voir les dangers.

Soudain, M. Gorbatchev cesse de feindre. Il explique qu'on le presse de bien des parts de réprimer mais qu'il ne renoncera pas à la démocratie. *« Quand on me dit qu'il faut user du pouvoir*, dit-il d'abord, *je comprends là qu'on a en vue l'application de la loi dans notre société et l'action de ceux qui doivent assurer cette application. »* Autrement dit : je ne veux pas *comprendre qu'on puisse seulement penser à me demander de sortir à nouveau du droit. « Je pense*, poursuit-il aussitôt, *que le peuple et nous tous comprenons qu'après avoir pris la voie du renouveau, nous n'allons pas abandonner la démocratie et aller, comme cela s'est déjà fait, tout casser à l'encontre de la loi. »* On est au cœur du sujet et M. Gorbatchev se fait très précis : *« Chacun sait*, dit-il, *que des propositions de ce genre, il y en a aussi* [mais] *nous n'avons besoin ni de 37, ni de 38, ni de 39* (les années des grands procès politiques) *ni des années qui ont suivi* (celles de la guerre). *Nous devons*, explique-t-il au contraire, *faire preuve de résolution dans la mise en pratique de la politique que nous menons et je voudrais déclarer à ce propos qu'aussi bien le président que le gouvernement comprennent, et c'est également ainsi au sein du comité central que l'avenir est lié, chez nous, à la démocratie, au triomphe de la loi, et non pas à un retour en arrière, à l'atmosphère des temps passés. » Là*, conclut M. Gorbatchev, *il n'y a pas de réponses* [aux problèmes qui se posent à nous] »

A d'autres moments, il parlera de *« réaliser tranquillement et d'un pas tout ce que nous avons conclu »* ou de faire *« du tournant économique un but fondamental »*, mais qu'il ait improvisé ou murement préparé sa sortie, il vient en fait de tirer la sonnette d'alarme. A sa droite, on ne lui tend les bras que pour mieux l'étouffer. A sa gauche, on tend à faire de lui l'ennemi principal, l'homme dont viendrait tout le mal et sans lequel les magasins seraient pleins, la démocratie totale et l'harmonie absolue.

Pendant ce temps, l'inquiétude (un mot qui reviendra cinq fois dans son bref discours) ne fait que croître dans une société qui réalise que les problèmes sont devant elle. A ce compte, tout autre chef d'Etat serait violemment impopulaire. M. Gorbatchev ne l'est pas. A part les extrêmes droites communiste et nationaliste, on ne le haït pas. Mais il n'est pas non plus populaire en ce sens qu'il ne suscite aucun enthousiasme.

En un mot comme en cent, M. Gorbatchev est seul et s'il l'a toujours été depuis les débuts de son entreprise de perestroïka, la différence est que maintenant les oppositions s'expriment, à droite comme à gauche. Tant que le pouvoir central était respecté, il pouvait encore conduire, sans réelle base sociale, une révolution par le haut. Aujourd'hui qu'on peut siffler le président sur la place Rouge, le président ne peut que rétorquer : *« Si c'est cela les démocrates, il ne sait alors pas ce qu'est la démocratie et qu'il faut être prêt à répondre* à n'importe quelle force qui voudrait (...) nous pousser vers l'abîme ».

Wagons désaffectés

Comment ? Si M. Gorbatchev le sait, il ne l'a pas dit sauf en déclarant tout net, plus nettement sans doute qu'il ne l'avait jamais fait, que la dictature n'était pas la solution et qu'il n'en serait en tout cas pas l'homme. Peut-être cela finira-t-il par être entendu et l'on a, en attendant, l'ancien chef d'état-major des troupes du pacte de Varsovie, le maréchal Koulikov, tonnet contre les *« braillards politiques »* qui oublient, a-t-il dit, que l'armée rouge a *« sauvé le monde civilisé du nazisme »*.

Un autre ancien combattant, M. Popov, qui a perdu une main devant Berlin, a dénoncé lui, *« les tensions socio-politiques, la crise économique, les conflits dans le domaine des nationalités, le développement de la délinquance et l'affaiblissement de la discipline et de l'ordre ». « Aujourd'hui*, s'est-il exclamé, *on voit des inscriptions sur les monuments à nos soldats tués dans les pays d'Europe de l'Est et en Lituanie ; encore plus outrageux, on traite l'armée soviétique d'armée d'occupation. »* Un troisième « vétéran » a parlé de la Lettonie. Tout, absolument tout, y est passé et cela sur fond de profond malaise de l'armée, à propos de laquelle le quotidien des Jeunesses communistes écrivait la semaine dernière que les *« défaites n'ont pas toujours lieu en période de guerre »*. A la démoralisation qu'ont provoquée l'intervention et la défaite en Afghanistan, se sont en effet maintenant ajoutés les problèmes sociaux que pose le rapatriement des troupes d'Europe centrale, relogées, faute d'appartements et de casernes, dans des wagons désaffectés.

La rancœur des officiers et de leurs familles est immense et, parallèlement, le nombre des cas de refus de la conscription a été, de 1988 à 1989, multiplié par six. Cette année, crise des pays baltes aidant, la difficulté à enrôler les jeunes gens est telle qu'on vient de repousser d'un mois la période de conscription de printemps. Est-ce l'amorce d'un passage à l'armée de métier que tant de jeunes officiers réclament à cor et à cris ?

Certains le pensent, et il faudra lire entre les lignes, mardi soir et mercredi, les discours qui seront prononcés pour l'anniversaire de la victoire. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que M. Gorbatchev a désormais, avec son armée, un problème de plus. Cela ne signifie pas que le putsch menace. Cela signifie – et c'est bien assez grave comme ça – que la situation est chaque jour plus complexe pour le président soviétique, auquel le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, reprochait, lundi soir à la télévision, d'avoir *« sous-estimé le danger séparatiste »*.

Au passage, M. Ligatchev a une nouvelle fois exigé que les oppositionnels dits « radicaux » quittent le parti avant le congrès de juillet prochain. S'il était entendu, M. Gorbatchev serait alors un peu plus isolé encore.

BERNARD GUETTA

ESPAGNE

Scandale autour des finances du Parti populaire

Ancien trésorier du Parti populaire (conservateur), M. Angel Sanchis a annoncé lundi 7 mai son retrait « temporaire » de la vie politique. Mis en cause dans un scandale lié au financement de son parti, il s'est déclaré favorable à la levée de son immunité parlementaire pour mieux répondre aux accusations portées contre lui.

MADRID

de notre correspondant

Le scandale qui avait affecté le Parti populaire espagnol avait éclaté au grand jour, le 6 avril, lorsqu'un juge de Valence, M. Luis Manglano, avait ordonné l'arrestation de six personnes : le trésorier actuel du parti, M. Rosendo Naseiro, un conseiller municipal pour Valence de cette formation, M. Salvador Palop, un architecte et trois hommes d'affaires. Les six détenus avaient été soumis l'un après l'autre à un interrogatoire serré durant près d'une semaine avant d'être remis en liberté provisoire (*le Monde* du 17 avril).

La décision de la justice, le 3 mai, de lever partiellement le secret de l'instruction s'est traduite par une cascade de révélations permettant désormais de reconstituer les faits.

L'affaire aurait en fait commencé dès décembre 1989 lorsque la justice avait autorisé la police de Valence à pratiquer l'écoute du téléphone du frère de M. Palop, un avocat spécialiste des problèmes de trafic de drogue. Mais en cherchant de la cocaïne ce sont des dessous-de-table que les policiers allaient accidentellement découvrir ! Selon la presse espagnole, il apparut rapidement en effet que M. Salvador Palop, qui utilisait le téléphone de son frère, coordonnait dans sa région l'octroi de commissions pour son parti en échange de l'adjudication de contrats municipaux, notamment immobiliers.

Selon le quotidien madrilène *El País*, les conversations téléphoniques auraient notamment mis au jour quatre cas concrets de pots-de-vin. Parmi les personnes impliquées figure M. Angel Sanchis, qui précéda M. Naseiro à la tête des finances du parti et qui est aujourd'hui député. Ce qui a d'ailleurs conduit le juge Manglano à remettre l'ensemble du dossier au Tribunal suprême, seul habilité à juger les parlementaires.

Le scandale pourrait également éclabousser les plus hautes instances du Parti populaire, y compris M. Jose Maria Aznar, qui vient à peine de succéder à M. Manuel Fraga à la présidence de sa formation.

Les enregistrements donnent en effet à penser que M. Palop est un des hommes de confiance de M. Aznar dans la région de Valence et que le second pourrait difficilement ne pas être au courant des activités illicites du premier.

De plus en plus politisée, l'« affaire Naseiro » divise désormais l'Espagne en deux. Tandis que la gauche soutient le juge Manglano et accuse le Parti populaire de chercher à se situer au-dessus des lois, la droite au contraire affirme qu'ils s'agit là d'un véritable complot politique ourdi par le pouvoir.

THIERRY MALINIAK

□ **Tchécoslovaquie : la social-démocratie soutiendra une seconde candidature de M. Havel à la présidence.** – Après le Forum civique et son homologue slovaque, Public contre la violence, la social-démocratie tchécoslovaque a officiellement proposé lundi le président actuel, l'écrivain Vaclav Havel, pour un second mandat présidentiel.

Le mandat du président Havel, élu le 29 décembre dernier, expirera quarante jours après la formation du nouveau Parlement issu des élections des 8 et 9 juin prochains. Selon un amendement constitutionnel adopté mercredi dernier par le Parlement de Prague, le mandat du nouveau chef d'Etat sera limité à deux ans au lieu des cinq initialement prévus par la Constitution afin de le faire correspondre à la durée de la prochaine législature, elle aussi réduite à deux ans. – *(AFP.)*

ROUMANIE : alors que l'occupation de la place de l'Université à Bucarest se poursuit

Les premières négociations entre le président Iliescu et les contestataires ont tourné court

Les pourparlers engagés mardi 8 mai à Bucarest entre le président roumain par intérim, M. Ion Iliescu, et des représentants de mouvements contestataires membres de l' « Alliance nationale pour la proclamation de Timisoara » ont été interrompus au bout d'une demi-heure. Les cinq étudiants membres de la délégation ont indiqué qu'ils avaient quitté la salle de réunion, notamment parce que M. Iliescu refusait que les discussions soient retransmises à la télévision.



BUCAREST

de notre envoyé spécial

Apres les avoir réprimés, insultés – en les traitant notamment de golans (voyous) – puis ignorés, voilà donc que m. ion iliescu, le président intérimaire roumain et leader du front de salut national (FSN), a entrepris mardi de négocier avec les dirigeants du mouvement de contestation qui secoue la roumanie. celui-çi a trouvé ses points d'ancrage dans « l'alliance nationale pour la proclamation de timisoara », signée à ce jour par près de trois millions de personnes et dans l'occupation ininterrompue depuis le dimanche 22 avril de la place de l'université, dans le centre de bucarest.

Il semble cependant que le fait de négocier soit plus important que les résultats qui pourraient éventuellement en sortir : *le fossé paraît tel entre* les responsables du Front et les leaders des contestataires que, sauf miracle, aucun accord substantiel ne pourra être trouvé. L'objectif essentiel des manifestants est en effet d'exiger l'impossibilité pour tous les anciens membres de la nomenklatura, et donc de M. Iliescu, de se présenter aux élections. Si les mots ont un sens, les opposants devraient déclarer au président actuel : *« Bonjour, merci de nous avoir reçus. Nous souhaiterions maintenant que vous vous effaciez pendant quelques semaines »* ...

Les deux parties pourraient en revanche s'accorder sur des décisions accessoires : limogeage d'un ou deux ministres, arrêt de l'occupation de la place de l'Université, création de groupes de réflexion sur l'ancrage de la démocratie, publication officielle de listes concernant la nomenklatura...

Pourquoi, dans ces conditions, M. Iliescu a-t-il accepté l'ouverture de ce dialogue avec ceux qui l'insultaient il y a un peu plus d'une semaine et auxquels il a tenu à présenter ses excuses (officiellement parce qu'il a été *« mal informé »* par ses collaborateurs de *« la nature exacte »* du mouvement) ?

Electoralement – si l'on se fie à des sondages encore balbutiants et à quelques voyages dans la Roumanie profonde – la *« chienlit »*, pourtant si sage, provoquée par les *« golans »* de Bucarest ne pouvait que profiter à M. Iliescu, en renforçant son image de gestionnaire sérieux. Mais le fort écho de ces manifestations dans le monde entier, le soutien dont elles bénéficient de la part de l'ensemble des intellectuels roumains et le risque de voir le pays encore plus divisé qu'actuellement, ont sans doute obligé le président à négocier.

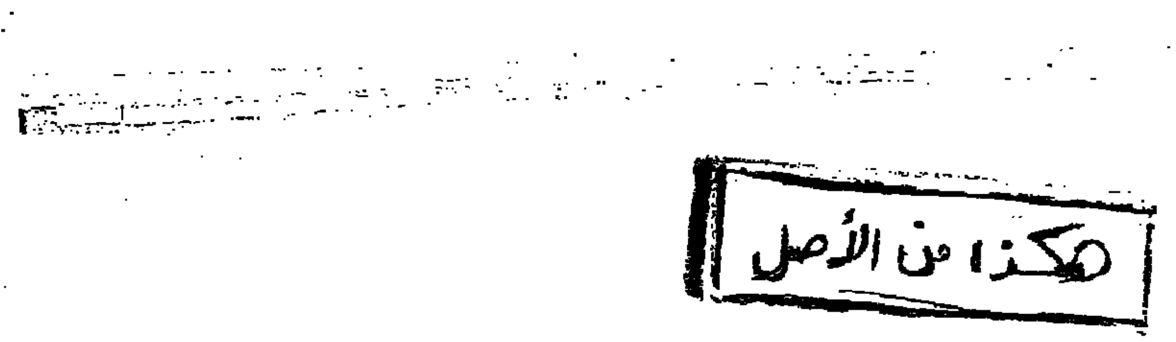
Cette négociation est une victoire pour les opposants, mais témoigne aussi de l'ambiguïté fondamentale de leur combat. A longueur de slogans, ils ont effet affirmé que, pour eux, Ion Iliescu n'était en fait qu'un succédané de Ceausescu. Or, négocie-t-on avec Ceausescu ? Faut-il pour autant considérer comme nul et non avenu le mouvement déclenché en Roumanie ? Même s'ils n'ont jamais réussi à mobiliser plusieurs dizaines de milliers de personnes en même temps, les *golans* ont malgré tout fait la preuve de leur sérieux : *aucun incident n'a été noté* durant les quinze jours et quinze nuits de leur lutte. S'ils n'ont pas trouvé le Vaclav Havel susceptible de symboliser leur combat, celui-ci a néanmoins montré que des milliers de Roumains, jeunes pour la plupart, avaient décidé de ne plus s'en laisser conter et qu'il faudra de toute manière tenir compte d'eux dans les années à venir, notamment en cas de dérapage, toujours possible, dans un pays si fragile.

Les partis politiques « historiques » n'échappent pas à cette ambiguïté générale. De cœur avec les manifestants, ils n'ont pas pu - ou pas voulu - trouvé les passerelles nécessaires vers eux, ce qui aurait donné une dimension nouvelle à la contestation du régime. Légitimistes, ils ont voté la loi électorale, qui est en contradiction avec la Déclaration de Timisoara, puisqu'elle permet pratiquement à tout le monde de se présenter. Contestataires, ils continuent à faire peser leurs menaces de boycottage des élections. Ils pourraient peut-être payer cette ambivalence lors du scrutin du 20 mai .

Tout le monde s'accorde à prévoir que le vote devrait être un franc succès pour Ion Iliescu et, dans une moindre mesure, pour le Front. *« Comment lutter contre un homme qui, aux yeux de la plupart des Roumains, apparaît comme nouveau, souriant, efficace, rassurant, qui promet de changer les choses sans traumatisme et passe à la fois pour le* tombeur *de Ceausescu et son successeur »*, s'interrogeait un étudiant en droit. Entre Iliescu qui veut améliorer les choses - un peu plus de pain, un peu plus de liberté, un peu moins de socialisme... - et ceux qui veulent les changer totalement, le combat n'a pourtant pas fini et durera plus que le temps d'une négociation. Le proverbe roumain ne dit-il pas : *« Quand on a été brûlé par la polenta, on finit par souffler sur le yaourt »* .

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Mme Doina Cornea attaque en diffamation l'hebdomadaire *Fapta*.** – Mme Doina Cornea, opposante roumaine sous le régime Ceausescu, puis membre du Front de salut national, qu'elle a quitté en janvier dernier, a annoncé lundi 7 mai à Paris qu'elle avait attaqué en diffamation l'hebdomadaire roumain *Fapta*, qui la mettait en cause (*le Monde* des 6 et 7 mai). Elle accuse l'hebdomadaire d'avoir *« inventé »* une interview que sa fille aurait donnée à Radio Free Europe pour dénoncer ses *« tares morales et psychiques »* qui remettraient en cause sa *« crédibilité politique »*. *« Depuis mon départ du Front de salut national*, nous écrit Mme Cornea, *je fais l'objet d'une campagne publique de calomnies qui frappe tous les opposants au gouvernement provisoire roumain, campagne assortie de la propagation de fausses rumeurs et de lettres anonymes de menace de mort et d'injures* (...).



DIPLOMATIE

Une réunion des ministres des affaires étrangères des Douze

M. Roland Dumas pousse le dossier de l'union politique

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont tenu, lundi 7 mai à Bruxelles, leur première réunion de travail sur l'union politique.

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

Suivant l'invitation qui leur était faite dans ce sens par M. Roland Dumas, les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 7 mai à Bruxelles, ont décidé de pleinement exercer eux-mêmes, c'est-à-dire sans trop déléguer aux experts, le mandat de réfléchir sur les voies et moyens d'une union politique européenne qui leur a été confié par les chefs d'Etat et de gouvernement le 28 avril à Dublin. *« Il est nécessaire de resserrer les procédures pour rester dans l'axe fixé par le Conseil européen »*, a observé M. Dumas. Une manière de dire que ce dossier, éminemment politique et déterminant pour l'avenir de la Communauté, devait effectivement être traité à ce niveau.

Les ministres auront un premier débat de fond lors de la session informelle qu'ils tiendront les 19 et 20 mai dans la région de Cork en Irlande. D'ici là, leurs représentants permanents à Bruxelles établiront une liste des principales questions à traiter. Pour l'instant, deux textes se trouvent sur la table : un mémorandum présenté voici quelques semaines au nom de la Belgique par M. Marc Eyskens, le ministre des affaires étrangères, et la lettre adressée conjointement au Conseil européen par MM. Helmut Kohl et François Mitterrand.

Comment cette initiative franco-allemande sera-t-elle développée ? *« Lors de la réunion de Cork, la France sera en mesure d'ébaucher, à l'intention de ses partenaires, les grandes lignes de ce que pourrait être l'union politique européenne »*, a commenté lundi M. Dumas, refusant de préciser si le projet continuerait à bénéficier du label franco-allemand ou bien deviendrait à ce stade purement français.

Les ministres des affaires étrangères, qui ont mission d'établir un premier rapport pour le Conseil européen des 25 et 26 juin à Dublin, auront un autre rendez-vous entre-temps, les 18 et 19 juin à Luxembourg. M. Dumas, qui pousse le dossier, n'a pas exclu qu'une troisième réunion spéciale de préparation soit convoquée par la présidence irlandaise.

Bienvenue aux Allemands de l'Est

Dimanche 13 mai, la commission Delors, qui, légitimement, souhaite ne pas faire les frais de l'aggiornamento institutionnel en préparation, tiendra un séminaire de réflexion consacré à l'union politique. *« La Commission a l'intention de faire entendre sa voix »*, a constaté M. Dumas. Par ailleurs, elle adoptera le 16 mai un rapport décrivant dans le détail les aménagements institutionnels qui résulteront de la mise en place progressive d'une union économique et monétaire.

Les Douze ont estimé le moment venu de supprimer l'obligation de visa de moins de trois mois pour les citoyens de la RDA. En ce qui concerne la France, les décisions administratives concernant la mise en œuvre pratique de cette disposition seront arrêtées dans les prochains jours, a indiqué M. Dumas. A la demande de l'Italie, les Douze continueront à examiner dans quelles conditions des mesures analogues de libéralisation pourront être prises en faveur des Tchécoslovaques et des Hongrois.

Autre manifestation de leur sollicitude, les Douze ont approuvé la création d'un fonds européen pour la formation professionnelle, qui tentera de coordonner les efforts consentis par les Etats membres de la CEE et par les autres pays occidentaux intéressés, au profit des pays de l'Est de l'Europe. Un programme Tempus dont l'idée est de favoriser le séjour d'étudiants d'Europe de l'Est dans les universités de la Communauté, a également été adopté.

Enfin, la Communauté a signé un accord de commerce et de coopération avec la Tchécoslovaquie, du même type que les accords la liant aux autres pays de l'Est. La négociation d'un accord d'association qui devrait permettre d'établir des liens plus sophistiqués sera bientôt engagée.

PHILIPPE LEMAITRE

La visite en France du vice-président américain

Les « dérapages contrôlés » de Dan Quayle

Au terme d'une visite à Rome et à Londres, le vice-président américain Dan Quayle était attendu mardi soir 8 mai à Paris où il prendra part aux cérémonies pour le centième anniversaire de la naissance de l'ancien président Dwight David Eisenhower. Au cours de son séjour, M. Quayle s'entretiendra avec le président Mitterrand et visitera le siège de l'Agence spatiale européenne.

Ces derniers mois on l'a vu partout : en Amérique centrale, il est allé plaider la *« juste cause »* de l'intervention américaine à Panama, au Salvador il a déploré la violence d'une guerre civile larvée ; au Nicaragua il s'est réjoui du retour (prévu) de la paix : le vice-président américain Dan Quayle est un homme de bon sens.

Et rarement pris au dépourvu, car s'il est facile d'improviser aux Philippines que les Américains doivent *« rester basés dans leurs bases »*, il n'était pas évident d'inventer aux îles Samoa devant une population en paréo sur la plage : *« Heureux campeurs vous êtes, heureux campeurs vous resterez. »*

Indéniablement Dan Quayle à le sens de la formule, son trait le plus marquant, il l'a prononcé sobrement devant les tas d'éboulis du tremblement de terre de San-Francisco l'année dernière : *« Je suis impressionné par un tel tremblement... »*, ce qui, tout chauvinisme mis à part, vaut largement le célèbre *« que d'eau, que d'eau ! »* de Mac-Mahon face aux inondations françaises. C'est donc cet homme, très jeune encore (quarante-deux ans), théoriquement si près du pouvoir de la première puissance du monde, qui arrive à Paris.

Une grande première réciproque. Car Dan Quayle a ceci de particulier que plus on le voit moins on le connaît, tant il colle au rôle de « doublure » présidentielle qu'on lui a assigné. Ce que l'on retient c'est sa réputation : celle de ce « faucon » en matière de défense qui a évité, grâce aux appuis familiaux, de laisser quelques plumes, jadis, au Vietnam. Pas forcément la meilleure introduction, soit dit en passant, pour célébrer le martial centenaire d'« Ike ».

Encore que, à y regarder de plus près, le timide vice-président a fait des progrès, ses tempes grisonnent (naturellement) et grâce aux leçons de Kissinger, Nixon et autres mentors dûment remerciés, il connaît ses dossiers. Ce passage à Paris, bien loin de « l'arrière cour » américaine où il a fait ses débuts, sera même le meilleur moyen de le prouver, en débroussaillant par exemple avec François Mitterrand les accommodements exigés par la nouvelle formule de l'OTAN.

Mais alors, pourquoi encore tant de « gaffes », et de positions en décalage avec celles de George Bush, sur l'avortement, la défense ou encore son fameux *« la glasnost n'est que du stalinisme revisité »* d'il y a quelques mois ? Justement, il était temps de rétablir la vérité : les déclarations de Dan Quayle ne sont en quelque sorte que des « dérapages contrôlés », toujours sur la droite d'ailleurs, pour permettre à un George Bush, de plus en plus contesté, dans son idylle avec Moscou, par l'aile conservatrice du Parti républicain, de gagner du temps à peu de frais.

C'est simple, si Dan Quayle n'existait pas, George Bush aurait dû l'inventer. D'ailleurs le président ne cherche pas à s'en cacher : *« Il fait,* dit George Bush ravi, *tout ce que je lui dis... »*

M.-C. D.

AFRIQUE

ALGÉRIE : pour endiguer la progression des islamistes

Plusieurs partis de gauche décident de manifester contre l'intolérance

L'ancien président Ahmed Ben Bella se déclare disposé à « retourner en Algérie pour y assumer le pouvoir si on le lui demande ». Dans un entretien accordé, lundi 7 mai, à *la Stampa* l'ancien dirigeant a ajouté : « Ensuite, je m'en irai (...), je ne suis pas un homme de gouvernement, mais un homme des situations difficiles, un révolutionnaire. » Dénonçant l'échec du gouvernement actuel, M. Ben Bella a affirmé : « Si Chadli Bendjedid ne se retire pas (...), il risque de finir comme Ceausescu : un jugement sommaire pourrait lui faire payer, outre ses erreurs, celles de ses collaborateurs... » Cependant plusieurs partis de gauche mobilisent contre l'offensive des islamistes.

ALGER

de notre correspondant

La gigantesque manifestation algéroise des intégristes du FIS (*le Monde* des 22 et 23 avril) aura au moins provoqué cette réaction au sein d'organisations politiques demeurées jusque là bien discrètes : plusieurs partis de gauche ont décidé à leur tour de descendre dans la rue. La décision n'aura pas été facile à prendre puisqu'il n'a pas fallu moins de trois réunions pour décider de cette *« marche pour la démocratie »* qui aura lieu le 10 mai, à Alger.

Quatre partis politiques de gauche, dont les communistes du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS) et les berbéristes du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), appellent *« les démocrates »* à manifester contre l'intolérance et la violence, c'est-à-dire, et bien qu'il ne soit pas nommé, contre le FIS. Plusieurs associations dont la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) et la coordination des femmes soutiennent cette marche. Quant au Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed, il a refusé de se laisser entraîner dans une entreprise dont il n'est pas l'initiateur.

L'initiative de cette manifestation n'est pas exempte de risque puisque au soir du 10 mai, la comparaison avec le cortège du FIS pourrait ne pas se révéler à l'avantage des organisateurs, contribuant par là même à souligner la puissance des islamistes. Aussi cette manifestation prend-t-elle un peu l'allure d'une marche de la dernière chance et ses initiateurs entendent-ils faire le maximum pour n'avoir pas à rougir du résultat.

Au centre aussi l'on s'organise. Cinq partis politiques, dont le Parti social-démocrate (PSD), viennent de se constituer en une *« alliance centriste démocratique »* qui se définit clairement comme une alternative au pouvoir actuel. Ce regroupement de partis qui, à terme, pourrait aboutir à une intégration plus poussée, contribue en tous cas à simplifier un paysage politique encombré par une trentaine de partis à l'originalité pas toujours affirmée.

Une place à part doit être cependant faite au Parti du renouveau algérien (PRA) qui présente un nombre conséquent de candidats aux prochaines élections municipales du 12 juin et qui vient de tenir son congrès constitutif à Alger devant un millier de délégués. Militant islamiste de toujours – il était en Iran pour observer les premières semaines ne la révolution khomeiniste – son président, M. Noureddine Boukrouh, se réclame d'une *« islamité résolument moderne »*. Le PRA, nous a-t'il affirmé, *« n'a pas de leçon à recevoir du FIS. Nous savons ce qu'il veut et ce qu'il vaut. Quant à nous nous voulons une société islamiste vivable et efficace »*.

Dans son discours d'ouverture, M. Boukrouh a notamment réclamé que le système au pouvoir soit *« évacué »* avant de suggérer la constitution d'un conseil d'entente nationale, sorte de table ronde des partis, qui mettrait en oeuvre un programme économique d'urgence avant de prochaines élections législatives à organiser *« d'ici à la fin de l'année »*.

GEORGES MARION

« Fais gaffe à ma frangine »

« Fais gaffe à ma frangine », tel est le slogan lancé par M. Hocine Aït-Ahmed, président du Front des forces socialistes, l'un des derniers chefs « historiques » de la guerre d'indépendance. Il a annoncé, la semaine dernière, au cours d'une réunion près d'Alger, *avoir* fait sienne cette devise qui rappelle celle de SOS–Racisme – *« Touche pas à mon pote »* – afin de dénoncer l'intolérance dont sont victimes les femmes algériennes. – *(AFP.)*

□ **Le chef du mouvement islamiste tunisien, M. Rached Al-Ghannouchi, appelle à *« investir le pouvoir »* dans les pays musulmans.** – Les musulmans *« doivent investir le pouvoir exercé par les despotes qui les dirigent »*, a déclaré, lundi 7 mai à Alger, le leader du mouvement islamiste tunisien Al-Nahda, M. Rached Al-Ghannouchi. La *« mission des mouvements islamistes est de sauver la nation musulmane du péril de l'aliénation culturelle à l'Occident laïc »*, a ajouté M. Al-Ghannouchi lors d'une conférence sur « l'Avenir de l'Islam ». Il a estimé d'autre part que *« l'extrémisme est un autre danger qui guette les mouvements islamistes »*. Le principal leader islamiste algérien, M. Abbassi Madani, n'a pas été invité à participer à cette conférence. – *(AFP.)*

□ **NAMIBIE : la justice abandonne les poursuites contre le meurtrier présumé d'Anton Lubowski.** – Le tribunal de Windhoek a abandonné, lundi 7 mai, les poursuites contre l'Irlandais Donald Acheson, accusé d'être le meurtrier d'Anton Lubowski, dirigeant blanc de la SWAPO (le mouvement nationaliste noir au pouvoir en Namibie) assassiné le 12 septembre dernier. Le président du tribunal, M. Ismael Mohammed, n'a pas fourni d'explication à cette décision qui pourrait être motivée par les difficultés à faire citer en justice six policiers sud-africains. M. Acheson avait été libéré sous caution au début de son procès qui s'était ouvert le 18 avril. Il avait été incarcéré au lendemain de l'assassinat d'Anton Lubowski. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN

M. Najibullah se dit prêt à « abandonner le pouvoir » s'il perd les élections

Le président Najibullah a nommé lundi 7 mai un nouveau premier ministre, en remplacement du chef de gouvernement intérimaire, M. Sultan Ali Keshtmand, promu vice-président. M. Fazal Haq Khaliqyar, gouverneur de la province de Hérat, qui avait été grièvement blessé le mois dernier alors que des moudjahidins avaient ouvert le feu lors d'une cérémonie de reddition, a été chargé de former un nouveau gouvernement.

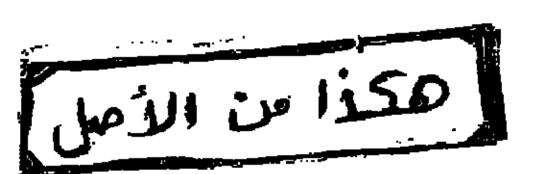
Ancien ministre d'Etat, M. Khaliqyar serait membre du Parti démocratique populaire (PDPA, communiste) et proche de M. Najibullah. Il a pris une part active à la politique de *« réconciliation nationale »* de ce dernier.

D'autre part, M. Najibullah a affirmé lundi, dans une interview au journal égyptien *Al-Ahram* qu'il était prêt *« à abandonner le pouvoir si son parti perdait des élections organisées sous l'égide des Nations unies »*. Il s'est déclaré *« persuadé de remporter de telles élections parce qu'il parlait le langage de la paix et qu'il œuvrait fidèlement pour l'Afghanistan »*, mais il a refusé d'abandonner le pouvoir avant l'ouverture de négociations, *« sans préalables »*, avec les moudjahidins. Il a enfin présenté le PDPA comme un *« parti islamique »*.

Un membre de Médecins sans frontières tué par balles

Par ailleurs, l'organisation humanitaire Médecins sans frontières a décidé lundi de geler ses activités en Afghanistan et d'en retirer toutes ses équipes après le meurtre de l'un de ses logisticiens, Frédéric Galland, tué par balles dans la nuit du 27 au 28 avril dernier, à Yaftal, dans la province du Badakhshan, dans le nord-est du pays. Agé de vingt-sept ans, il aurait été victime de « bandits ». Une des infirmières, qui se trouvait à ses côtés, Régine Teyssier, a réussi à s'échapper et est saine et sauve.

Frédéric Galland est le troisième stagiaire formé au Centre Bioforce-Développement de Vénissieux (Rhône) à trouver la mort lors d'une mission humanitaire, nous câble un de nos correspondants à Lyon, après Corine Seguin, assassinée au Pérou en décembre 1988 et Vincent Gernigon, tué en Afghanistan en août dernier. Il était né à Chenove, près de Dijon, et se trouvait en Afghanistan depuis novembre 1989.



PROCHE-ORIENT

Révélant une nouvelle fois leurs divisions

Les pays arabes s'affrontent sur l'organisation d'un sommet

DAMAS

de notre envoyée spéciale

La Syrie ne participera pas à un sommet arabe à Bagdad, où l'on envisagerait un soutien spécial à apporter à l'Irak : c'est ce qu'a laissé clairement entendre le ministre syrien des affaires étrangères, lundi 7 mai, après un entretien de deux heures avec le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi. *« Le fait d'avoir fixé à l'avance et sans consultation préalable le lieu du sommet et les sujets à débattre* (...) *a créé un climat négatif »*, a déclaré M. Farouk Charah.

La Syrie est favorable à la tenue rapide d'un sommet arabe, a répété à M. Klibi le président Assad, mais exige, avant tout, *« une réunion d'urgence à Tunis des ministres des affaires étrangères arabes pour qu'ils fixent la date et le lieu d'un tel sommet, son ordre du jour et élaborent les résolutions à soumettre à ce sommet »*.

Cette proposition est défendue par le président égyptien, M. Hosni Moubarak, et soutenue par le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud el Fayçal, qui a affirmé, à l'issue d'une visite au Caire, que *« l'action arabe commune exige une bonne préparation »*.

L'issue de l'épreuve de force engagée entre l'Irak – qui estime que le lieu et l'ordre du jour – comportant une mention spéciale de soutien en sa faveur sont acquis et la Syrie, qui demande que l'on reparte de zéro, demeure incertaine. La pression irakienne est soutenue par la Jordanie – le roi Hussein a réaffirmé, lundi, après une rencontre avec le prince héritier d'Arabie saoudite, que *« le sommet se tiendrait à Bagdad »* – ainsi que par l'OLP, qui a officiellement réclamé cette réunion. Mais l'Irak se heurte, au-delà du refus syrien, aux réticences de l'Egypte et de l'Arabie saoudite, deux pays de poids qui n'ont pas fait connaître officiellement leur acceptation.

Les réserves égyptiennes tiennent, d'une part, au fait que le président Moubarak compte bien accueillir le premier sommet arabe après le retour de son pays au sein de la Ligue, il y a un an, et asseoir ainsi le leadership auquel il prétend. D'autre part, le raïs voudrait éviter de se trouver écartelé entre la Syrie – avec laquelle il vient de renouer – et l'Irak son partenaire au sein du Conseil de coopération arabe. L'Arabie saoudite veut également éviter ce dilemme ; sans compter le fait que la puissance de l'Irak inquiète plus qu'elle ne rassure ses pairs. En conséquence, maintenir l'équilibre entre la Syrie et l'Irak est plus nécessaire que jamais.

En s'engageant aussi fermement pour accueillir ce sommet, l'Irak veut tout à la fois se présenter comme le chef de file du monde arabe, montrer à l'Occident qu'il bénéficie du soutien de tous les arabes et, enfin, isoler son ennemi syrien alors que celui-ci vient de marquer des points diplomatiques. Ainsi, réclamée pour renforcer et souder les pays arabes, la préparation de ce sommet consacre, une nouvelle fois, leurs divisions.

FRANÇOISE CHIPAUX

OCÉANIE

La fin de l'affaire Greenpeace

Le tribunal arbitral prononce à l'encontre de la France une condamnation de pure forme

Epilogue de l'affaire Greenpeace : la France et la Nouvelle-Zélande viennent de trouver une solution au différend qui les opposait depuis le sabotage du « Rainbow-Warrior » en 1985. Au même moment, un nouveau navire de Greenpeace, portant le même nom, a jeté l'ancre en rade de Tahiti, quelques jours avant l'arrivée de M. Mitterrand sur ce territoire français. Le bateau ne porte aucun slogan antinucléaire et, *« pour ne pas jeter de l'huile sur le feu »*, lèvera l'ancre le 12 mai, trois jours avant la visite présidentielle.

NEW-YORK

de notre correspondant

Avec quatre mois de retard sur la date prévue, le tribunal arbitral constitué par la Nouvelle-Zélande et la France pour statuer sur la question du départ des officiers français Alain Mafart et Dominique Prieur de l'atoll de Hao, a rendu sa sentence lundi 7 mai à New-York. Ce jugement, qui ne prévoit pas d'appel, met un terme définitif au différend qui opposait la Nouvelle-Zélande et la France à propos du sabotage du *Rainbow-Warrior, le navire de l'organisation* pacifiste Greenpeace, coulé en juillet 1985, et de la détention de ces deux officiers.

Convaincus d'avoir participé à l'attaque, le commandant Mafart et le capitaine Prieur avaient été condamnés à dix ans de prison par un tribunal néo-zélandais. Une peine ramenée à *« une période minimale de trois ans »* à la suite d'un accord intervenu entre le secrétaire général des Nations unies et les deux gouvernements, à la condition que les deux agents l'effectuent sur la base militaire française de Hao, dans le Pacifique, où ils furent transférés à cet effet. Il leur était interdit de quitter leur résidence forcée quelque motif que ce soit, sauf d'un commun accord entre les deux parties.

Transgressant cette dernière condition, la France, qui avait entre-temps changé de majorité politique, décidait de rapatrier d'abord le commandant Mafart en décembre 1987 (en invoquant son état de santé), puis le capitaine Prieur, en mai 1988 (en raison de sa grossesse et de la grave maladie de son père). Ces gestes successifs suscitèrent la colère de la Nouvelle-Zélande, qui en appela au droit international pour non-respect des engagements pris par la France.

La décision du tribunal arbitral, choisi d'un commun accord entre les deux parties, était très attendue, compte tenu des implications politiques et diplomatiques de l'affaire Greenpeace. Présidé par le docteur Eduardo Jimenez de Arechaga, ancien président de la Cour internationale de justice, de nationalité uruguayenne, assisté par Me Jean-Denis Bredin pour la France et Sir Kenneth Keith pour la Nouvelle-Zélande, le tribunal a finalement prononcé une condamnation de pure forme à l'encontre de Paris.

En évacuant le commandant Mafart de Hao, la République française n'a pas violé ses obligations envers la Nouvelle-Zélande, a estimé le tribunal, car son état de santé le nécessitait.

Encourager les relations amicales

En revanche, elle a commis une violation de ces mêmes engagements en n'ordonnant pas le retour de l'officier sur l'atoll après son traitement médical. Quant au capitaine Prieur, le tribunal considère que Paris a violé sa signature à trois reprises : en ne s'efforçant pas d'obtenir, de bonne foi, le consentement de Wellington à son départ de l'île ; en l'évacuant en mai 1988 ; enfin, en ne le renvoyant pas sur l'atoll. Le tribunal admet cependant que les obligations de maintien des deux officiers sur l'île se sont éteintes le 22 juillet 1989 (fin de la *« période minimale de trois ans »)* et qu'il ne peut donc accepter la requête de la Nouvelle-Zélande lui demandant d'ordonner le retour des deux officiers sur l'île. Au demeurant, la condamnation de la France pour violation de ses obligations contractées auprès de ce pays *« constitue, au vu des circonstances, réparation adéquate au préjudice juridique et moral subi par la Nouvelle-Zélande »*.

Le gouvernement néo-zélandais n'ayant pas demandé de compensation monétaire (la France lui avait versé initialement 7 millions de dollars américains pour dommages subis), le tribunal s'est contenté de recommander aux deux gouvernements de créer un fonds destiné *« à encourager les relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays »* ; la France a été incitée à y apporter une contribution initiale de deux millions de dollars, en témoignage des bonnes relations *« développées entre les deux pays tout au long des cent cinquante dernières années, en temps de paix comme en temps de guerre... »*.

SERGE MARTI

Une page définitivement tournée...

par Patrice de Beer et Edwy Plenel

AVEC la sentence du tribunal *d'arbitrage, la page est définitivement* tournée sur l'affaire du Rainbow Warrior, qui a envenimé pendant près de cinq ans les relations *franco néo-zélandaises après* avoir donné des services spéciaux français une image et une publicité dont ils se seraient bien passés. *Mais, en réalité,* la crise était déjà terminée.

Les relations entre Wellington et Paris étaient déjà normalisées *de facto* depuis l'arrivée aux affaires il y a près de deux ans de M. Michel Rocard, qui s'était formellement engagé à respecter le verdict des juges. *Certes,* il fallait donner une conclusion judiciaire à l'affaire, mais la rapide solution de l'imbroglio néo-calédonien et l'intérêt personnel et ancien porté par le premier ministre au Pacifique sud, ont agi comme un onguent magique sur une blessure irritante.

L'objectif du tribunal – qui a rendu un jugement de Salomon s'il en fut, donnant raison en droit à la Nouvelle-Zélande tout en permettant à la France de sauver la face en ne renvoyant pas à Hao ses deux agents spéciaux – était de permettre aux deux gouvernements de se *retrancher derrière une décision de* justice pour pouvoir enterrer l'affaire sans trop paraître céder. En particulier les Néo-Zélandais, à quelques mois d'élections législatives difficiles pour le gouvernement travailliste, dont l'opinion publique demeure très marquée. *Selon un* commentaire entendu dans la rue à Auckland, la France « s'en est tirée malgré un meurtre ».

Le premier ministre, M. Geoffrey Palmer, a été plus mesuré en déclarant mardi 8 mai qu' *« il était temps de mettre un terme à cette sordide affaire »*. Reprenant les termes du jugement selon lesquels *« la condamnation de la France (...) constitue une satisfaction appropriée pour le dommage légal et moral subi par la Nouvelle-Zélande »*, il a ajouté : *« Cette décision (...) crée une base qui nous permettra de tirer un trait »* avant de conclure qu'il *« espère travailler* avec [M. Rocard et son gouvernement] *pour reconstruire nos relations avec la France »*.

La position de Paris est similaire, preuve s'il en était que le long délai pour publier le jugement a été mis à *profit pour peaufiner* une solution acceptable pour tous. L'unanimité des trois juges sur nombre de points le confirme. Si le communiqué publié lundi par le Quai d'Orsay affirme qu'*« il ne lui appartient pas de commenter la sentence du tribunal »*, il précise qu'*« il s'y conformera »* et note *« avec satisfaction que cette décision clôt l'affaire »*. Paris *« se félicite de voir ainsi mis un terme définitif à un problème qui avait assombri un moment les relations entre la France et la Nouvelle-Zélande. Celles-ci pourront désormais se développer dans l'esprit d'amitié traditionnelle entre les deux Etats »*.

Le mystère de l'Elysée

Les ministres français vont donc pouvoir de nouveau se rendre à Wellington, où, ce n'est pas un secret, M. Rocard souhaite depuis longtemps effectuer une visite. Néo-Zélandais et Français vont désormais pouvoir revenir à leurs traditionnelles rivalités, sur les essais nucléaires à Mururoa tout comme *sur les quotas de beurre et* de mouton imposés par la CEE. Les passions nées d'un sabotage moralement injustifié et politiquement inutile, et *exacerbées pour des* raisons de politique interne aux deux antipodes, devraient s'apaiser. A moins que des considérations électorales ne viennent à rouvrir cette blessure officiellement cicatrisée.

Sur ce plan, les derniers propos prêtés à M. Palmer, selon lesquels le fonds *« destiné à encourager les relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays »* pourrait être affecté à la campagne contre les essais *nucléaires, ne seraient* pas des plus encourageants.

Pour autant, cet épilogue international ne clôt pas l'affaire Greenpeace *dans sa dimension franco*-française. Depuis septembre 1985, depuis les enquêtes de presse et l'aveu du premier ministre d'alors, M. Laurent Fabius, on sait que les services français ont coulé le Rainbow Warrior, on sait que l'opération *a mobilisé une vingtaine* d'agents de la DGSE parmi lesquels les deux membres de la « troisième équipe », auteurs directs de l'attentat *(le Monde* du 18 avril), on sait aussi que Charles Hernu, ministre de la défense, a ordonné cette mission sous la pression des amiraux du Pacifique, on sait encore que, *entre socialistes, on s'est menti* comme jamais au point que M. Fabius en conçut quelque amertume à l'égard du président de la *République.*

Mais, néanmoins, on ne sait pas tout. Sur l'essentiel : l'implication des services de l'Elysée voire du chef de l'Etat lui-même dans le feu vert *donné aux militaires* et *dans* le mensonge imposé entre le 10 juillet 1985, jour de l'attentat, et le 17 septembre, date du dévoilement de la « troisième équipe ». *On ne* sait pas tout *car* l'on n'a pas voulu savoir. Les multiples rebondissements de l'affaire ont fait oublier l'engagement pris, le 22 septembre 1985 *au soir, devant* les caméras de télévision par M. Fabius : *« Le gouvernement est favorable à la création d'une commission d'enquête parlementaire. »* Le premier ministre y revenait, trois jours plus tard sur TF1 : *« Dans une démocratie comme la nôtre, il appartient à la représentation nationale, aux élus, de pouvoir vérifier la réalité d'une affaire comme celle-ci. »* Las, seuls les communistes resteront partisans jusqu'au bout de cette commission ; ni les socialistes, ni la droite n'en voudront. Pourquoi ? Sans doute parce *qu'il restait un mystère que* les uns et les autres, par prudence partisane ou par respect institutionnel, ne souhaitaient pas approfondir.

On sait que les fonds nécessaires *à l'opération ont été débloqués* par le général Jean Saulnier, chef d'état-major particulier du président de la République jusqu'en juillet 1985. L'a-t-il fait sans connaître les *tenants et les aboutissants* d'une mission opérationnelle qu'il présenta à l'enquêteur désigné par M. Fabius, M. Bernard Tricot, comme une simple *« mission de renseignement »*.

On sait surtout que M. François Mitterrand fut informé dès le 17 juillet 1985, soit une semaine après l'attentat, de la présence d'agents français en Nouvelle-Zélande. Jusqu'au 7 août, pourtant, jour de l'échange de lettres entre le chef de l'Etat et son premier ministre, il ne se passera officiellement rien. *Trois semaines durant* lesquelles on imagine mal que M. Mitterrand n'ait pas eu une explication franche et directe avec Charles Hernu, fidèle de toujours. *De deux choses l'une, ou le* ministre de la défense lui a menti ou il lui a dit la vérité. Charles Hernu est parti avec son secret. L'histoire dira, un jour, si M. Mitterrand a été *trompé par cet ami, qu'il ménagera* pourtant grandement après sa disgrâce, ou s'il l'a laissé délibérément mentir à l'opinion.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Mort de Shepard Stone ancien directeur du Aspen Institute Berlin

Journaliste, historien, diplomate, Shepard Stone, qui dirigea pendant quatorze ans le Aspen Institute Berlin, une extension du Aspen Institute for humanistic Studies, la fondation de recherche située dans le Colorado, est mort d'une crise cardiaque au volant de sa voiture en se rendant pendant le week-end dernier à une conférence. Il avait quatre-vingt-deux ans.

Spécialiste de l'Allemagne (il avait obtenu un doctorat d'histoire à l'université de Berlin), Shepard Stone, qui avait servi dans les troupes américaines en Europe durant la seconde guerre mondiale, avait travaillé pendant seize ans au *New York Times* où il se spécialisa dans la politique étrangère. Nommé en 1952 à la High Commission for Germany, la commission américaine qui gérait les problèmes de l'après-guerre en Allemagne, il sera directeur des programmes internationaux de la Fondation Ford et conseiller auprès de l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement.

Ce n'est qu'en 1974 qu'il prendra la direction du Aspen Institute Berlin. M. Stone était également l'auteur d'un livre, *Shadow over Europe. The Challenge of Nazi Germany.*

MEXIQUE

Jean-Paul II s'est entretenu avec le président Salinas

Au deuxième jour de sa visite au Mexique, Jean-Paul II s'est rendu lundi 7 mai à Chalco, un bidonville des environs de Mexico, où il a lancé un appel à la solidarité pour lutter contre la pauvreté en Amérique latine. *« Nous ne pouvons vivre et dormir tranquillement quand des milliers de nos frères, la plupart proches de vous, manquent des choses indispensables pour vivre dans la dignité »*, a déclaré le pape lors d'une messe célébrée à Chalco, devant quelque cinq cent mile personnes.

La journée du pape avait commencé par un entretien d'une heure avec le président mexicain Carlos Salinas de Gortari . Les discussions ont porté sur les relations entre le Mexique et le Vatican, interrompues depuis le milieu du dix-neuvième siècle.

Malgré l'importance du service d'ordre, un petit incident a marqué la fin de cet entretien. Alors que le président Salinas raccompagnait le pape à son hélicoptère, une jeune femme a réussi à déjouer la surveillance policière pour se jeter aux pieds de Jean-Paul II, qui a simplement réagi en souriant. – (*AFP, Reuter.*)

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : arrestation de deux Colombiens qui tentaient d'acheter des missiles Stinger.** – Les autorités américaines ont arrêté en Floride, samedi 5 mai, deux trafiquants de drogue colombiens qui tentaient de se procurer des missiles *sol-air Stinger* pour commettre des attentats contre le gouvernement Barco. Selon les déclarations des enquêteurs du FBI, Alfredo Antonio Ramos Tinoco a été arrêté dans un hôtel de Tampa, et Luis Fernando Arcila-Giraldo, qui passe pour un proche collaborateur du chef du cartel de Medellin Pablo Escobar, a été appréhendé à l'aéroport de Miami. La veille, la chaîne de télévision ABC avait déjà annoncé que des trafiquants colombiens du cartel de Medellin avaient offert 6 millions de dollars pour se procurer des Stinger, dans le but avoué de commettre des attentats contre le président Barco. – *(AFP.)*

□ **PEROU: attentat manqué contre un candidat à la présidence.** – Alberto Fujimori, l'un des deux candidats au second tour de l'élection présidentielle péruvienne, a échappé à un attentat, dimanche 6 mai à Lima, lorsqu'un engin a explosé à environ 300 mètres de lui, blessant grièvement une jeune femme. L'attentat a été revendiqué, dans des tracts laissés sur les lieux de l'attentat, par le Mouvement de défense du peuple, groupe qui est une émanation du Sentier lumineux, l'organisation de guérilla maoïste. *« Ni Fujimori ni Vargas Llosa ne sont la solution, parce qu'ils représentent la droite. Vive la lutte armée »*, indique l'un des tracts, appelant les Péruviens à ne pas participer aux élections. – (*AFP.*)

□ **SALVADOR : ouverture des négociations de paix le 16 mai.** – Des pourparlers de paix entre le gouvernement salvadorien et les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) auront lieu le 16 mai au Venezuela sous l'égide des Nations unies. Ces négociations, qui visent à mettre un terme à un conflit vieux de dix ans qui a fait près de 75 000 morts, s'inscrivent dans le cadre d'un accord conclu le mois dernier à Genève entre le gouvernement et le FMLN. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Réouverture sélective du Tibet aux étrangers

L'accès au Tibet, à présent que *la loi martiale y a été levée,* sera sélectif, ont annoncé les autorités chinoises. Une nouvelle réglementation destinée *« aux étrangers » rendue publique lundi 7 mai* stipule que les visiteurs, qu'ils soient touristes, diplomates, journalistes ou hommes d'affaires, devront déposer au préalable une demande auprès du gouvernement local.

Avant l'imposition de la loi martiale en mars 1989, seuls les journalistes *étrangers résidant* à Pékin devaient demander aux autorités locales – qui en référaient secrètement aux autorités centrales – l'autorisation de se rendre sur le Toit du monde.

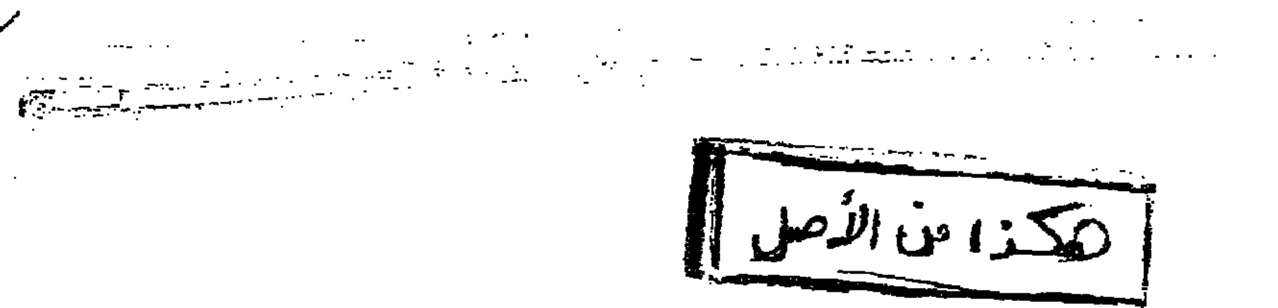
La nouvelle réglementation, visiblement destinée à écrémer les groupes de touristes de tout observateur trop curieux, n'a pas empêché un fonctionnaire local, cité par l'agence Chine nouvelle, d'assurer que *« des efforts seront déployés pour accueillir les étrangers »*, preuve à ses yeux que *« le Tibet continuera la politique de réforme et d'ouverture sur le monde extérieur »*. – (*Corresp.*)

LIBAN

Nouvelle flambée de violence en « pays chrétien »

Une quinzaine de personnes ont été tuées et 27 blessées, lundi 7 mai, *en cinq heures de duels* d'artillerie entre l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL), *les plus violents* dans le « pays chrétien » en dix jours.

Quatre appels au cessez-le-feu de la commission de médiation, *qui comprend des personnalités* politiques et religieuses chrétiennes, ont été nécessaires avant que les combats, commencés en *début d'après-midi et qui ont* « débordé » sur Beyrouth Ouest (musulman), ne baissent d'intensité. Des tirs à l'arme automatique *et à la roquette anti-char* se sont poursuivis jusqu'en fin de soirée entre les belligérants dans le secteur chrétien de Beyrouth et sa banlieue. – *(AFP.)*



POLITIQUE

La polémique sur l'amnistie et le débat de censure

M. Lajoinie affirme que le PCF « ne dédouanera aucun des responsables de la loi »

Le PCF ménage le suspense. *L'Humanité* du mardi 8 mai souligne, dans un encadré publié en première page, que la position du Parti communiste sur la motion de censure déposée par les groupes RPR, UDF et UDC de l'Assemblée nationale, qui doit être débattue mercredi soir 9 mai au Palais-Bourbon, ne sera arrêtée qu'au dernier moment, au terme de la réunion du comité central convoqué, « exceptionnellement » le même jour, à 17 heures, au siège du parti.

Le quotidien communiste fait durer le mystère sur les intentions de l'état-major du PCF en se bornant à mettre en exergue l'un des propos tenus lundi 7 mai, sur RTL, par M. André Lajoinie : *« Les communistes ne repoussent pas l'hypothèse de voter une motion de censure. »*

Si l'on s'en tient aux apparences, surtout après que *l'Humanité* a donné l'impression, dans un premier temps, de désavouer la réaction à chaud de M. Lajoinie – qui avait assuré, le jeudi 3 mai, que *son groupe ne faciliterait pas la « dérisoire opération »* de l'opposition de droite contre les socialistes (*le Monde* du 5 mai), – cette réunion extraordinaire du comité central du PCF apparaît plutôt de mauvais augure pour le gouvernement de M. Michel Rocard. La dernière fois que le PCF s'est livré à pareille mise en scène, cela s'est traduit par une décision spectaculaire. C'était dans la nuit du 18 au 19 juillet 1984, et, cette fois-là, après la démission du premier ministre, M. Pierre Mauroy, les dirigeants communistes décidèrent de quitter le gouvernement lors de la nomination de M. Laurent Fabius. L'union de la gauche reconstituée en 1981 avait vécu, et c'est M. Charles Fiterman qui déclarait alors que le comité central de son parti s'était prononcé *« dans le calme, la tranquillité et dans un esprit constructif »*. Si l'analogie avait valeur de règle historique, cela pourrait signifier que le gouvernement de M. Rocard n'a plus que quelques heures à vivre puisque le renfort des députés communistes permettrait à l'opposition de le renverser.

Mais les nouvelles déclarations faites lundi par M. Lajoinie n'autorisent pas à privilégier cette éventualité. L'ancien candidat à la présidence de la République s'est voulu aussi ambigu que possible. *« Nous avons dit, à plusieurs reprises,* a-t-il souligné, *que les communistes ne repoussaient pas l'hypothèse de voter une motion de censure - qu'elle vienne de droite ou de gauche, - puisque nous n'avons pas assez de députés pour en déposer nous-mêmes* (1). *Nous sommes libres de nous décider sur telle ou telle motion de censure. Nous sommes un groupe indépendant et nous refusons de perdre cette indépendance ». « Mais je voudrais revenir sur le fond de l'affaire,* a ajouté M. Lajoinie. *Quel que soit le vote des députés communistes, leur attitude ne dédouanera aucun des responsables de la loi d'amnistie : c'est-à-dire le gouvernement, le groupe socialiste qui l'a proposée, et la droite qui a permis de la faire passer. »* Le président du groupe communiste a notamment dénoncé *« ceux qui, comme Giscard d'Estaing, disent :* « Il faut changer la loi d'amnistie. » *Ce sont des menteurs, parce qu'abroger une loi promulguée ne changera rien. Une nouvelle loi pénale n'est pas rétroactive. Et ils le savent bien. Ils n'ont pas été trompés. Nous leur avons dit au cours du débat : voilà à quoi va aboutir cette loi d'amnistie. Ils n'ont pas voulu nous écouter, non pas parce qu'ils ne connaissaient pas la loi, mais parce qu'ils avaient des amis qu'ils voulaient blanchir ».*

Répliquer à M. Fiterman

Cette argumentation tend plutôt à confirmer que pour M. Lajoinie il ne saurait être question de faire à la droite quelque « cadeau » que ce soit, même si les socialistes restent éminemment coupables aux yeux des communistes.

Le président du groupe communiste, au demeurant, semble attendre un geste, au moins de la part du gouvernement et de sa majorité relative. Au cours de son intervention sur RTL, il a insisté, en effet, en regrettant à ce sujet *« le silence des médias »*, sur la proposition de son parti visant à réviser la Constitution de telle sorte que *« de telles amnisties ne se renouvellent jamais ». « Pour cela,* a déclaré M. Lajoinie, *il n'y a qu'un seul moyen : réformer la Constitution. Nous proposons cette modification, autrement dit un amendement à la Constitution qui exclue des lois d'amnistie les hommes politiques qui se seraient livrés à des détournements de fonds publics. »* Regrettant que cette proposition n'ait pour l'instant suscité *« aucune réponse »* de la part des autres groupes parlementaires, M. Lajoinie a conclu : *« Ils sont au pied du mur. »* Un appel en forme de perche?

Compte tenu de la crise qui affecte aujourd'hui le PCF, il est évident, en outre, que les considérations internes ne sont pas étrangères à la réunion du comité central *en séance « exceptionnelle ».* Il ne fait aucun doute que l'état-major du parti entend faire d'une pierre deux coups en profitant de ce contexte pour répliquer ... à M. Fiterman, passé en six ans du rôle de porte-parole à celui de franc-tireur, au moment où celui-ci, justement, vient de faire la leçon à ses camarades en expliquant, dans les colonnes du *Monde* du 5 mai, que les communistes, sauf à se discréditer davantage, ne peuvent pas *« évoquer fréquemment une censure et ne pas la voter si l'occasion se présente »*, tout en affirmant qu'*« il y a une majorité de gauche possible à l'Assemblée nationale »* et en préconisant *« une action politique qui ouvre un chemin crédible sans se limiter à un discours qui n'aurait aucune portée pratique »*. La vraie victime de la censure ne sera peut-être pas celle qu'on pense...

ALAIN ROLLAT

(1) En vertu de l'article 153 du règlement de l'Assemblée nationale le dépôt d'une motion de censure doit être accompagné *« de la liste des signatures du dixième au moins des membres de l'Assemblée.»*

POINTS DE VUE

Malaise démocratique

par Gilbert Bonnemaison

HAZEBROUCK, c'est fini ! La gauche a mis fin aux pressions du pouvoir politique sur les juges ; c'est à *son honneur*. Elle propose, aujourd'hui, de confier aux juges suprêmes un contrôle sur la loi votée par les élus du peuple quand le citoyen se considère comme lésé dans ses droits fondamentaux. Dans le débat, naturellement conflictuel, entre *le pouvoir et la justice qui a le devoir de défendre* les libertés du citoyen, la gauche a choisi son camp.

Les juges interprètent la loi. La qualité de leur interprétation fait leur noblesse et leur confère la légitimité de juger.

Une loi sur le financement des partis est votée, mettant en accord les faits et le droit, *légalisant et réglementant* ce qui, dans d'autres pays d'Europe et du monde, était déjà légalisé et réglementé. Dans tous les domaines, la société évolue ; ses évolutions sont constatées plus ou moins rapidement selon les pays ; *nous sommes, parfois, en avance* ; cette fois, nous étions en retard, car, paradoxe dans un pays fondateur de la démocratie, nous n'avons jamais su avoir un regard sain et pondéré sur les moyens *indispensables au fonctionnement de la démocratie.*

Un article de la loi accorde l'amnistie à tous les inculpés dans des affaires directement liées au financement des partis. En sont exclus les parlementaires en activité et tous ceux qui ont tiré personnellement *profit de ces opérations* ; telle est la volonté du législateur.

Un non-lieu est rendu dans l'affaire Nucci. La juridiction était libre de ne pas le rendre. Personne ne pouvait être plus libre que les magistrats qui la composent au sommet de leur carrière. *Pourquoi avoir préféré* au courage de l'arrêt de renvoi, dans l'exercice de sa mission, le recours à la presse, ignorant ainsi le secret du délibéré, l'obligation de réserve ? La mécanique était lancée.

D'autres *juges* interprètent la loi en amnistiant uniquement les politiques, allant délibérément contre la volonté du législateur. D'autres, encore, refusent la condamnation de fraudeurs fiscaux ou *libèrent* des personnes détenues pour escroquerie ou vol, au prétexte d'une évolution de l'ordre public aussi imaginaire, ici, qu'elle l'aurait été quand a changé *le droit en matière de médias, ou d'avortement, ou d'autres. L'utilisation perverse* de la liberté d'autrui, dans un jeu qui dévoile la fragilité des mises en détention, fait mieux comprendre l'augmentation constante du nombre des détenus.

Le débat judiciaire et le débat politique n'ont de commun que le contradictoire. Il n'est pas sain qu'ils se mélangent. Que certains juges se lancent dans une bataille antiparlementaire ne condamne pas l'avenir de notre justice, qui en a vu d'autres, mais cela accroît *un malaise démocratique que certains ont intérêt à installer dans nos âmes* républicaines. Le Pen, bénéficiaire comme d'autres des illégalités antérieures, peut rendre grâces à l'irresponsabilité de certains *juges.*

Quant à l'Etat, il convient qu'il médite : l'insuffisance chronique des moyens *génère certaines médiocrités aussi sûrement* que le vent apporte la tempête. L'année de la justice ne devra pas se réduire à un apport de bonnes paroles, mais à un véritable programme de modernisation, assorti des moyens financiers nécessaires, c'est-à-dire plus importants qu'ils ne semblent être prévus, pour promouvoir l'essor fonctionnel et intellectuel indispensable de l'institution *judiciaire.*

► **Gilbert Bonnemaison est député, socialiste, de la Seine-Saint-Denis, maire d'Epinay-sur-Seine.**

Nul n'est censé...

par Rémy Douarre

DANS tous les actes de sa vie civile, il est régulièrement opposé au justiciable que *« Nul n'est censé ignorer la loi ».* Il en va ainsi *a fortiori,* des parlementaires qui la font, en débattent, la votent où s'abstiennent.

Les entendre aujourd'hui dénoncer, au nom d'une moralité subitement retrouvée, les effets pervers des lois d'amnistie qui les concernent directement relève d'une rare *audace, d'une triste bouffonnerie.* Admettre que certaines de nos lois sont débattues et votées par des personnes incapables d'en apprécier l'exacte portée est un discours dont l'opinion publique ne saurait se satisfaire.

Au citoyen on ne pardonne *rien. Voudrait-il, pour se disculper, invoquer* une absence de participation active à un fait dommageable dont il serait le témoin passif ou taisant que sa responsabilité serait néanmoins recherchée. Que nos hommes politiques se *souviennent que c'est à partir de ce* même raisonnement que sont engagées les poursuites pour *non-assistance à personne en danger et qu'enfin invoquer* sa propre *turpitude* active ou passive est un moyen de défense qui n'a pas cours devant nos tribunaux.

Le ridicule de la situation est déjà censuré par l'opinion publique. Il est le juste prix à régler à la démocratie, la seule facture qui ne bénéficiera pas de l'amnistie du peuple français.

La morale de cette histoire est qu'on n'est pas toujours aussi bien servi que par soi-même, qu'en *« s'autoblanchissant » on « s'autonoircit » dans le même temps*, qu'il est *inique* de reprocher à nos juges de ne pas laver plus blanc et qu'il est enfin urgent de permettre au citoyen de saisir directement et de façon élargie le Conseil constitutionnel.

► **Rémy Douarre est président de l'Union des jeunes avocats de Paris (UJA).**

Urbanisme et infractions

Le préfet de la région Corse fait l'état des lieux

AJACCIO

de notre correspondant

« Parce que l'on parle trop souvent de ces sujets sans en avoir approfondi les données de base », le préfet de la région Corse, M. Alain Bidou, a estimé que l'heure était venue de rappeler la ligne de conduite de l'Etat en matière d'urbanisme et de construction. Il entendait ainsi faire pièce aux affirmations de ceux qui, pour des raisons politiques ou écologiques, prétendent que le littoral de l'île est mis en coupe réglée et que la spéculation s'y donne un cours tel que le temps de tous les dangers est arrivé.

Prenant l'exemple de la Corse-du-Sud, département dont il est également le préfet, M. Bidou a indiqué que trente-deux communes seulement sur cent vingt-quatre ont un POS (plan d'occupation des sols) ou des MARNU (modalités d'application du règlement national d'urbanisme), en précisant toutefois que douze d'entre elles sont situées sur le littoral et représentent 85 % de la population.

« Le schéma d'aménagement de la Corse actuellement en chantier, qui devra pouvoir être promulgué fin 1990-début 1991 par un décret en Conseil d'Etat, aura force de loi, a précisé M. Bidou, *et s'appliquera à toutes les communes.. »*

La responsabilité des collectivités locales est, ainsi, une réalité que les lois de décentralisation ont renforcée. Mais les services de l'Etat n'en font pas moins leur devoir, a assuré le préfet de Corse-du-Sud : 213 observations au titre de la légalité pour 710 dossiers en 1988, 303 pour 913 en 1989 – observations ayant le plus fréquemment conduit à la modification de l'acte litigieux, voire à son retrait ou à la saisine du tribunal administratif, – 112 procès-verbaux d'infractions en 1988, 80 (+ 3 arrêtés d'interruption de travaux) en 1989.

« Au 1er janvier 1990, a dit M. Bidou, *331 dossiers sont au contentieux pénal, dont 197 en cours d'instruction, 88 en saisine parquet et 46 en astreinte. Sur ces derniers, la justice a ordonné 20 démolitions, 9 remises en état et 17 mises en conformité. »*

Enfin, M. Bidou, pour situer dans ses proportions l'ampleur de la « pression foncière », a indiqué qu'en 1989 on avait délivré dans le département 1 524 permis de construire, outre la création de cinq lotissements et de sept campings, soit à peu près autant que l'année précédente.

PAUL SILVANI

Le nouveau statut de l'île

La droite et le centre défavorables à l'autonomie

AJACCIO

de notre correspondant

La préparation de la loi-cadre sur la Corse, qui devrait être soumise au Parlement à l'automne prochain, retient l'attention des organisations politiques de l'île, tandis que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, poursuit ses consultations en recevant les délégations des groupes de l'assemblée régionale.

Les rumeurs selon lesquelles le gouvernement pourrait accorder un statut d'autonomie interne perssistant, les formations qui y sont hostiles allument les contre-feux en accusant M. Joxe de « collusion » avec les nationalistes et les autonomistes. C'est le cas pour le RPR, qui vient de tenir des assises régionales à Ajaccio sous la présidence de M. Alain Juppé *(lire ci-dessous)*, et pour le MRG, qui a tenu séminaire à L'Ile-Rousse sous la présidence du député de Haute-Corse et maire de Bastia, M. Emile Zuccarelli (PS).

Les deux principaux partis politiques insulaires se déclarent favorables à l'*extension des pouvoirs et des compétences* de la région, mais dans le cadre d'une évolution nationale. M. Jean Baggioni (UDF), premier vice-président de l'assemblée de Corse, est également partisan de cette formule. Il préconise, pour sa part, un scrutin à deux tours sans prime à la majorité, afin de permettre les regroupements et d'assurer la relève aux élections de 1992.

F.S.

Un « manifeste » du RPR

AJACCIO

de notre correspondant

Au terme d'assises régionales réunies le vendredi 27 avril à Ajaccio, M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, a annoncé un *« manifeste du RPR pour la Corse »,* qui sera publié au début juin et réunira dans une plaquette les propositions constituant la ligne du mouvement.

Le secrétaire général du RPR a déclaré que ce document comportera une déclaration politique préalable indiquant *« la volonté très arrêtée de tout faire pour restaurer l'autorité de l'Etat et rétablir la paix civile ».* Il a affirmé que le gouvernement de Jacques Chirac avait *« démantelé les réseaux terroristes »,* alors que *« depuis deux ans, on fait non seulement preuve de laxisme et d'immobilisme, mais on privilégie aussi le dialogue avec des hommes qui ne sont pas représentatifs ».*

En un mot, *« la situation dans l'île nous paraît préoccupante ».*

M. Juppé a révélé les lignes de force du « manifeste » : une plus grande décentralisation en faveur de la Corse, mais non l'autonomie qui *« mettrait en cause l'unité de la République »* ; la réforme du mode de scrutin des conseils régionaux, la stabilité de l'exécutif devant être assuré par une prime à la majorité, comme dans les villes de plus de 30 000 habitants *(« personnellement »,* M. Juppé est favorable au scrutin de liste régional et non plus départemental) ; des mesures de défiscalisation dans le cadre d'un régime fiscal particulier actualisé ; la transformation de la dotation de continuité territoriale en dotation de décentralisation, de manière à assurer à l'office régional des transports et à l'Assemblée de Corse la maîtrise des transports ; la généralisation de l'emploi de la langue corse.

P. S.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Réunie en synode national

L'Eglise réformée de France rappelle les protestants à leur devoir de « solidarité »

L'Eglise réformée de France, la plus grande des Eglises protestantes, a réuni son synode national à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) du 5 au 7 mai. Ses délégués laïcs et pasteurs ont notamment étudié la question des nouvelles solidarités à mettre en œuvre dans la société.

Les protestants n'en finissent pas de s'interroger sur leur identité. A l'automne dernier, ils ont commandé une coûteuse enquête à l'IFOP pour mesurer leurs handicaps dans l'opinion. Leur popularité n'est pas mauvaise. Leur image (*« rigueur », « intelligence », « ouverture d'esprit »)* est même plutôt flatteuse, mais, fuyant toute attitude spectaculaire, leurs positions sont peu ou mal perçues, et les protestants (comme MM. Rocard, Joxe, etc.) sont, en définitive, plus connus que le protestantisme.

Comme pour mieux rappeler leur singularité, ils ont multiplié, au cours des années 80, les cérémonies commémoratives (Tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes en 1985, Bicentenaire, l'an dernier, de la Révolution). Aujourd'hui, leur tentation serait de mettre sur le dos de ce que M. Jean Baubérot, historien et universitaire protestant, a appelé *« l'oecuménisme fusionnel »*, l'effacement relatif de cette spécificité protestante.

Dès l'ouverture du Synode réformé d'Enghien, le pasteur Jean-Pierre Monsarrat, président de l'Eglise réformée de France, a mis les choses au point : *« Nous entendons d'abord servir l'Evangile... L'importance décisive de ce message d'espérance l'emporte, et de combien, sur nos étiquettes confessionnelles ».*

Divergences sur l'œcuménisme

Mais, à une époque de réaffirmation européenne, et même universelle, du catholicisme, être œcuménique pour deux est une attitude qui, chez les protestants, ne va plus de soi. *Répondant au président de* l'ERF, Mme Monique Veillé, l'une des trente femmes pasteurs réformés *(sur 440) s'est taillé* un beau succès en affirmant : *« Il existe plusieurs manières de servir l'Evangile. Il est souhaitable qu'un vaste public sache que l'on peut être chrétien de plusieurs manières. Il ne s'agit pas de faire du prosélytisme, mais de montrer qu'il y a une alternative possible ».*

D'autres formes de particularisme ont été également mises au jour au cours du principal débat de ce synode, portant sur le thème Evangile et services. Le protestantisme met fortement l'accent sur la vocation sociale du croyant, souvent traduite en engagement politique individuel ou collectif dans les Eglises. La montée des situations d'urgence (pauvretés, précarité, racisme) conduit les réformés à s'interroger à nouveau sur leurs solidarités et leur mode de présence dans la société.

A ce point de vue, un constat plutôt négatif a été dressé.

« Nos Eglises sont elles provoquées par cette présence des pauvres ? », s'est interrogé M. Gérard Delteil, professeur à la faculté de théologie protestante de Montpellier, ajoutant : *« La distance grandit entre le travail diaconal (les services) et la vie des paroisses protestantes. La diaconie travaille sur les marges et se sent souvent marginalisée dans la vie des communautés ».*

C'est donc un élargissement de la perspective qu'il propose dans son rapport. Parce qu'il a le souci de la minorité et la pratique de la délibération, le protestantisme est bien placé pour proposer à la société française une *« nouvelle laïcité »*, dépassant *« la montée des intolérances et les relents de reconquête chrétienne »*. Et plus loin encore, c'est une *« nouvelle spiritualité »* (renouvellement des cultes, de la théologie, du style de vie) que l'Eglise devrait proposer à l'aube du troisième millénaire.

Ce rapport a été adopté par le Synode national réformé par 87 voix contre 5. Malgré la netteté de ce résultat, des limites ont été opposées, en effet, à une telle conception du rôle de l'Eglise. Des délégués ont estimé qu' *« en matière d'éthique sociale et politique, l'exigence de la raison et les solidarités humaines suffisent à chacun pour décider de ses engagements sans recours préalable à la Bible ».*

Autrement dit, exprimé notamment par le pasteur Alain Chardart, de Paris, un courant se développe chez les réformés, qui entend rappeler l'Eglise à sa mission éthique, éducative, spirituelle, rompant toute confusion avec un engagement social ou politique récupérant la Bible. Ce souhait de recentrage traverse désormais la plupart des confessions protestantes (sans parler des catholiques). La prochaine assemblée générale du protestantisme (elle se réunit tous les quatre ans), qui aura lieu en 1991 à Lille, n'a-t-elle pas choisi comme thème la grâce ? Signe des temps. En 1983, elle avait choisi les questions de paix. En 1969, celles du développement du tiers-monde.

Tout au long du Synode, apparemment consensuel et plutôt terne, sur fond de crise des effectifs pratiquants (450 000 réformés) et du recrutement des pasteurs (80 postes ne sont pas pourvus), des lignes de clivages théologiques ont ainsi vu le jour sur l'identité protestante et le mode de présence de l'Eglise dans la société. Pour le moment, ces clivages relèvent encore largement du *« non-dit »*, estime M. Jean-Paul Sauzède, le nouveau secrétaire général de l'ERF, mais jusqu'à quand ?

HENRI TINCQ

Immigration : la mosaïque canadienne

Suite de la première page

L'intégration se fait dans le respect des cultures d'origine. Dans tout le pays, les communautés ont pignon sur rue et cultivent avec vigueur leurs traditions. Les plus anciennement arrivés comme les Juifs, les Italiens, les Grecs, les Arméniens ou les Portugais ont leurs propres églises, leurs écoles de l'après-midi ou du samedi, leurs clubs sportifs et culturels, etc. Dans le même temps, ils sont parfaitement à l'aise dans la société canadienne.

La politique d'intégration des immigrants est active. Ainsi à Ottawa, Zulfi Khofa est directeur d'une école où l'on enseigne les langues d'origine. Ce samedi matin, comme chaque semaine, plus de mille petits Chinois emplissent les classes et les couloirs. Pendant qu'ils apprennent la langue de leurs ancêtres, leurs parents disposent du gymnase pour jouer au badminton ou prendre des cours d'arts martiaux. Dans une école du quartier voisin, des Lituaniens, des Erytréens, des Grecs bénéficient des mêmes facilités. Ailleurs, ce sont les enfants de la communauté allemande ou jamaïcaine. Toujours aux frais du contribuable consentant.

Foulard en amiante

C'est ce respect des différences qui a guidé l'attitude du gouvernement d'Ottawa dans l'affaire du turban. Dans le même registre, Smaïl Bouikni, directeur des politiques d'intégration au ministère de l'immigration du Québec, cite une anecdote édifiante : récemment, une étudiante musulmane refusait de retirer son foulard islamique en travaux pratiques du chimie, alors que tout couvre-chef en tissu était interdit dans le laboratoire par mesure de sécurité. Au lieu d'ouvrir un débat sur la laïcité, les autorités académiques lui ont procuré un foulard... en amiante. Une pirouette sans doute, mais la tolérance de cette société pluraliste ravit les nouveaux venus.

Le Canada n'est pas pour autant à l'abri de réactions d'exclusion avec l'arrivée massive des nouveaux immigrants d'Asie, des Caraïbes et bientôt d'Afrique. Ces communautés désignées, par le terme de *« minorités visibles »*, ne font certes pas l'objet d'un rejet politiquement exprimé. Hormis quelques nostalgiques de la prédominance blanche, qu'elle soit catholique ou protestante, française ou britannique, Le Pen n'a pas d'émule au Canada, et l'antenne de SOS-Racisme au Québec n'est pas débordée de travail.

Cependant, les responsables d'associations, comme ceux des services gouvernementaux d'aide aux immigrants, signalent tous l'émergence d'une discrimination raciale dans les recherches d'emploi ou de logement. *« La xénophobie existe. Les gens ne nous emploient pas s'ils ont une alternative »*, affirme Ahmed Lotfi, un Marocain installé depuis quinze ans, comme l'atteste son fort accent québécois. Professeur de gestion à l'université, il estime de 50 % à 55 % le pourcentage de chômeurs dans la communauté nord-africaine du Québec.

Le taux de chômage est le même chez les jeunes Noirs de Toronto, malgré la spectaculaire expansion économique que connaît la région. Pour Georges Weiner, secrétaire d'Etat au multiculturalisme, *« l'exclusion de toute une génération est une catastrophe »*. Il faut dire que la fonction publique ne donne guère l'exemple : moins de 3 % des fonctionnaires sont issus des *« minorités visibles »*, alors qu'elles représentent 6,4 % de la population active.

Le gouvernement du Québec vient de promettre de porter ce taux à 12 %. Toutefois, le problème que doit affronter aujourd'hui le Canada ne peut se régler par un simple artifice de quotas. *« Nous souffrons d'une crise d'identité nationale »*, diagnostique M. Weiner.

C'est aussi l'avis de Kimon Valaskakis, professeur de sciences économiques à l'université de Montréal, auteur d'un ouvrage récent, intitulé *le Canada des années 90 : effondrement ou renaissance*. Cet universitaire, d'origine grecque, estime que le multiculturisme est une arme à double tranchant : *« Le choc des cultures peut être fécond s'il est bien géré,* dit-il. *Or le Canada n'a pas de projet de société à proposer. L'absence de raison d'être va nous mener à des conflits ethniques. Devenir Canadien, qu'est-ce que cela signifie ? A quoi peut-on s'assimiler ? Toronto est déjà l'image d'un Canada ghettoïsé. »*

De toutes les provinces, le Québec est sans doute celle qui propose le projet le plus clair : *« C'est l'Amérique en français »*, résume Paul Simard, du ministère québécois de l'immigration. Sa politique est sélective mais très volontariste, grâce à ses propres bureaux à l'étranger. La province, vieillissante, doit compenser un taux de natalité très bas. Vingt-cinq mille immigrants y arrivent chaque année depuis dix ans. Le plan d'immigration pour 1990 est de trente-cinq mille nouveaux arrivants.

Bonus aux francophones

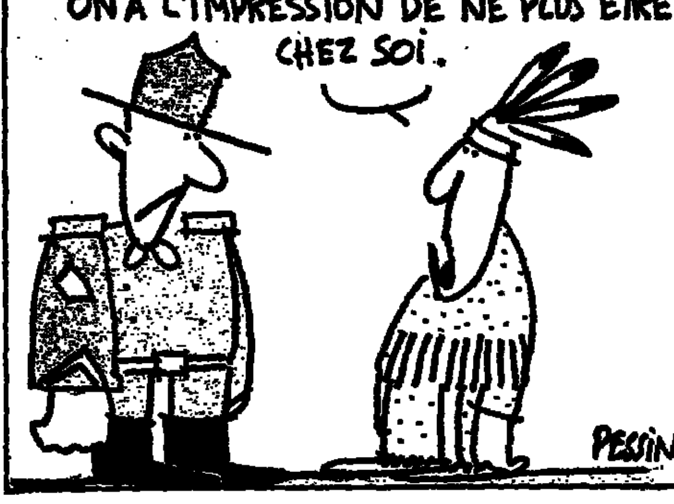
Malgré ses efforts, le Québec a du mal à remplir ses objectifs. Alors qu'il représente le quart de la population canadienne, il ne reçoit que 16 % des immigrants. Bon nombre n'y restent pas : au bout de trois ans, plus de la moitié s'est installée ailleurs. *« Ils prennent la 501 »*, dit-on ici pour désigner l'autoroute qui mène de Montréal à Toronto et son miracle économique. Pour ceux qui restent, l'intégration est d'abord linguistique. Dans sa sélection des immigrants, le Québec accorde un bonus aux francophones. Sur la grille de sélection, un candidat à l'immigration qui parle français obtient d'emblée quinze points, alors que le fait de parler anglais n'en rapporte que deux. Ensuite, la fréquentation de l'école française est obligatoire.

Mais la question linguistique n'est pas tranchée pour autant. Si les enfants fréquentent l'école française, les parents ont été accueillis dans une société qui, il y a encore quinze ans, était surtout anglophone. On parle peut-être français dans les salles de classes, mais à la maison, dans la rue, voire dans la cour de récréation, c'est l'anglais et la langue d'origine qui font la loi.

Les différences linguistiques s'exarcerbent : les journaux de Montréal font autant état de rixes entre élèves francophones et allophones que d'incidents, entre francophones et anglophones. La mosaïque canadienne se complique d'une donnée linguistique qui ne s'estompe pas. Cinquante à soixante communes anglophones de l'Ontario ne viennent-elles pas de se déclarer unilatéralement unilingues, en contravention avec le bilinguisme officiel ?

Georges Weiner dénonce *« ces actes antiquébécois »* de la même manière qu'il fustige tous les *« incidents d'intolérance »* rapportés par la presse, et dont le Parlement d'Ottawa nourrit de plus en plus ses débats. Il se propose de réunir cette année une conférence canadienne des droits de l'homme pour réfléchir à un nouvel acte de citoyenneté. *« Le moment est opportun,* affirme-t-il, *de régler une fois pour toutes la question : what is a Canadian ? »*

JEAN-JACQUES BOZONNET



EN BREF

□ **Fin du conflit des toreros à Nîmes.** – Les toreros français qui occupaient la mairie de Nîmes pour protester contre leur sous-représentation à la Féria de Pentecôte ont obtenu en partie satisfaction lundi 7 mai . Six d'entre eux participeront aux corridas programmées, contre deux annoncés initialement par la direction des arènes.

□ **Ravitaillement de la station orbitale Mir.** – Une fusée soviétique Progress, la quarante-deuxième du nom, s'est arrimée, lundi 7 mai, à la station orbitale soviétique Mir. Lancé samedi 5 mai, le « cargo de l'espace » contenait du combustible pour les différents propulseurs de la station, ainsi que de l'eau, des vivres, des outils et du courrier destinés aux deux cosmonautes Anatoli Soloviov et Alexandre Balantine, qui séjournent à bord de Mir depuis le 13 février. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a modifié le sens d'une partie de l'article consacré aux travaux du professeur Alain Privat (INSERM/Montpellier) concernant la greffe de cellules nerveuses chez le singe macaque (*le Monde* daté 6-7 mai). Comme il était précisé par ailleurs, ce travail avait pour but une initiative – réussie – de greffes de cellules nerveuses *dans* (et non de) la moelle épinière. En outre, comme nous l'avions indiqué dans nos éditions du 5 mai, la première américaine de culture *in vitro* de neurones humains publiée dans la revue *Science* était signé par le professeur Solomon H. Snyder.

JUSTICE

Des travailleurs sociaux poursuivis pour non-dénonciation de crime

Le secret du viol

En février 1989, une fillette âgée de neuf ans était violée par son père. Pour avoir tardé à dénoncer ce crime, quatre femmes, travailleurs sociaux œuvrant dans le Gers, comparaissaient, le 3 mai, devant le tribunal correctionnel d'Auch. Soutenues par leurs syndicats, elles invoquent pour leur défense le secret professionnel et l'intérêt de l'enfant. Ce procès passionné, dont le jugement sera rendu le 28 juin, a mis en lumière les contradictions du travail social et ses rapports difficiles avec l'institution judiciaire.

AUCH

de notre correspondant

Une seule certitude dans cette affaire : les faits sont avérés et personne ne les conteste. M. Jean-Pierre Belmas, le président du tribunal, s'est attaché à la reconstituer avec une minutie qui a suscité quelques murmures dans une salle tout acquise à la cause des inculpés. Le 5 février 1989, une fillette âgée de neuf ans est violée par son propre père qui exerçait sont droit de visite après la séparation des parents et qui sera condamné pour ce crime à dix ans de réclusion criminelle. Mais ce 5 février, la mère, qui accompagnait sa fille gravement traumatisée à la clinique, déclarait au médecin de service : *« Le viol a été commis par un handicapé mental que je reçois chez moi. »* Plus tard, elle dira avoir menti *« pour protéger sa famille »*.

Après avoir consulté le président de l'ordre des médecins, le gynécologue de la clinique alertait, le 6 février, le docteur Annick Polhmann, médecin inspecteur de la DDASS, qui cependant ne recevra sa lettre que le 9 ou le 10 février. Mais la décentralisation est passée par là : sans chercher à en savoir davantage, le docteur Polhmann transmettait l'affaire à Mme Christine Kuentzmann, attachée départementale au service de l'aide sociale à l'enfance, qui entrait en possession d'un certificat médical *« particulièrement descriptif »*.

« Se déterminer en conscience »

Partie le soir même en congé, elle confiait un mot, chargé de nombreuses interrogations, à sa secrétaire qui devait le remettre à Mme Liliane Giustiniani, assistante sociale chef. En bout de course, celle-ci sollicitait enfin l'assistante sociale du secteur, Mme Anne-Marie Fougère.

Cette professionnelle de terrain, s'occupant de la famille concernée depuis six ans, devait finalement réussir à convaincre la mère de la fillette de saisir la justice, le 15 février, soit dix jours après le viol. Non sans avoir au préalable obtenu la vérité : l'auteur du crime est son ancien mari. Dix jours de trop pour l'association Enfance et partage, partie civile, dont l'avocat a stigmatisé à l'audience *« des relents de lenteur, comme une odeur d'administration »*. *« L'enfant ne courait pas de danger »*, ont rétorqué les inculpées. M. Hervé Robin, procureur de la République, n'est pas de cet avis : *« Quand on m'a signalé le viol, j'étais fou de rage et je le suis encore »*, a-t-il lancé dès les premiers mots de son réquisitoire.

C'est lui qui, au nom du ministère public, a décidé de poursuivre les travailleurs sociaux sur la base de l'article 62 du code pénal qui réprime la non-dénonciation de crime. Les prévenus lui opposent l'article 378 du même code pénal qui protège leur secret professionnel. Aux yeux du procureur, ce n'est que *« le parapluie habituel, l'alibi factice qui permet de justifier a posteriori des comportements répréhensibles »*. D'autant plus que le troisième alinéa de cet article 378 délivre ces professionnels de l'obligation de secret quand les faits concernent un mineur de moins de quinze ans.

Toutefois, pour Me Daniel Soulez-Larivière, l'un des défenseurs des prévenues, cet alinéa recouvre *« la faculté de se déterminer en conscience pour chaque cas d'espèce »*. *« Nous avons agi sur un seul critère,* a expliqué l'assistance sociale de secteur, Mme Fougère. *L'image de son père étant détruite, il fallait préserver celle de sa mère en l'amenant à dénoncer elle-même son ancien mari. La fillette doit sentir un allié dans la famille pour que son avenir soit préservé. » « L'opportunité de poursuivre, c'est à nous, justice, qu'elle appartient,* a rétorqué M. Robin (...). *Pendant ce temps, le violeur courait toujours. »* Non, décidément, pour les avocats de la défense, *« le judiciaire n'entend pas le langage social »*. Mais *« au nom du secret professionnel et du respect de la hiérarchie, il y a des viols qui durent des années »*, leur a répliqué l'avocat de la partie civile.

Le procureur a requis 15 000 F d'amende pour Mmes Polhmann, Kuentzmann et Giustiniani, et la relaxe pour Mme Anne-Marie Fougère. Jugement le 28 juin.

DANIEL HOURQUEBIE

□ **Un détenu retrouvé pendu dans sa cellule.** – Un homme de quarante-quatre ans, détenu depuis le 5 mai à la prison du Mans (Sarthe), a été découvert pendu dans sa cellule lundi 7 mai. Un surveillant a découvert Philippe Monceau, inculpé d'attentats à la pudeur, pendu aux barreaux de son lit à l'aide d'une ceinture en tissu. Ses trois codétenus ont affirmé n'avoir rien entendu.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5255

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■					
IV					■		■		
V									
VI						■			
VII		■				■			
VIII			■						■
IX		■					■		
X				■				■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Ce que l'on fait souvent après avoir bu la tasse. – II. Est appelée à se faire suivre. – III. Groupement d'intérêt économique. Faire avancer. – IV. Source de chaleur. Lettre grecque. – V. Peut se porter comme un charme. – VI. Rendra moins efficace. Peut se faire siffler dans la rue. – VII. Est destiné à la terre. Certains s'en mettent plein la panse. – VIII. Ne perd pas la tête. Est légère comme une plume. – IX. Qu'il est impossible d'entraîner. Réfléchi. – X. Fit acte de violence. Passe souvent à table. – XI. Il y a toujours du feu dans sa cheminée. Reçoit de l'eau.

VERTICALEMENT

1. Regroupe de très nombreux moyens de communication. – 2. Font des restes. Note. – 3. Qui ne marchent donc pas. Employé pour faire la peau. – 4. Fait rêver. Fut victime d'un enlèvement. – 5. Occasion de jouer. Se font tirer dessus. – 6. Agit lentement. A court d'effets. – 7. Va de main en main. Cité normande. Article. – 8. Mangent leurs victimes. – 9. On y met les pieds. Fait des cours.

Solution du problème n° 5254

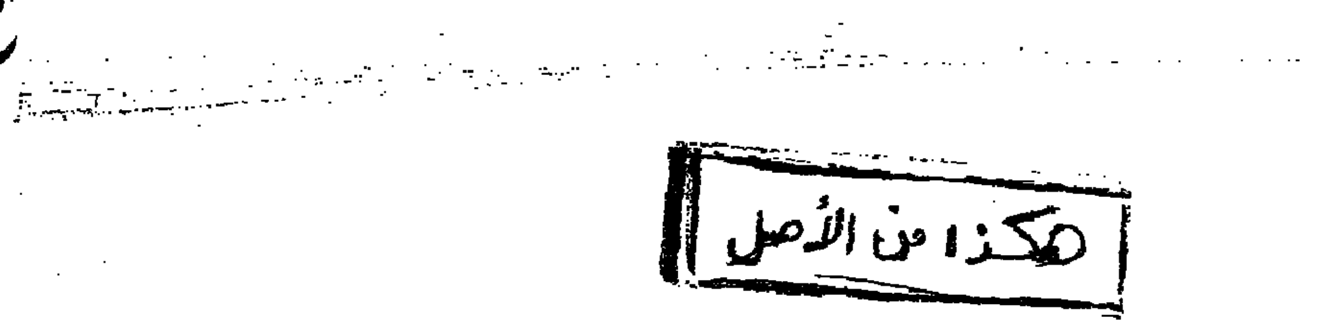
Horizontalement

I. Sombrero. – II. Clore. Ida. – III. Afias. Éon. – IV. Passionné. – V. Hie. Dû. – VI. Arsouille. – VII. Ne. Besoin. – VIII. Colt. Et. – IX. Rail. Idée. – X. Entente. – XI. Sas. Isée.

Verticalement

1. Scaphandre. – 2. Ollaire. Ans. – 3. Moïses. Cita. – 4. Bras. Oboles. – 5. Résiduel. – 6. Ouistit. – 7. Rien. Lô. Dés. – 8. Odon. Liée. – 9. Ane. Entêté.

GUY BROUTY



SOCIÉTÉ

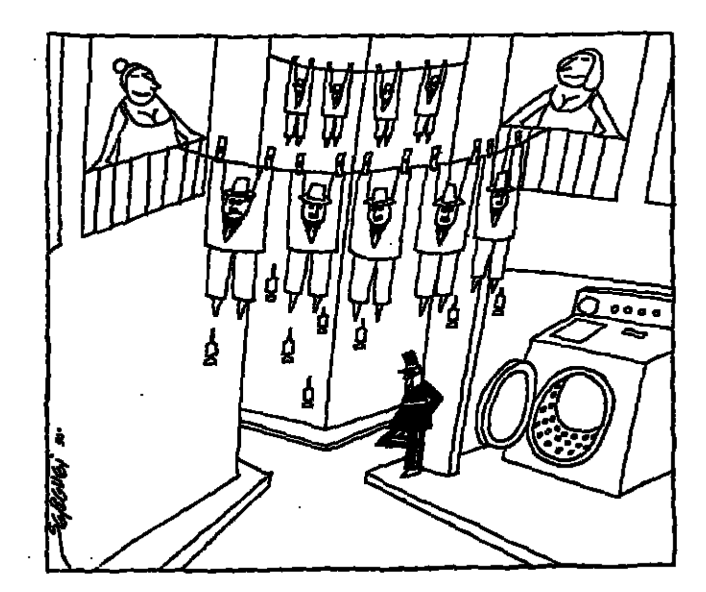
Des barrages pour faire échec à la drogue à Marseille

L'autodéfense de la cité Leduc

Pour faire échec à la drogue, les habitants de la cité Leduc, dans les quartiers nord de Marseille, ont décidé le blocus de leur îlot. Barrages, voitures suspectes refoulées : ils préfèrent faire la police eux-mêmes plutôt que de dénoncer des trafiquants qui sont parfois des voisins ou des parents.

MARSEILLE

correspondance



La cité détonne par rapport aux barres de Frais-Vallon, tout proche, et aux autres grands ensembles des quartiers nord. Et si les habitants n'avaient pas dressé cette banderole : *« La cité Leduc en a marre de la drogue »*, à l'entrée de l'unique chemin qui y mène, on passerait sans la voir. Trois cent cinquante personnes vivent là, dans des bâtiments de cinq étages.

Pour éviter les squatts – mais sans succès, – une trentaine d'habitations ont été murées après le départ de leurs occupants, dans l'attente d'une réhabilitation désirée et redoutée. A l'intérieur des appartements, les murs sont noircis par l'humidité. L'installation électrique est défectueuse et hors normes. Ni eau chaude ni chauffage. Ajoutons un taux de chômage important et une petite délinquance qui empoisonne la vie et l'on comprend alors comment l'arrivée de la drogue a détruit ce qui restait d'un tissu social déjà terriblement dégradé.

« Il y a quatre ans, raconte Tahar, *un électricien en bâtiment* de vingt-six ans, *il n'y avait pas d'héroïne ici. Les gamins sniffaient de la colle. Puis les dealers et les toxicos sont venus. Et des gens de la cité s'y sont mis. »* Le 26 avril, Tahar rentre chez lui. Deux drogués se piquent devant sa porte. La scène est devenue banale. Il leur demande de s'en aller. Ils refusent. S'ensuit une altercation très violente. Dans l'après-midi, il rédige une pétition : *« La drogue dehors ! nos enfants sont en danger »*, qui sera signée par quarante familles. Le blocus de la cité est décidé. Depuis, une trentaine de personnes, pas plus – *« Les autres, ils parlent, mais ils ne font rien ! »*, – se relaient pour contrôler les véhicules à l'entrée. *« C'est facile, les dealers, les toxicos, on les connaît tous ! »*, lancent les manifestants, essentiellement des mères de famille. Plusieurs dizaines de voitures sont refoulées. Quelques conducteurs qui tentent de forcer le barrage voient leur pare-brise voler en éclats sous des coups de pioche.

Depuis plusieurs mois, comme le confirme la brigade des stupéfiants de Marseille, la cité Leduc est devenue un centre d'approvisionnement florissant. Sa configuration le permet.

A flanc de colline, cachée par des arbres, elle se termine par une impasse. Les habitants de la cité ne tarissent pas sur ces scènes de la vie ordinaire : des drogués qui se piquent dans les caves, dans les escaliers et dans la garrigue derrière, et ces seringues que les enfants retrouvent partout.

Seaux d'eau javellisée

A-t-on jamais appelé la police ? La réponse est gênée, hésitante : *« Vous comprenez... on n'est pas des balances. » « Et de toute façon, la police, elle ne serait pas venue, elle s'en fout »*, s'exclame Christiane, une mère de deux adolescents... Elle préfère jeter des seaux d'eau javellisée sur les drogués qui se piquent en bas de son immeuble. Derrière cette réticence vis-à-vis de la police, il y a tout simplement la peur des dealers. Car ceux-ci ne sont pas toujours étrangers à la cité. Le 24 janvier dernier, lors d'une rafle, les policiers des « stups » et de la sûreté urbaine arrêtaient ici et écrouaient dix *« gros dealers »*, dont les familles ne vivaient en fait que du trafic d'héroïne. Privée de ses fournisseurs, la cité Leduc, connue dans le département comme un des endroits où l'on peut se procurer de la drogue à Marseille a vu arriver à peine deux jours plus tard, d'autres dealers, qui ont pris le relais. Un va-et-vient continuel de voitures a recommencé. Dans les cités, la cohabitation avec la drogue rend parfois difficile la collaboration avec la police. Dénoncer le dealer, c'est parfois dénoncer le voisin ou un parent. Le frère de l'un des manifestants de la cité Leduc est en prison depuis la dernière rafle.

Les habitants de la cité n'ont pas tardé à récolter les fruits de leur action. Depuis quelques jours, des policiers patrouillent régulièrement en voiture. C'est justement ce qu'ils réclament. La cité est enfin tranquille et on laisse de nouveau les enfants jouer en bas des bâtiments. Lundi, un simple retraité surveillait la cité. Il a donc reçu Jean-Claude Delarue, le président de la Fédération nationale des usagers, venu apporter le soutien de son association aux habitants du quartier. *« Cela ne doit pas être un feu de paille,* dit-il, *il faut coordonner toutes ces initiatives au plan national. »* Echange de numéros de téléphone et petit tour entre les immeubles. Les habitants de la cité Leduc n'ont pas vraiment compris qui était ce monsieur, mais l'ont reçu avec plaisir. Leur action leur a apporté une parcelle de socialisation. Ils se sentent un peu moins exclus.

ENVIRONNEMENT

En raison de la sécheresse

Des mesures de restriction d'eau dans soixante-deux communes de l'Aude

Il est désormais interdit d'arroser les pelouses, de remplir les piscines et de laver les voitures dans soixante-deux communes de l'Aude. Ainsi en a décidé le préfet, lundi 7 mai, car le réservoir qui alimente ces collectivités est quasiment à sec. Ces premières restrictions à la consommation d'eau en annonent d'autres, plus sévères encore : il est probable que certaines communes rurales du sud de la France devront être bientôt ravitaillées par camion-citerne. En effet, les pluies du mois dernier n'ont pas compensé le déficit en eau accumulé depuis des mois. La chaleur actuelle, équivalente à celle d'un mois de juillet, représente un facteur aggravant.

Mercredi 9 mai doit se réunir, à Paris, la *cellule sécheresse*, mise en œuvre par le premier ministre, tandis que jeudi 10 et vendredi 11 sont organisés, également dans la capitale les Journées nationales de l'eau avec une forte participation d'élus locaux.

□ **Chasse à la tourterelle : de nouveaux incidents.** – Huit militants du Rassemblement des opposants à la chasse (ROC) qui, lundi 7 mai, tentaient de relever les infractions commises par les chasseurs bravant l'interdiction de chasse à la tourterelle ont été pris à partie et molestés par les tireurs à la pointe de Grave, en Gironde. Plusieurs journalistes ont également été frappés. En guise de protestation contre ces violences, le professeur français Boris Sandeler, qui devait organiser, à Bordeaux, en octobre prochain, le congrès international de pédiatrie, a demandé le transfert de cette manifestation dans une autre région.

ÉDUCATION

M. Jean Ferrier, directeur des écoles

M. Jean Ferrier, conseiller technique au cabinet de M. Lionel Jospin, vient d'être nommé directeur des écoles en remplacement de M. Louis Baladier qui exerçait cette fonction depuis 1987.

[Né le 1er août 1939, M. Jean Ferrier a commencé sa carrière comme instituteur, avant de devenir professeur d'enseignement général des collèges (PEGC), professeur certifié puis agrégé de géographie. En 1984, il est nommé inspecteur d'académie à Dunkerque. En 1988, il entre au cabinet de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, comme conseiller technique chargé du premier degré, des écoles normales d'instituteurs et des élèves en difficulté.]

SPORTS

□ **FOOTBALL : un administrateur judiciaire pour le RC Strasbourg.** – Le tribunal de grande instance de Strasbourg a nommé, lundi 7 mai, un administrateur provisoire pour le club de football local afin de trouver une solution aux difficultés qu'il connaît actuellement. Le juge des référés a mis en avant la *« situation financière gravement obérée »* (déficit de 89,35 millions de francs) et l'absence d'un comité de gestion depuis le début de l'année. Cette action au tribunal avait été intentée par la ville, qui n'arrivait pas à trouver un accord sur la constitution d'une société d'économie mixte avec le président du club omnisports, M. André Bord (*le Monde* du 5 mai).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 mai à 0 heure et le dimanche 13 mai à 24 heures :

Pour les deux prochains jours la France sera partagée en deux zones : une moitié nord-ouest avec un ciel variable et quelques averses, une moitié sud-est avec un temps lourd toujours accompagné d'orages. Ces nuages instables devraient régresser vers l'est à partir de jeudi après-midi et une zone de temps maussade traversera notre pays samedi. Dimanche un temps plus frais devrait s'installer par le nord-ouest.

Mercredi : un temps orageux, excepté sur le Nord-Ouest.

De la Bretagne et du Poitou-Charentes au Nord-Picardie, le soleil prédominera. Toutefois les nuages seront un peu plus nombreux près des côtes de la Manche. Côté températures : on ressentira une certaine fraîcheur. Il fera entre 6 et 10 degrés au petit matin. Les maxima seront de l'ordre de 15 et 17 degrés en bordure des côtes et de 18 à 22 degrés dans l'intérieur.

Du Bordelais au Limousin et aux Ardennes, encore de nombreux nuages en matinée. Les orages de la nuit s'épuiseront. Et l'après-midi, les éclaircies l'emporteront. Les températures, voisines de 10 degrés au minimum, grimperont jusqu'à 20 et 23 degrés dans la journée.

Sur toutes les autres régions, soit des Pyrénées et de la Méditerranée au Nord-Est du pays, le temps sera encore à l'orage. Ils seront nombreux, en particulier dans l'après-midi et la soirée. Par moments, on pourra toutefois profiter des apparitions du soleil. La Corse sera épargnée par les orages et le soleil y brillera. Les températures maximales seront proches des 24 et 25 degrés.

Jeudi : moins d'orages mais plus frais.

Les orages se cantonneront à l'Alsace, à la Franche-Comté, à la région Rhônes-Alpes, à la Provence-Côte-d'Azur et à la Corse. Mais ils seront fréquents. Les températures ressembleront à celles de la veille.

Partout ailleurs, c'est un temps plus frais qui s'installera. On enregistrera des températures de l'ordre de 5 à 9 degrés en minimum. L'après-midi, il fera de 14 à 21 degrés des côtes de la Manche, au Sud-Ouest. Quant au ciel, il sera généralement bien ensoleillé. Mais les nuages seront nombreux au pied des Pyrénées et pourront même occasionner une averse au nord de la Seine.

Vendredi : beaucoup de nuages.

Sur la Bretagne, le Cotentin et les Pays de Loire la journée débutera sous un ciel voilé et légèrement brumeux. Ces nuages s'épaissiront en cours de journée.

Sur Poitou-Charentes, Centre, Ile-de-France, Nord-Picardie, Limousin, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté et Alsace-Lorraine, éclaircies et passages nuageux alterneront toute la journée, ils pourront donner des averses sur le nord du pays.

Sur Rhône-Alpes, Provence-Côte-d'Azur et Corse le ciel sera assez chargé dès le matin. Des ondées parfois orageuses pourront se produire sur le relief.

Les températures minimales seront comprises entre 4 et 8 degrés sur l'ensemble du pays mais pourront baisser à 2 degrés localement sur le Massif central. Elles atteindront cependant 11 à 14 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales s'étageront de 15 à 17 degrés sur le Nord-Est à 24 degrés sur le Sud-Ouest.

Samedi : aggravation par l'Ouest.

La Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou-Charentes et la Normandie se réveilleront sous un ciel très nuageux avec des pluies éparses. Ce temps maussade persistera toute la journée mais quelques éclaircies se développeront par l'ouest le soir.

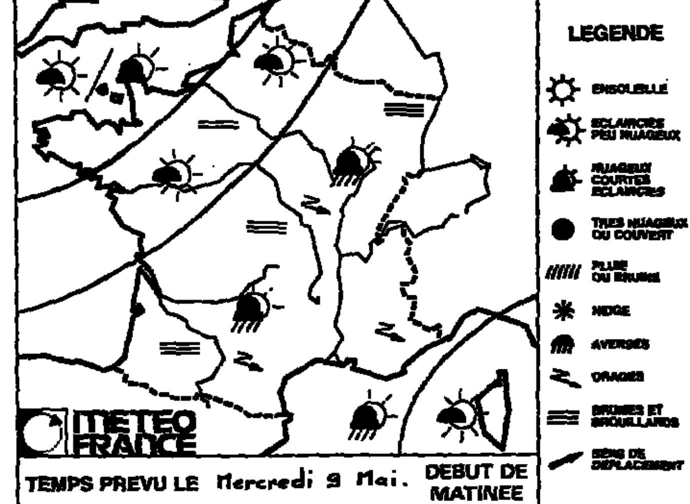
Sur Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, Centre, Ile-de-France, Nord-Picardie et Champagne le matin le temps sera généralement brumeux avec de nombreux nuages élevés. Ces nuages s'épaissiront en cours de journée et apporteront quelques gouttes de pluie par l'ouest en soirée.

Les températures maximales seront en légère baisse.

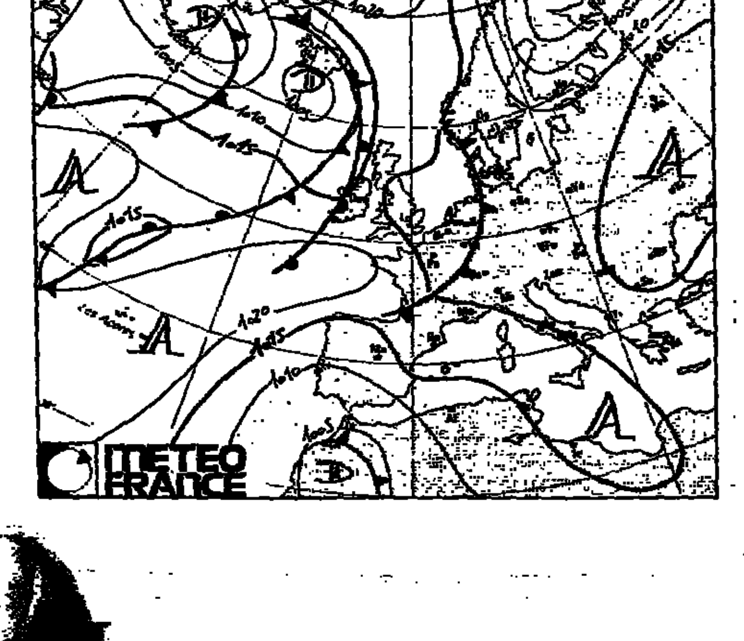
Dimanche : un temps plus frais s'installera par le nord-ouest.

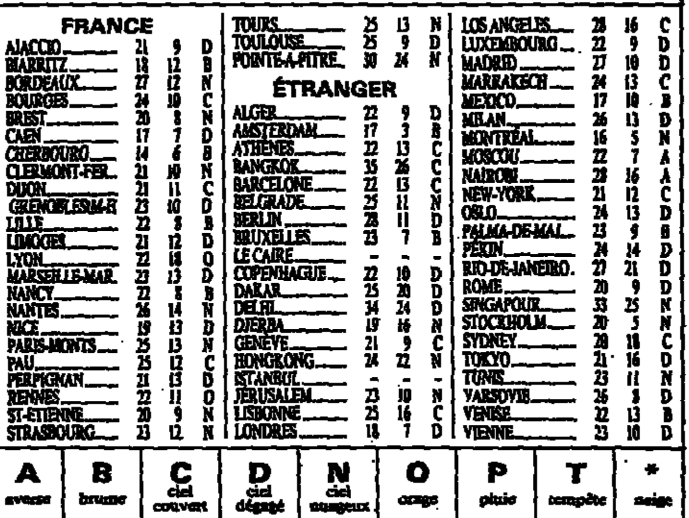
Sur une petite moitié sud-est le ciel sera assez chargé le matin avec quelques ondées orageuses sur le relief puis ces nuages s'évacueront vers l'est pour ne concerner que Rhône-Alpes, Provence-Côte-d'Azur et Corse en soirée.

Les températures seront en nette baisse sur la moitié nord-ouest du pays. Ailleurs elles seront stationnaires.



PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 07-05-1990 à 6 heures TU et le 08-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	21	9	D
BIARRITZ	18	12	B
BORDEAUX	27	12	N
BOURGES	24	10	C
BREST	20	8	N
CAEN	17	7	D
CHERBOURG	14	6	B
CLERMONT-FER.	21	10	N
DIJON	21	11	C
GRENOBLE-St-M-H	23	10	D
LILLE	22	8	B
LIMOGES	21	12	D
LYON	22	18	O
MARSEILLE-MAR.	23	13	D
NANCY	22	8	B
NANTES	26	14	N
NICE	19	13	D
PARIS-MONTS	25	13	N
PAU	25	12	C
PERPIGNAN	21	13	D
RENNES	22	11	O
ST-ÉTIENNE	20	9	N
STRASBOURG	23	12	N
TOURS	25	13	N
TOULOUSE	25	9	D
POINTE-A-PITRE	30	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	22	9	D
AMSTERDAM	17	3	B
ATHÈNES	22	13	C
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	22	13	C
BELGRADE	25	11	N
BERLIN	28	11	D
BRUXELLES	23	7	B
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	22	10	D
DAKAR	25	20	D
DELHI	34	24	D
DJERBA	19	16	N
GENÈVE	21	9	C
HONGKONG	24	22	N
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	23	10	N
LISBONNE	25	16	C
LONDRES	18	7	D
LOS ANGELES	28	16	C
LUXEMBOURG	22	9	D
MADRID	27	10	D
MARRAKECH	24	13	C
MEXICO	17	10	B
MILAN	26	13	D
MONTRÉAL	16	5	N
MOSCOU	22	7	A
NAIROBI	28	16	A
NEW-YORK	21	12	C
OSLO	24	13	D
PALMA-DE-MAL.	23	9	B
PÉKIN	24	14	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	D
ROME	20	9	D
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	20	5	N
SYDNEY	20	18	C
TOKYO	21	16	D
TUNIS	23	11	N
VARSOVIE	26	8	D
VENISE	22	13	B
VIENNE	23	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

COMMUNICATION

La trente-neuvième assemblée générale de l'International Press Institute

M. Mitterrand : « Pas de citoyenneté authentique sans liberté de la presse »

M. François Mitterrand a participé, lundi matin 7 mai, à la séance d'ouverture de la trente-neuvième assemblée générale de l'IPI (International Press Institute) qui se tient à Bordeaux pendant trois jours. Accueilli notamment par M. Jacques Chaban-Delmas, le chef de l'Etat a assuré que liberté de l'information et démocratie *« vont de pair »*. Pour lui, *« sans liberté de la presse, pas d'autonomie de jugement, pas de véritable choix politique, pas de citoyenneté authentique »*.

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Le président de la République a affirmé qu' *« il n'existe plus en France de possibilités d'intervention* [du pouvoir politique] *dans le domaine de la presse »*, ce qui n'interdit nullement, a-t-il précisé, *« d'être vigilant »*. Il a ajouté : *« La presse doit être libre et je puis dire qu'il ne m'est jamais arrivé au cours de ces neuf dernières années d'intervenir »*. *« L'indépendance est une vertu que tout menace »*, tant le pouvoir politique que le pouvoir de l'argent, a-t-il noté.

M. Mitterrand a, certes, reconnu que pour les entreprises de presse, la recherche de la rentabilité, la constitution de groupes forts capables d'affronter la concurrence et de maîtriser les nouvelles techniques sont *« légitimes et parfois indispensables »*, mais, a-t-il ajouté, *« cela ne doit pas contribuer à de nouveaux monopoles dangereux pour la démocratie »*. Il a mis en garde contre les progrès de la technique qui conduiraient *« à une uniformisation des messages, à une réduction des lieux de traitement de l'information, à la disparition de la diversité des regards, des points de vue, des expressions »*. Il s'agit, a-t-il prévenu, de *« concilier mutations techniques, réalités économiques et impératifs du pluralisme »*.

Le président de la République a observé que, actuellement, *« nous, sommes tous environnés par les bruits du monde »* et que *« le journaliste (...) ne doit pas être seulement un porteur de rumeurs »*, mais *« le serviteur des faits, même s'il reste maître de son jugement »*. Avant d'affirmer que *« nul pouvoir ne peut se substituer »* à celui de la presse et des journalistes, il a invité la presse *« à réfléchir à son immense pouvoir et par conséquent à ses propres responsabilités »*. *« A mesure que s'étendra le règne de la liberté, les peuples apprendront deux exigences : la vérité et la qualité »*, a-t-il poursuivi. Il s'est déclaré persuadé que ceux qui prendront le parti de la qualité gagneront, aux dépens de ceux qui choisissent *« toujours plus de sexe, plus de sang, plus de crimes »*, thèmes qui *« sont de puissantes drogues, qui excitent l'envie et la curiosité, qui constituent aussi de puissant arguments commerciaux »*. Pour le chef de l'Etat, vérité et qualité *« répondent et répondront de plus en plus aux aspirations profondes d'une humanité en quête de rêves et d'espérance »*.

La presse est *« un pouvoir »* auquel les autres pouvoirs se sont résolus *« à faire sa part »*, a-t-il expliqué. M. Mitterrand a alors observé : *« Après tout, l'exécutif, le législatif se connaissent depuis des milliers d'années, se fréquentent, s'affrontent, trouvent plus ou moins un équilibre, y parviennent seulement dans la démocratie, encore est-ce toujours fragile ; le pouvoir judiciaire, au cours de ces trois derniers siècles, a trouvé son terrain ; quelles que soient les discussions d'aujourd'hui, on ne s'est pas éloigné de la conviction que l'on a, lorsqu'il s'agit de servir la République et plus encore la société humaine, des principes énoncés »* [par Montesquieu]. »

ANNE CHAUSSEBOURG

CULTURE

MUSIQUES

« Le Cid », de Haendel

Après Innsbruck, l'Opéra de Monte-Carlo ressuscite « Flavio », opéra héroï-comique

MONACO

de notre envoyé spécial

« Guido, as-tu du cœur ? - Cette question m'offense, mon père ! » On ignorait que Haendel se fût inspiré de Corneille jusqu'à la résurrection de son *Flavio* par René Jacobs, l'an passé lors du Festival de musique ancienne que le professeur Otto Ulf mène avec tant de bonheur à Innsbruck. Le collaborateur habituel du musicien, Nicola Haym, avait tout simplement « emprunté » le livret d'un de ses collègues vénitiens, qui avait mâtiné du *Cid* une histoire du Moyen Age en Lombardie...

Ce *Flavio*, créé en 1723, n'avait guère eu de succès au Haymarket de Londres, très vite éclipsé par *Giulio Cesare* qui est certes d'un autre calibre. Il a été plus heureux vendredi et dimanche à Monte-Carlo, marquant le point culminant du « Printemps des Arts », cher à Antoine Battaïni, qui déploie ses fastes un mois durant : on y écoute maints artistes célèbres, tels les Berganza, Hendrickx, Bumbry et autres Fischer-Dieskau.

Un humour piquant

Dans un format d'opéra de chambre, *Flavio* est, comme *Jules César*, une pièce héroï-comique, souvent d'une excellente tenue. Si Haendel y abuse un peu de l'*aria da capo*, c'est la faute de l'époque et de l'obligation où il était de donner des airs nombreux à ses sept chanteurs, fort célèbres, en particulier la Cuzzoni et le castrat Senesino dans les deux rôles principaux. D'où, comme souvent, une certaine monotonie d'ensemble et l'utilisation parfois de rythmes stéréotypés qui, au premier acte surtout, lassent un peu l'attention.

Mais l'alternance de comédie et de tragédie crée une diversité savoureuse qui se reflète subtilement dans la coupe des airs et l'inspiration mélodique. Ce sont de vrais héros que Rodrigue et Chimène – pardon, Guido et Emilia – qui vivent leur amour et leur drame avec une admirable grandeur au milieu de la cour d'opérette du roi Flavio...

Et non moins admirables sont Lena Lootens (Emilia), qui incarne superbement le passage du bonheur au désespoir dans cette voix lumineuse faite pour la joie, où souffle soudain la vengeance que recouvriront enfin la passion et la tendresse désarmée, ainsi que le prodigieux contre-ténor noir Derek Lee Ragin (Guido), dont le timbre parfait semble l'image transparente de cette âme bouleversée. Leurs duos sont parmi les plus poignants que le musicien ait écrits.

Haendel traite avec un humour piquant ce Flavio, « roi de Lombardie et d'Angleterre », papillonnant autour des jeunes filles, qui manque de dérober à son officier d'ordonnance Vitige l'appétissante Teodata, maîtresse que celui-ci avait maladroitement cachée. En roi légèrement lubrique, Jeffrey Gall nous rappelle son César irrésistible de chez Peter Sellars (à Nanterre), contre-ténor lui aussi aux couleurs délicieuses, changeantes et drolatiques, tandis que le couple des amoureux, d'une fraîcheur quasi shakespearienne, associe la soprano Christina Högman (à laquelle ce travesti proche de Chérubin ou d'Octavian va comme un gant) et la mezzo Gloria Banditelli, voix corsée, rieuse, qui prend un plaisir certain à faire enrager son amant.

Impulsions électriques

Les deux pères nobles, Ulrich Messthaler (Lotario) et surtout Gianpaolo Fagotto (Ugone, un Don Diègue claudiquant, inénarrable), complètent cette excellente distribution, fort bien mise en scène par Christian Gangneron. Celui-ci procède, comme toujours, par touches discrètes (à l'opposé de Sellars...), gestes, mouvements, attitudes suggérés par le déroulement musical. Il lui suffit de presque rien pour meubler les inlassables *da capo* sans faire écran au lyrisme. Les décors de Thierry Leproust, dans une douce lumière vénitienne, et les beaux costumes de Claude Masson témoignent du même souci de discrétion pour laisser à Haendel sa préséance éclatante.

Mais l'artisan principal de cette résurrection, c'est René Jacobs qui a ramené l'œuvre au jour et lui insuffle une vie généreuse, au pupitre comme au clavecin d'accompagnement. Ce chanteur exceptionnel, qui a tenu maints grands rôles haendéliens, se révèle un chef dramatique de tout premier ordre. Il connaît si bien les ressorts, les subtilités, les miroitements de cette musique, que ses bras en dessinent de façon frappante les courbes, déchaînent des impulsions « électriques », illuminent de sens les formules apparemment les plus traditionnelles. Il est suivi et compris à demi-mots par les instrumentistes du Concerto Köln, un des meilleurs ensembles baroques d'aujourd'hui, qui allie la verdeur et la chaleur des cordes, l'humour et la poésie pénétrante des bois, et le velouté de ce continuo si attentif aux moindres nuances d'un récitatif très expressif.

Les représentations d'Innsbruck ont heureusement permis de faire un merveilleux enregistrement de *Flavio* avec les mêmes interprètes qu'à Monte-Carlo, excepté Bernarda Fink, excellente Teodata, et l'Ensemble 415 de Chiara Banchini aussi brillant que le Concerto Köln (1).

JACQUES LONCHAMPT

(1) Harmonia Mundi, deux disques compacts (901 312/13) ou deux cassettes (401 312/13).

► **Ce spectacle sera repris le 11 mai au Théâtre de Caen, qui a réalisé les décors et costumes de la production, comme ceux du Giasone de Cavalli, présenté à Innsbruck en 1988. *Ce dernier opéra sera donné en octobre prochain* à Caen, le Havre, Rouen et trois fois au Théâtre des Champs-Elysées.**

□ **Annulation d'un concert au Louvre.** – L'Auditorium du Louvre, à Paris, a annoncé lundi l'annulation du concert Kholn, prévu le 9 mai en soirée, dans sa série « Carte blanche à l'alto », sans fournir de raison officielle à cette décision. La série s'ouvrira normalement le 9 mai à 18 h 30 par un récital de l'altiste soviétique Youri Bashmet, accompagné des solistes de Moscou. Cette « Carte blanche à l'alto » est prévue jusqu'au 17 mai

DANSE

Enfants et fantasmes

Les Ballets Cullberg présentent « le Lac des cygnes » au Théâtre de la Ville

Le chorégraphe suédois des Ballets Cullberg, Mats Ek, est un être bizarre : il aime la simplicité. Ses thèmes chorégraphiques sont de deux sortes : ceux inspirés par l'humaine condition face au pouvoir et à la tyrannie – on se souvient de *Giselle* (1982), héroïne au poing levé, victime de la lutte des classes, hobereaux contre paysans ; on se souvient de *Soweto* (1979) - et les thèmes nés du rêve, des légendes et des folklores nordiques qui développent l'importance de la chaleur familiale et domestique face aux ténèbres extérieures, comme *Pat Norbotten* ou *Elstadt*.

Depuis 1987, le chorégraphe est directeur artistique des ballets Cullberg, créés en 1944 par sa mère Birgit, fortement influencée par les conceptions de Kurt Joos, selon qui le ballet se doit d'être aussi l'engagement politique d'un homme.

Comme Antigone (1988) actualise, après confrontation avec les Folles de la place de Mai à Buenos-Aires, une pièce de 1979. Exaltation du courage individuel, quotidien, en lutte contre le pouvoir. Pour tout décor, deux grands panneaux dont l'un porte la carte de l'Argentine d'où s'échappent des morceaux de pays comme autant de ces corps disparus à jamais.

Il y a les femmes – six danseuses superbes – en chemise blanche et fichu noir, anonymes, identiques l'une à l'autre, dans cette douleur qui les plie à terre, la tête cachée dans les bras, avant qu'elles ne se décident à se battre, lançant droit devant elles des jambes bien tendues, avant de se redresser pour le combat.

Qu'un roi vêtu d'écarlate – il pourrait être tout aussi bien un homme d'Église – vienne à danser avec l'éloquence du roué, excité par l'odeur des femmes et du chagrin. Qu'un devin tente de les impressionner. Que des hommes en noir et cagoulés bondissent sur elles, rien ne saurait arrêter celles qui réclament un fils, un frère, un fiancé. On appréciera la dérision des collants noirs découpés aux fesses des hommes en cagoules.

A noter toutefois la musique traditionnelle grecque à laquelle s'ajoute celle de Manos Hadjidakis, et qui ressemble trop à une ambiance sonore pour club de vacances dans les Cyclades.

Vieux Enfants (1989) est une pièce surréaliste sur la violence des images oniriques. Des créatures de la nuit sortent les unes derrière les autres d'une maison paisible au toit qui fume. Il y a celui qu'on appelle le Singe, qui incarne avec force et ironie le Sexe. Puis arrive la femme nue, magnifique.

Le pas de deux qui les enlace a l'éternelle sensualité de la Belle et la Bête. Il y a aussi un lapin bleu aux longues oreilles rouges, une petite gourde qui subit, sans déplaisir, l'assaut exhibitionniste du singe. C'est lui, cet animal trop humain, à l'étrangeté attirante, qui tire les ficelles des désirs. Il est la Vie, mais aussi la source de toutes les peurs.

On sent Mats Ek si sûr de sa force au point d'oser les univers manichéens, que seuls, parfois, l'ambiguïté d'un geste, l'inattendu d'un mouvement, viennent troubler.

Le second programme annonce *le Lac des cygnes* déjà présenté en 1988. Il s'agit d'une relecture. Le plus pervers des ballets du répertoire classique a séduit l'esprit caustique de l'homme de Stockholm.

DOMINIQUE FRETARD

► ***Le Lac des Cygnes*, jusqu'au 12 mai, à 20 h 45. Théâtre de la Ville. Tél. : 48-87-54-42.**

Deux disparitions

Le chef d'orchestre Reginald Goodall

Le chef d'orchestre anglais Reginald Goodall est mort le 5 mai. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Ce grand wagnérien, qui fut l'assistant de Furtwangler et travailla auprès de Klemperer, n'avait pas, hors de son pays, la notoriété qu'il méritait.

C'est que Sir Reginald Goodall (il avait été anobli en 1985) avait mené sa carrière à l'opposé des mœurs de son siècle : lentement, hors du *star system*, avec la modestie et l'intransigeance des anciens artisans.

En bon petit Anglais, il avait chanté dans les chœurs de la cathédrale de Lincoln, sa ville natale. Il avait ensuite étudié le violon, le piano, l'orgue, avait travaillé avec Malcolm Sargent à la Royal Choral Society, pour se retrouver avant la guerre auprès de Furtwangler, à Berlin.

C'est à un compositeur anglais, Benjamin Britten, qu'il doit son premier fait d'armes dans une fosse : il dirige, en 1945, la première de *Peter Grimes* pour la réouverture du Sadler's Wells Opera. Il retrouve Britten - *le Rapt de Lucrèce* - aux côtés d'Ansermet l'année suivante à Glyndebourne. Puis il entre à Covent Garden et se lance dans le grand répertoire, des *Maîtres chanteurs* à *Manon*.

L'arrivée de Georg Solti à la tête de l'établissement londonien relègue Goodall au rôle de simple répétiteur jusqu'à ce que les administrateurs du Sadler's le rappellent pour une série de représentations en anglais des *Maîtres chanteurs*. L'accueil fut triomphal, comme pour *Parsifal* (1971) et *Fidelio* (1976).

Sa connaissance approfondie de la culture germanique, sa façon d'architecturer sans faiblir les longues phrases romantiques (tout un art, appris aux côtés de Klemperer), son refus de toute brillance, de toute brutalité au profit de l'expression et de la beauté du son, son choix concerté de tempos excessivement lents, mais toujours en relation avec un concept musical global (comme chez Celibidache) se révèlent, au sommet, dans son enregistrement intégral du *Ring*, réalisé dans les années 70, ou dans celui de *Parsifal*, toujours disponible chez EMI.

A. R.

La photographe Lotte Jacobi

La photographe américaine Lotte Jacobi est morte le dimanche 6 mai à Havenwood (New-Hampshire). Elle était âgée de quatre-vingt-treize ans. Célèbre pour ses portraits de personnalités comme Eleonore Roosevelt ou Albert Einstein, Lotte Jacobi a inventé un type de photographie dite photogénique : elle imprimait des figures sur un film grâce à de la lumière reflétée par des bougies ou un flash, avant de le photographier.

Lotte Jacobi était ainsi très prisée des célébrités pour sa manière de saisir ses modèles avec une expression naturelle ou dans des poses tout à fait inhabituelles. *« La plupart des gens ont des idées préconçues sur les autres ou sur ce qu'ils doivent être,* disait-elle. *La position sociale des gens m'importe peu, c'est la personne qui m'intéresse. »*

Née à Thorn (Allemagne) en 1896, elle étudie la photographie à l'Académie de photographie de Bavière puis à l'université de Munich. Elle s'installe en 1920 à Berlin, où elle dirige le studio de son père. Quinze ans plus tard, elle émigre à New-York. En 1955, elle ouvre un studio à Deering, dans le New-Hampshire. *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

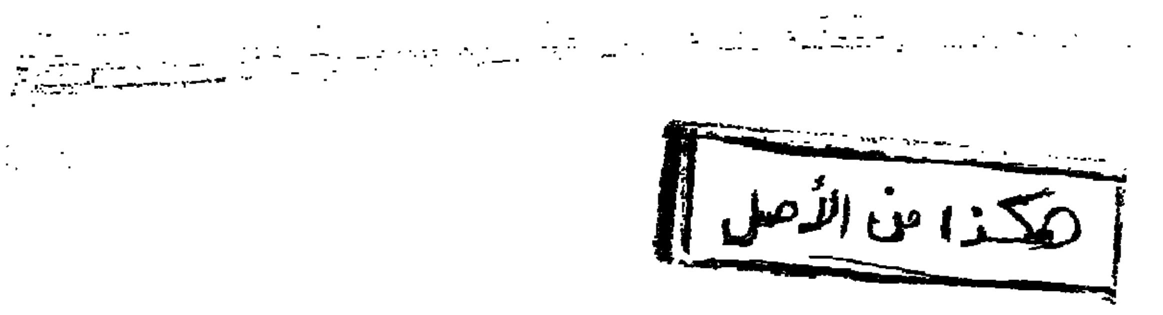
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Lire la suite page 12



CULTURE

Les jeux de masques de James Ensor

Suite de la première page

Le sens de *l'Entrée du Christ à Bruxelles* (1), qui est tout à la fois une œuvre carrefour, une œuvre manifeste et une œuvre testament, ne va pas de soi. Ce dont on est sûr, cependant, c'est qu'Ensor y répond par le désordre à tous les mots d'ordre et prises de position théoriques du moment, et qu'il vise en particulier *Un dimanche à la Grande Jatte* de Seurat, qui avait été exposée à Bruxelles, au salon des XX, ou Vingtistes, dont le peintre d'Ostende était un des membres fondateurs aux côtés de quelques autres artistes irréductibles et déconcertants, tels Rops, son aîné bien plus pornocrate que lui, et Khnopff, son rival imprégné de culture préraphaélite. Tous individualistes forcenés, tous bataillant contre l'académisme et prenant partout là ou bon leur semblait.

Cela dit, même connaissant le climat fort agité de la création en Belgique, qui s'affirme, dans les vingt dernières années du siècle dernier, comme l'un des principaux foyers du symbolisme. Ensor étonne. Il étonne, plus qu'il ne charme, disait déjà de lui Emile Verhaeren, qui fut plus qu'un poète pour classes primaires (2). Il étonne par sa capacité à donner dans tous les genres, par la mobilité avec laquelle il circule d'un registre à l'autre, passe du grave à l'aigu, du feutré au strident, de l'ombre à la lumière, de la délicatesse à la trivialité, de la peinture de plein air aux scènes d'intérieur, du paysage nu aux foules en délire, du réel à l'imaginaire, de la peinture au dessin.

Etendue du répertoire

En visitant l'exposition du Petit Palais, on est saisi d'emblée par l'étendue de son répertoire et l'aisance dont le peintre fait preuve à tous les instants de sa jeunesse révoltée et fantasque, bientôt habitée de fantasmes plutôt fixes. A l'évidence, il y a des coups de maître dans ses premiers coups d'essai. Telle marine a beau accuser l'influence de Turner, la brume qui l'habite au point de réduire le paysage à un simple champ de couleurs subtilement mélangées, la substance picturale sans échappatoire n'a rien de l'éther anglais.

L'impressionnisme n'est pas non plus la tasse de thé d'Ensor. Il suffit, pour le constater, d'être attentif à sa *Cabine roulante sur la plage*, une petite peinture de 1877 dans laquelle d'un sujet banal il fait un tableau étrange, qu'aujourd'hui on citerait volontiers en prélude au surréalisme, pour l'ombre portée de la mystérieuse boîte à roulettes portant le numéro 164 et oubliée sur le sable désert.

Sa *Mangeuse d'huîtres* (1882), un morceau de bravoure plantureux, rappelle à la fois la tradition flamande de la nature morte et Manet. Mais Ensor, là aussi, se montre très personnel : au-delà des jeux de reflets de la lumière sur les bouteilles et les verres, il y a cette femme assise, qui fait corps avec la table couverte de reliefs et qui, seule, consciencieusement, religieusement, continue de s'empiffrer de coquillages.

Le goût de la vie traverse l'œuvre d'Ensor bien autant que l'image de la mort pour laquelle il avoue pourtant un penchant immodéré dès le milieu des années 80. Elle surgit de l'ombre, dans un fatras de tissus et d'éventails, après quoi le peintre en rajoutera, comme il le fera pour les masques, transformant ainsi ses scènes naturalistes et intimistes en visions macabres ou grotesques : sous la lampe, un squelette bien calé dans un fauteuil regardera des chinoisieries.

Christ et anarchie

Les têtes de mort, comme les masques, ne font évidemment que recouvrir le sujet véritable de sa peinture : la lumière insaisissable, qui frappe de plein fouet les visages et les coins de cheminée, ou bien filtre à travers les rideaux flamboyants de la chambre pour irradier le corps des deux *Enfants à la toilette*, un fort beau tableau de 1886, qui fait penser à Bonnard. Ensor y a travaillé à peu près en même temps qu'à une série de fusains de grands formats intitulée les *Auréoles du Christ* ou *les Sensibilités de la lumière*, avec laquelle il décroche complètement de la peinture rétinienne pour un symbolisme visionnaire, qui lui vient surtout de Rembrandt. Et qui fait scandale, car le peintre y mêle hardiment calvaire et société, Christ et anarchie, enfer et paradis.



« Le pisseur », James Ensor, 1887

Ensor dessinateur, ce n'est pas rien non plus. Il délire avec brio, fort de maints exercices de copie, de Callot à Daumier, en passant par Delacroix et Goya ; il libère ses démons et ne peut s'empêcher de donner dans la caricature, la satire féroce, le scatologique. C'est à coups de plumes et de crayons qu'après 1890 il poussera ses pointes les plus virulentes contre les bons notables d'Ostende, juges et médecins. Ou contre les vacanciers. On s'en amuse, mais le beau peintre, passé maître dans l'art de brosser large sans coquetterie, est déjà en train de mourir.

« Quelle brisure intérieure a lézardé une muraille déjà si haute? », se demande Verhaeren. La réponse est multiple. Il faut aller la chercher dans les fins fonds de la personnalité de l'artiste, misanthrope et frustré par l'incompréhension de ses proches comme de la critique d'art. Et dans l'air du temps, propice au dérapage des plus grands talents, surtout s'ils ont choisi de s'enfermer dans une grande solitude morale. Comme le fit Ensor, qui cacha sa détresse derrière le masque de l'ironie et du sarcasme.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ « James Ensor », Musée du Petit Palais, jusqu'au 22 juillet. A noter la réédition de la monographie *Ensor*, de Francine-Claire Legrand, aux Editions de la Renaissance du livre (Bruxelles, 265 francs français).

(1) Trop fragile pour pouvoir voyager, le tableau, aujourd'hui conservé au Getty Museum de Malibu, ne figure pas dans l'exposition mais, en fin de parcours, un audio-visuel tente de pallier son absence.

(2) *Sensations d'art*, de Émile Verhaeren. Librairie Séguier, 1989.

Autour de l'exposition

A l'initiative de la communauté flamande de Belgique, de nombreuses manifestations jalonnent l'exposition Ensor.

Cinéma

• Autoportrait de James Ensor. Diffusé sur FR 3 le samedi 26 mai à 15 h 30, ce film de Luc de Heusch sera également présenté à la deuxième Biennale du film sur l'art du Centre Georges-Pompidou, du 5 au 12 juin.

Théâtre

• Marino Basso, de Derde Modderbrigade. En mai au Théâtre Gérard-Philipe. Tél. : 42-33-17-17. En Octobre et novembre au CAC de Marne-la-Vallée.

• Teater Froe Froe. Spectacle pour enfants mis en scène par Jan Maillard. En mai au Théâtre Gérard Philippe. Tél. : 42-33-17-17.

Musique

• Orchestre philharmonique royal de Flandre : le 29 mai à la Ferme Du Buisson, Marne-la-Vallée. Tél. : 60-05-64-87.

• Maximalist ! le 31 mai, aux Gémeaux de Sceaux. Tél. : 46-61-36-67.

• Blindman Quartet : le 8 juin, aux Gémeaux.

• X-Legged Sally : le 15 juin, aux Gémeaux.

Danse

• Rojas, d'Anne Teresa de Keersmaeker : du 19 au 23 juin, au Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77.

• Jan Fabre : en septembre et octobre, au Théâtre de la Ville.

Exposition

• Un regard sur la scène artistique en Belgique au vingtième siècle. Du 1er novembre au 28 février 1991, au Musée d'art moderne de la ville de Paris. Tél. : 47-23-61-27

CINÉMA

Anatomie d'une victime

Dans « la Fille aux allumettes », Aki Kaurismaki fait le portrait d'une femme qui n'a pas de chance

La fille travaille dans une fabrique d'allumettes, sur des machines qui entassent les petits bouts de bois dans les boîtes, rassemblent les boîtes, les empilent, les rejettent sur des rails. La fille (Kati Outinen), qui s'appelle Iris, est affectée aux tâches les plus machinales, les plus monotones. Son menton fuyant l'enlaidit. Elle porte la malchance sur tout son corps, dans ses yeux tristes. Pourtant, elle espère, elle attend, en silence.

Ses parents, chez qui elle habite dans un quartier sinistre, ne lui parlent que pour lui donner des ordres. Le film d'Ake Kaurismaki, *la Fille aux allumettes*, doit comporter au maximum une vingtaine de répliques, dure environ une heure quinze et n'a pas besoin de davantage. Il dit une seule chose, mais le dit de façon aiguë. Il est clair, inexorablement clair.

Aki Kaurismaki filme avec une sorte d'humour froid, avec une netteté pointilleuse dépassionnée, comme un huissier établissant un inventaire. Il comptabilise le laid, le dérisoire, et aussi ce qu'il y a d'invisible beauté chez cette victime désignée que la caméra suit pas à pas, indiscrète et complice. Le titre du film pourrait d'ailleurs être : *Anatomie d'une victime*.

Le samedi soir, pauvrement pomponnée, Iris va écouter un crooner dans un dancing, mais elle fait tapisserie. Un jour, pourtant, elle fait une folie, s'achète une robe rouge, résiste à son père qui exige qu'elle la rapporte au magasin et lui donne l'argent. Elle s'en va dans une disco. Un type la lève, passe la nuit avec elle, part le matin pendant qu'elle dort encore, lui laissant un billet de banque. Mais elle ne voit rien ; pour elle, c'est le grand amour. Rien n'y fait, ni les dérobades ni les rebuffades. Iris se tait, va habiter chez une copine, Iris attend le miracle.

Il n'y aura pas de miracle, en tout cas pas celui dont elle avait rêvé. Il y aura autre chose de bien plus drôle, plus méchant, plus satisfaisant. Le titre du film pourrait être : *Méfiez-vous des victimes*.

COLETTE GODARD

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Le portillon

QUAND le rideau de la Comédie-Française se lèvera, jeudi soir, sur la chambre murée de Huis-clos, quand retentira la réplique fameuse par quoi débute l'éternité vue par Sartre – « Alors, voilà, c'est comme çà ! », – quand commencera pour le héros le supplice de ne rien pouvoir changer à sa vie et de voir les « autres » y entrer comme dans un moulin, en disposer à leur guise, quand le Nobel – malgré lui – accèdera au répertoire de la troupe française la plus prestigieuse, selon une logique à laquelle il avait consenti, j'en fus le témoin, mais qui rappelle évidemment les privautés que la pièce reproche aux vivants, comment ne pas penser alors à celui dont la liberté vient de se figer, elle aussi, et à qui l'auteur, c'est sûr, eût aimé devoir sa consécration !

A quelques jours près, nous n'aurons pas la joie d'exprimer à Vitez la reconnaissance de Sartre et la nôtre. A quelques jours près, Vitez aura été privé du bonheur suprême qu'il y a, pour un artiste, à mettre un autre artiste à la place où la postérité entend le trouver. A-t-il eu le temps de penser à ce proche avenir, si « justifiant », comme eût dit Sartre, ou bien n'a-t-il pu que sentir sa vie s'enfuir, la main encore habitée saisissant la déjà morte et la secouant comme une chose, cette « flûte de pan en marbre » à quoi Fargue, atteint du même mal, eut le temps, lui, de comparer ses doigts inertes ?

PORTILLON des décès. On dirait ces tambours d'acajou vitré où se croisent les clients des palaces. Pourquoi à ce moment précis ? Pourquoi eux ? Pourquoi ensemble ? Un portier trop chamarré hèle des taxis. Les treillis des bagagistes côtoient les décolletés de bal. La soirée sera douce, n'est-ce pas ?

Naguère, le portier a souri en annonçant, comme une malice de son cru : Madame Piaf et Monsieur Cocteau ! On lui doit d'autres mic-mac... On aurait tant voulu, par exemple, que Mauriac fût encore vivant pour écrire un tombeau de De Gaulle ! Lui qui avait déjà tout dit de son amour pour le général, quitte à encourir les sarcasmes, quel cri eût-il tiré de sa voix faite pour le sanglot ? Lui si habile à évoquer le rai de lumière sous la porte ! Les Parques emmêleuses de néant en ont décidé autrement, à quelques semaines près, laissant sur leur faim éternelle les fervents des deux hommes, et à leur verve pauvrette les pasticheurs.

Même défaut de scénario, l'année où Emmanuel Berl précéda son ami Malraux dans le silence. De quels adieux cette malice du portier chamarré nous a frustrés à jamais ! Voltaire saluant Hugo !

Nous connaissons tous de ces rendez-vous manqués ou inattendus, dans nos histoires intimes. D'avoir disparu à peu d'intervalle change certains de nos amis, même s'ils ne se connaissaient pas entre eux, en camarades de promotion. Truffaut et Kast, disparus le même jour, s'échangent quelque part leurs revues de presse ; Garbo et Anne Philippe : leur secret. Les hasards du trépas recréent l'ambiance des débuts dans la vie, des photos de classes, sauf qu'au lieu de fixer l'objectif, bras croisés, chaussettes tirées, au lieu d'attendre l'avenir de pied ferme, les voisins de pupitre, tiens !, n'ont plus d'yeux du tout...

ENFANT, on croyait m'attendrir avec l'histoire du poilu de 14 tué juste après le clairon de l'armistice. On a fait mieux depuis. Il y a juste quarante-cinq ans aujourd'hui, tandis que la victoire de 1945 remplissait les rues de chants radieux, le tambour de l'Hôtel Lutetia tournait à vide sur les derniers rescapés des camps de la mort nazis. Le portier renonçait à officier sur le trottoir, car il lui arrive, sans le dire, d'avoir honte. J'ai vu une vivante et un mort en sursis se manquer à quelques heures. « Enrageant », dit-on dans ces cas-là !

Des retrouvailles s'apprêtaient. L'époux et l'épouse couraient l'un vers l'autre, une photo à la main pour être sûrs de ne pas se tromper de visage. Et puis non : la grande machinerie rouillée dont on prétend que les rouages relient nos artères aux astres, la ferraille pourrie, ne voyait pas les choses de cette façon!

Dans les cinémas, il y a un drôle de moment : quand les spectateurs sortent de la séance, les yeux surpris par la lumière laiteuse du jour, par les ombres qui se sont allongées, et qu'ils croisent dans le hall la colonne montante des spectateurs sur le point d'entrer. « C'est comment ? », hasardent parfois les seconds. Les premiers hésitent à se prononcer. Deux heures de temps les séparent : un fossé.

Vitez n'aura pas su – Ah ! ce futur antérieur, ce révolu du révolu ! –, si la Lituanie tiendrait tête à Gorbatchev, Sartre n'aura pas su que Vitez n'aura pas vu leur triomphe commun. Le portillon tourne fou. Le film continue sans nous. Qui nous racontera la suite, sur le trottoir, tout le temps devant soi ?

Mourir : c'est comme sortir d'un film avant la fin.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Croissance : le modèle français

Grâce à un système exemplaire de distribution médicamenteuse, près de 4 000 enfants trop petits sont, en France, traités avec succès par l'hormone de croissance.

ENCORE mal connue du grand public, comme parfois du corps médical, l'utilisation de l'hormone de croissance humaine constitue aujourd'hui l'un des plus remarquables succès des manipulations génétiques appliquées à la médecine.

Introduite pour la première fois sur le marché français il y a deux ans par le groupe pharmaceutique SANOFI (*le Monde* du 11 mai 1988), cette substance est, depuis, de plus en plus fréquemment prescrite en France et dans la plupart des pays européens ainsi qu'en Amérique du Nord, comme vient de le souligner un récent colloque international organisé à Paris (1).

Sans doute convient-il de ne pas réduire trop schématiquement le phénomène de la croissance de l'être humain à la seule action de cette hormone qui fut mise en évidence, il y a soixante-dix ans, par Evans et Long. On sait en effet que la taille d'un individu dépend de très nombreux paramètres, qu'il s'agisse de facteurs génétiques (la taille adulte et le rythme de la maturation sont des traits déterminés génétiquement par un mécanisme impliquant plusieurs gènes) mais aussi nutritionnels et psychosociaux. On découvre aussi l'importance d'autres données souvent moins connues. *« L'influence de l'urbanisation sur la croissance a été prouvée dans différentes études, et on peut affirmer que les enfants des villes grandissent généralement plus vite et atteignent une taille moyenne supérieure de 2 à 5 centimètres à ceux des milieux ruraux, les différences étant plus nettes dans les pays en voie de développement que dans les pays développés,* a ainsi expliqué à Paris le Dr Manuel Hernandez Rodriguez (Barcelone). *Quoique l'on ne connaisse pas exactement les causes de cette modification de la croissance, on pense qu'elle est probablement due à la somme de plusieurs facteurs : une alimentation plus équilibrée, moins de dépenses énergétiques dans des activités physiques, une action de l'éclairage plus intense et plus prolongé dans la rue et dans les logements et une stimulation sexuelle plus précoce par les affiches, les revues et les spectacles. Les effets du climat se reflètent surtout dans la vitesse de croissance, qui s'accélère au printemps et en été et qui diminue durant les mois d'automne et d'hiver. La température influe aussi sur la croissance, faisant que les habitants des régions plus chaudes ont des membres relativement plus longs. »*


PHILIPPE GARE

Les enfants des villes grandissent plus vite.

Priorité aux hypophysaires

Il n'en est pas moins vrai, comme l'a souligné le professeur Pierre Royer (Centre international de l'enfance), que les recherches réalisées après la seconde guerre mondiale dans ce domaine (identification de la structure de l'hormone, synthèse chimique partielle, mise au point d'une méthode de dosage radio-immunologique, etc., ainsi que la découverte de la spécificité de l'hormone de croissance humaine) ont ouvert la voie, dans les années 60, à l'utilisation thérapeutique de cette molécule. Celle-ci fut ainsi, durant de longues années, prélevée sur des cadavres humains (elle était extraite de l'hypophyse, une glande située à la base du cerveau). Compte tenu des difficultés de fabrication et de purification, cette précieuse hormone ne pouvait être utilisée que chez un nombre restreint de malades (les personnes atteintes d'un nanisme dit hypophysaire, conséquence d'un hypofonctionnement de cette glande) et souvent à des doses et durant des périodes insuffisantes.

Ces données furent bouleversées il y a peu avec l'arrivée sur le marché international de l'hormone de croissance bio synthétique, produite par manipulations génétiques à partir de micro-organismes au patrimoine héréditaire modifié. On disposa ainsi pour la première fois en quantité importante – et pour un coût très élevé – d'une hormone de croissance humaine identique en tous points à l'hormone naturelle, dont on avait auparavant démontré l'efficacité. On savait en effet que celle-ci était capable d'augmenter notablement – de 20 à 40 centimètres – la taille de personnes qui, sinon, n'auraient pas pu dépasser 1,30 m à 1,35 m. Il restait à savoir comment pourrait être gérée la prescription et la distribution de cette substance, dont on commença très tôt à vanter, sans disposer de preuves scientifiques, certaines propriétés sur les performances musculaires ou concernant la prévention de certaines manifestations pathologiques liées à la sénescence.

Sur ce point, le congrès international de Paris a permis de montrer le caractère, unanimement reconnu comme exemplaire, du modèle français. Celui-ci s'appuie notamment sur le contrôle médical des indications, *« ce qui*, souligne M. Marc Mollet, directeur scientifique de la pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris, *paraît meilleur qu'un contrôle par le montant de la dépense »*.

Une étude médicale élargie

En pratique, la prescription d'un pédiatre entraîne la constitution d'un dossier approfondi cherchant à préciser s'il s'agit bien d'une indication officiellement retenue par la commission française d'autorisation de mise sur le marché. *« Le dossier est ensuite examiné par une commission médicale France-Hypophyse. S'il y a accord de la commission nationale ou des échelons décentralisés, la prise en charge à cent pour cent par les organismes d'assurance-maladie est automatiquement accordée pour les assurés sociaux. Le médecin demandeur a le libre choix de la marque d'hormone (2). Mais celle-ci ne pourra ensuite être modifiée pour permettre une pharmacovigilance correcte. La poursuite du traitement ou son arrêt est décidé après contrôle des résultats par la commission médicale. »*

Les injections (sous-cutanées) de l'hormone sont effectuées de manière quotidienne ou presque, le soir, pendant plusieurs années aucune donnée n'étant encore disponible pour déterminer à quel moment cette thérapeutique doit être définitivement arrêtée. Plus de 3 500 enfants – (leur nombre a doublé en trois ans) – sont ainsi pris en charge en France, chaque traitement étant évalué en moyenne aujourd'hui à 60 000 francs par an.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 12

(1) Deuxième congrès international sur le thème de la croissance (Paris, UNESCO, 23-24 avril 1990), organisé par l'*International Growth Federation* et par l'Association Grandir.

(2) Cinq firmes pharmaceutiques commercialisent actuellement une hormone de croissance humaine biosynthétique : Choay-SANOFI (France), Kabi (Suède), Lilly (Etats-Unis), Novo-Nordisk (Danemark) et Serono (Suisse).

A la recherche de l'Est

Pour aider à la relance de la recherche scientifique dans les pays de l'Est, dont la situation s'est considérablement dégradée du fait de la diminution des crédits, du vieillissement du matériel et du manque de professionnalisme des équipes scientifiques, le gouvernement français vient d'adopter à leur intention un plan d'urgence en douze mesures.

En concertation avec les ministères des affaires étrangères et de l'éducation nationale, le ministère de la recherche et de la technologie appliquera ces mesures dans trois domaines essentiels. A propos de la formation, le ministère estime qu'il faudra, d'ici à la fin de l'année, mettre à disposition des scientifiques de haut niveau, des chercheurs de niveau « post-doc » et des ingénieurs et techniciens des pays d'Europe centrale et orientale, un contingent de sept cents bourses dont la durée sera comprise entre trois et dix-huit mois.

Pour ne pas perdre de temps, il attribuera dès la rentrée prochaine deux cent cinquante bourses supplémentaires pour ces pays. Outre cet effort pour favoriser *« la formation à la recherche et par la recherche »*, le gouvernement français veut intensifier les contacts personnels et les échanges d'informations entre les équipes et les laboratoires des différents pays.

A cette fin, une dizaine de millions de francs ont été réservés par le ministère de la recherche pour permettre aux chercheurs des pays de l'Est de participer aux grands colloques scientifiques qui auront lieu en France, les aider à organiser des séminaires, et les former à la gestion et au traitement de l'information spécialisée ainsi qu'à l'interrogation des bases et banques de données scientifiques.

Enfin, le ministère souhaiterait aider les pays de l'Est à se remettre à niveau dans certains « secteurs cibles » comme les sciences de l'homme et de la société qui ont trop souvent été considérées comme des discours de justification idéologique plutôt que comme des instruments de connaissance de la société. C'est la raison pour laquelle un programme de recherche de 6 millions de francs sur *« les problèmes de transition dans les sociétés est-européennes »* sera lancé à l'automne.

Cette situation ayant eu pour conséquence directe de décourager en France les recherches sur ces pays, le ministère voudrait bien combler rapidement cette carence en augmentant le soutien apporté aux laboratoires français ayant maintenu un potentiel d'observation et d'analyse sur les pays de l'Est.

J.-F. AUGEREAU

Les visiteurs du ciel

Des objets volants non identifiés ont été observés dans le ciel de Belgique par de nombreux témoins. Les scientifiques invitent à la prudence et à la rigueur.

CE n'est pas encore la guerre des mondes, mais cela pourrait bien le devenir. Depuis la fin du mois de novembre, le ciel de Belgique est devenu le terrain de jeu de nombreux objets volants non identifiés (ovnis) qui font la nique à leurs chasseurs. Tout a commencé dans la soirée du 29 novembre de l'année dernière, lorsque des dizaines de témoins – dont deux gendarmes – ont observé pendant plusieurs minutes dans la région de Spa un engin aux contours mal définis doté de trois puissants phares.

Quelques jours plus tard, la chasse belge décolle sur la foi de nouveaux témoignages. Mais en vain, les conditions météorologiques n'étant guère favorables à l'observation des engins suspects. Dix jours plus tard, nouveau décollage d'urgence... pour découvrir finalement que les lumières émises par l'ovni sont celles d'une discothèque flamande. Une autre fois encore, de nouveaux témoignages donneront l'alerte. Mais l'heure à laquelle des « spots » sont enregistrés sur les radars ne correspond pas à celle des observations recueillies par les témoins.

Il n'en a pas fallu plus, cependant, pour que la Société belge d'études des phénomènes spatiaux (SOBEPS) mobilise ses membres, tous amateurs passionnés, pour travailler sur le sujet. Ce n'est pas tous les jours que l'on doit faire face à la vague d'ovnis la plus importante jamais enregistrée en Europe depuis des années. Une vague qui s'est calmée au début de l'année pour reprendre de plus belle au moment des fêtes de Pâques.

Des moyens importants ont alors été mis en œuvre pour traquer le mystérieux engin et ses trois projecteurs. Militaires, badauds, scientifiques et journalistes ont été, le temps du week-end pascal, mobilisés pour lever le mystère. Un bimoteur a même été mis en état d'alerte. Toujours en vain... Depuis, le mystérieux ovni a pris la clé des champs et passé la frontière pour, au milieu de la semaine dernière, attirer l'attention d'un témoin français dans la région de Valenciennes.

Alors ? S'agit-il de la dernière histoire belge, d'un phénomène de psychose collective déclenché par les premières descriptions – fortement médiatisées – ou, plus simplement, de témoignages, la plupart du temps sincères, mais dont il faut distinguer toutes les nuances pour mener une enquête scientifique rigoureuse ?

« C'est sans doute sur ce dernier point, note un expert, *que pèche l'affaire belge. La rigueur n'a pas toujours été de mise et j'en voudrais pour preuve que ceux qui la prônaient ont mis en œuvre des moyens de mesure très particuliers, comme s'ils savaient à l'avance ce qui les attendait. »* Une attitude qui n'est, semble-t-il, pas celle de ces autres amateurs d'ovnis qui ont organisé, à la fin du mois d'avril à Lyon, leurs quatrièmes rencontres européennes sur le sujet, en tentant d'y apporter un minimum de rationalisme. Au terme de trois jours de discussions, les participants à ces rencontres se sont séparés sur deux constats : les objets volants non identifiés existent, même s'ils n'ont pu encore être identifiés, mais les extraterrestres sont le fruit de l'imagination.

Une conclusion que les spécialistes du SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique du CNES) ne refusent pas, même si les faits y perdent en rêve et en poésie. *« La plus grande rigueur et la plus grande prudence sont nécessaires dans toutes ces affaires d'ovnis »*, vis-à-vis desquelles il ne faut être ni trop naïf ni trop fermé *a priori*. *« Seule compte*, précise Jean-Jacques Velasco, responsable du SEPRA, *l'analyse des faits soumis à la plus rigoureuse des recherches. »*

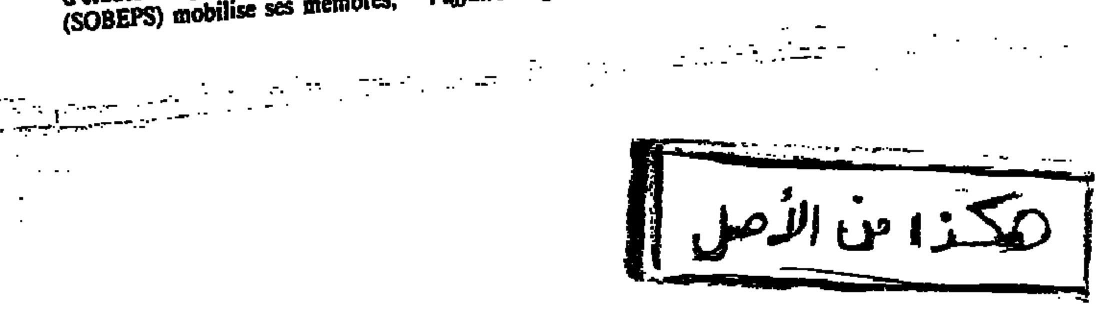
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 12


COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES

« Rencontres du troisième type »





Les Galapagos avant le déluge

L'écologie des îles où Darwin découvrit la faune qui lui permit d'étayer sa théorie de l'évolution est aujourd'hui menacée.

HIRSUTE et dépenaillé, une sorte de Robinson Crusoé surgissant des broussailles effraie périodiquement les touristes visitant l'île de Genovesa, dans l'archipel des Galapagos. Il n'y a pourtant pas de quoi. L'inconnu ne quémande que de l'eau douce, absente de ce morceau de lave surgi du Pacifique. Peter Grant, professeur à l'université américaine de Princeton, campe ici chaque année, durant plusieurs mois, pour y étudier une colonie de petits oiseaux noirs dont il connaît chaque individu : les fameux pinsons qui, il y a un siècle et demi, inspirèrent au jeune explorateur Charles Darwin sa théorie de l'évolution.

Les Galapagos continuent de fasciner les scientifiques. Aucun site au monde n'a suscité tant d'articles, de publications et d'ouvrages savants : quatre mille à ce jour, méticuleusement archivés dans la bibliothèque de la station Darwin, que la fondation internationale du même nom a bâtie sur une autre île plus vaste et habitable : celle de Santa-Cruz. Grâce à des dons et des aides se montant à environ 1 million de dollars par an, quatre-vingts permanents y travaillent, recevant en outre des dizaines de stagiaires venus de partout pour étudier tel ou tel aspect de cet étrange et merveilleux archipel.

Fumant et crachant, ses premiers éléments sont sortis des profondeurs marines, il y a trois millions d'années, juste sous l'équateur, à 1 000 kilomètres à l'ouest des rivages d'Amérique du Sud. Puis d'autres volcans ou morceaux de magma refroidi ont pointé leur tête au-dessus de la houle.

On compte aujourd'hui quatre-vingt-sept îles, îlots et récifs qui sont le cauchemar des navigateurs et le paradis des espèces marines, qu'elles volent ou qu'elles nagent. Certains affleurent à peine, d'autres culminent dans les nuages à 1 700 mètres d'altitude. Et ça bouge encore. Ici le rivage s'est élevé de plusieurs mètres, là le plancher d'un cratère refroidi s'est effondré brusquement de 350 mètres dans une formidable explosion, plus loin un autre entre en éruption, comme en 1988. Le basalte est d'abord noir comme du chocolat, puis le fer qu'il contient s'oxyde et les îles les plus vieilles prennent des allures d'épaves rouillées que la végétation nappe de vert.

Car sur ces « terres » aussi inhospitalières qu'une chaotique toile émeri, la vie parvient quand même à s'accrocher. Deux bonnes raisons à ce miracle. D'abord, l'archipel a surgi au milieu d'un carrefour de courants marins, chauds et froids, accourant à la fois du large et du continent. Résultat : 300 espèces marines allant du bernard l'ermite à la baleine géante en passant par les requins et le menu fretin multicolore vivent leur vie dans le dédale des fonds. Ensuite, les alizés soufflant de l'est en permanence poussent vers les îles l'humidité, les graines, les oiseaux et même les débris flottants arrachés aux côtes d'Amérique latine.

Après les fureurs du feu central, on voit donc, en quelques siècles, s'installer sur les cendres des plantes et des animaux rescapés qui ne vont pas plus loin, ne reviennent jamais à leur point de départ et qui, bon gré mal gré, s'adaptent à leur nouvel asile. Les Galapagos sont un raccourci de la Genèse et un laboratoire quasi parfait de l'évolution. Débarquant ici en 1835, Charles Darwin, déjà doté malgré ses vingt-six printemps d'un solide bagage scientifique, en fut comme illuminé. Des années plus tard, il devait proposer une nouvelle explication de la création et consterner les milieux religieux s'en tenant à la lettre biblique en publiant : *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle.*

Après lui, des centaines de spécialistes des sciences de la terre et de naturalistes sont venus vérifier puis peaufiner sa géniale intuition. Comme lui, tous ont été impressionnés par ces fameux pinsons. De quelques individus de la même souche, amenés jadis par les zéphirs depuis les Caraïbes via Porto-Rico et les îles des Cocos, sont issues treize espèces qui, par transformation et élimination des moins doués, se sont adaptées à des terroirs et donc à des garde-manger différents. Les unes se nourrissent d'insectes, d'autres de cactus. Certaines affectionnent les graines. Le pinson charpentier utilise une brindille pour farfouiller les trous du bois. Le plus curieux est le pinson-vampire qui, après avoir becqueté les parasites de son ami le fou masqué, un oiseau de mer, lui suce à présent le sang sans que sa victime y trouve à redire. Chaque espèce s'est dotée d'un bec adapté à son menu et a modifié son code génétique pour transmettre ses particularités.


PIERRE CONSTANT

Pierre Constant, spécialiste français des Galapagos

Même processus pour les énormes tortues terrestres qui ont développé plusieurs espèces aux carapaces différentes. Celles qui broutent au ras du sol possèdent l'abri habituel, mais celles qui ont été contraintes de lever la tête pour happer la végétation ont une protection relevée en selle de cheval. On note même des différences selon qu'elles habitent dans tel ou tel des cinq cratères ponctuant l'île d'Isabela.

Les iguanes aux silhouettes de monstres antédiluviens, tous terrestres autrefois, se sont scindés en deux familles. Ceux qui ont trouvé à s'alimenter sur les laves rougeâtres sont restés des terriens et ont adopté une livrée jaunâtre. Faute de végétation, certains de leurs cousins ont dû se mettre à l'eau pour brouter les algues. Ceux-là, résidant sur les laves du bord de mer, ont pris l'habit noir et sont devenus de formidables plongeurs.

250 espèces importées

Certaines de ces évolutions sont encore en cours. Témoin le rarissime cormoran aptère qui, n'étant plus menacé, n'a plus besoin de s'envoler pour fuir. Mais il continue à faire sécher au soleil ses moignons d'aile comme s'il allait avoir à s'en servir tout à l'heure.

Les animaux domestiques, arrivés dans les cales des navires il y a deux siècles à peine et redevenus sauvages, se sont transformés eux aussi. Pour supporter les courses à travers les champs de lave sur lesquels les meilleures semelles se déchiquettent en quelques heures, les chiens ont développé sous leurs pattes des coussinets spéciaux. Comme les chèvres, ils en sont venus en période de sécheresse à boire l'eau de mer. Les cactus eux-mêmes semblent avoir fait preuve d'intelligence. Dans les îles où leurs raquettes sont convoitées par les tortues et les iguanes, ils poussent en hauteur. Ailleurs, ils se contentent de rester au ras du sol.

On comprend que la station Darwin ait actuellement à son programme cent quarante études différentes pour élucider le pourquoi et le comment de tous ces mystères. Malheureusement, beaucoup d'entre elles ont pour objet la défense et la restauration du paradis naturel. Bien que les 800 000 hectares émergés de l'archipel et les 7 millions d'hectares d'océan les entourant aient été classés soit en parc national depuis trente ans, soit en réserve marine plus récemment, les Galapagos sont en grand péril.

La dernière espèce débarquée au début du siècle dernier, celle des hommes, est dévastatrice. D'abord par les plantes, les insectes et les animaux domestiques qu'elle a apportés : deux cent cinquante espèces végétales importées ont tendance à prendre la place des variétés locales. Les chiens, les chats, les chèvres, les cochons, les ânes, devenus sauvages, et surtout les rats noirs ont pullulé et sont d'impitoyables prédateurs. Ils pillent les nids, rasent la végétation et massacrent parfois par pure férocité. Malgré les battues au fusil de guerre, les pièges, le poison ou le feu, la lutte contre ces envahisseurs menée depuis bientôt vingt ans n'a donné que de maigres résultats.

De toute manière, le flot des immigrants équatoriens, attirés par ce qu'ils croient être un nouvel eldorado, continue d'arriver par les deux aéroports déjà ouverts. Les zones abandonnées par le parc à la mise en valeur comptent déjà dix mille habitants. La vague touristique s'enfle aussi : quarante mille visiteurs l'an dernier, qui cabotent d'île en île sur une soixantaine de navires. Arrosées de dollars, les bourgades jadis alanguies se garnissent d'hôtels, de restaurants, de boutiques de souvenirs.

Alors, naturellement, s'ouvrent les routes où commencent à pétarader les engins en tout genre. Les quarante-six gardes du parc, payés au SMIG équatorien (350 francs par mois), les scientifiques de la station Darwin et la communauté internationale tout entière (les Galapagos ont été classées par l'UNESCO patrimoine naturel de l'humanité) sont placés devant un problème scientifique paradoxal. Comment éviter que cet extraordinaire laboratoire de l'évolution ne soit banalisé et finalement victime d'une transformation, cette fois, foudroyante ?

MARC AMBROISE-RENDU

Les visiteurs du ciel

Suite de la page 11

Une preuve ? Voilà trois ans environ, un curieux objet fut récupéré dans un champ. Dépêchés sur place, les experts du Sepra pensèrent qu'il s'agissait d'un morceau du troisième étage d'une fusée soviétique. Erreur. L'objet, confié aux spécialistes d'un laboratoire d'expertise métallurgique, se révéla n'être qu'un banal lance-fumée allemand de la dernière guerre qui, pour des raisons inconnues, s'était spontanément mis à feu et avait décrit une trajectoire sous l'œil ébahi d'un témoin.

Toutes les affaires, cependant, ne sont pas aussi simples. « *Mais il est rare, après analyse, qu'il ne soit pas possible d'apporter une explication aux phénomènes observés. Environ 80 % d'entre eux sont interprétables après une enquête sommaire de caractère statistique. Mais*, reconnaît Jean-Jacques Velasco, *sur les quelque mille neuf cents témoignages recueillis en France depuis 1977 (1), deux ou trois ont résisté à des enquêtes poussées.* » L'un d'eux concerne l'affaire de l'ovni de Trans-en-Provence (Var). Voici une dizaine d'années, un témoin avait affirmé avoir vu « *un engin qui avait la couleur du plomb* » atterrir non loin de lui.

Enquête faite par les spécialistes du Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés, auquel a succédé depuis le Sepra, il apparut, après analyse de plusieurs laboratoires, que l'appareil photosynthétique de la flore au voisinage du point d'impact avait été fragilisé. Peut-être, dit-on aujourd'hui, en raison de rayonnements électromagnétiques intenses du type micro-ondes pulsées, dont on ignore l'origine. En outre, le sol était très fortement marqué et, par endroits, il paraissait avoit été fortement chauffé (600 °C à 800 °C) superficiellement. Que s'est-il réellement passé ? Nul ne le sait. Mais une chose est sûre, « *il faut mettre en avant sur ce type d'affaire la recherche la plus rigoureuse.* »

« Des cercles quasi parfaits »

Les mêmes précautions s'imposent pour cet autre événement enregistré en plein jour, voici sept ans, dans la banlieue d'une grande ville par un scientifique. Pendant une vingtaine de minutes, il put observer un curieux phénomène stationnaire qui, au moment de sa disparition, fit se lever les brins de gazon comme le font les cheveux sous le passage d'une peigne d'écaille. Enquête faite, les experts pensent que cette soudaine levée de l'herbe est le résultat d'une exposition à un champ électromagnétique de 30 kilovolts par mètre. D'où venait-il ? Par quoi était-il émis ? Mystère. Comme est aussi mystérieuse la cause du dessèchement et de l'éclatement des graines dans leurs coques de quelques queues de renard (amaranthe) qui décoraient ce jardin.

Ces deux affaires militent en faveur d'une certaine recherche fondamentale pour tenter d'expliquer de semblables phénomènes. L'un d'entre eux, connu d'ailleurs depuis une quarantaine d'années, ne laisse pas d'exciter la curiosité des scientifiques : de mystérieux cercles et couronnes qui apparaissent dans les champs de blé, de colza ou de seigle du sud de l'Angleterre. Là, les cultures paraissent avoir été couchées, comme si un formidable tampon les avait écrasées. « *Les cercles,* raconte un témoin, *sont quasi parfaits. Certains ont un diamètre de 80 centimètres à 1 mètre, tandis que d'autres atteignent 40 mètres. Et ce qui est curieux, c'est que chaque année, ces phénomènes réapparaissent dans les mêmes zones, mais pas tout à fait aux mêmes endroits.* »

Beaucoup ont tenté d'expliquer leur formation par des effets de verse, bien connus des agronomes après les pluies ou les orages. « *Cette hypothèse ne tient pas,* souligne Jean-Jacques Velasco, *car dans ce cas la courbure des tiges de blé présente des caractéristiques particulières et les structures dessinées au sol sont très désordonnées.* » Rien de tel avec les cercles de la campagne anglaise où des cultures sont couchées soit en spirale, soit par secteur, soit par chevauchement.

En Grande-Bretagne, un électromécanicien et un électronicien à la retraite, Colin Andrews et Pat Delgado, pensent que ces cercles pourraient être formés par « *une masse électromagnétique dans laquelle les molécules en rotation créent une pression barométrique, locale mais importante, à travers une sévère variation de gradient* ». On ne saurait être plus confus, d'autant que les deux chercheurs en mal de publicité ajoutent que « *quelle que soit la force qui crée ces marques, elle est forcément manipulée par une intelligence inconnue* (2) ».

Une thèse qui ne saurait satisfaire Georges Terence Meaden, plus soucieux de rigueur scientifique mais très artisanal dans ses méthodes. Lors des rencontres de Lyon, il a affirmé que ces traces parfaitement circulaires étaient la conséquence de « *tourbillons électromagnétiques atmosphériques descendants. Des vortex qui pourraient s'accompagner d'émissions lumineuses et d'un bruit ressemblant à un ronflement très puissant* ». Une explication un peu courte pour Jean-Jacques Velasco, qui estime que le voile ne peut-être levé qu'au terme d'une investigation très sérieuse. « *Mais,* reconnaît-il, *nous sommes vraiment en présence d'une énigme scientifique.* »

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Depuis 1974 pour la gendarmerie.

(2) *L'Express* (8 octobre 1989).

Le modèle français

Suite de la page 11

Tout laisse à penser que le nombre d'enfants ainsi traités et que les volumes d'hormones utilisés iront croissant, conséquence directe de l'élargissement à venir des indications médicales et de la nécessité bien démontrée désormais de commencer le traitement dès que le diagnostic est établi. C'est ainsi que les spécialistes français viennent d'autoriser l'élargissement de l'étude médicale en cours concernant le syndrome de Turner (anomalie chromosomique touchant les filles et caractérisé entre autres par une petite taille), ce qui fait que tous les parents concernés pourront, à leur tour, faire bénéficier leur enfant atteint de ce nouveau traitement. De la même manière, tout indique que d'autres entités pathologiques seront prochainement reconnues comme des indications officielles du traitement hormonal (retard de croissance intra-utérin, petites tailles ne correspondant pas directement à un déficit en hormone de croissance...). Ces indications seront d'autant plus vite accordées que la surveillance étroite des enfants insuffisants hypophysaires actuellement traités ne permet pas de conclure actuellement à l'existence d'effets secondaires ou de risques médicaux directement liés à l'utilisation, fût-elle prolongée, de l'hormone.

La plupart des spécialistes s'accordent, d'autre part, pour penser que le modèle français de distribution (qui réunit la liberté de prescription, les impératifs scientifiques et médicaux et le souci de solidarité nationale) constitue une puissante barrière face à l'agressivité commerciale de certains fabricants. Ces derniers, pour des raisons aisément compréhensibles (compte tenu notamment des lourds investissements qui ont été nécessaires à la production industrielle de l'hormone biosynthétique), souhaiteraient voir s'élargir au plus vite le nombre des indications, quand ils ne rêvent pas d'un plus grand libéralisme de la distribution de ces produits coûteux. Si l'on excepte certains éléments laissant à penser qu'il peut exister, ici ou là, quelques cas de détournement du produit, rien n'indique que la France soit actuellement le théâtre d'un quelconque marché noir.

Cette situation privilégiée ne signifie pas pour autant que les spécialistes ne soient pas soumis à des demandes multiples. « *Des médecins s'adressent régulièrement à nous pour tenter d'obtenir de l'hormone de croissance pour des personnes s'adonnant aux joies du body building,* explique ainsi M. Mollet. *D'autres, tout en sachant que le cas ne pourra pas être retenu, s'adressent malgré tout aux commissions spécialisées à la demande expresse des parents.* » « *Il n'y a pas que les données médicales,* explique pour sa part le professeur Jean-Claude Job (hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris, président de France-Hypophyse). *La valorisation de la taille est un fait psychologique dont la portée sociale est indéniable. Depuis plusieurs années, périodiquement la presse et les médias diffusent l'idée qu'on pourrait faire grandir à volonté. Le monde médical estime cependant que des traitements de complaisance seraient contraires à l'éthique. Et l'opinion comme la presse, si prompts à rêver qu'on pourrait faire grandir tous les enfants trop petits, pourraient totalement changer d'opinion au premier accident imputable au traitement.* »

Pour ce spécialiste, toute la difficulté de cette remarquable aventure médicale tient actuellement au passage de l'utilisation habituelle d'une hormone (pour combattre un déficit, comme l'insuline dans le diabète) à son utilisation en tant « *qu'agent additif* », comme dans le cas du syndrome de Turner ou dans celui de l'hypothétique utilisation de l'hormone pour combattre les effets du vieillissement. Là encore, seule une approche scientifique soucieuse d'évaluations à long terme permettra de faire la part entre le raisonnable reproductible et le rêve sans fondement ou non dénué de risques. Il faudra de longues années avant de pouvoir dire si cette hormone sera ou non la version moderne de la jouvence, comme certains, déjà, le disent ou le laissent entendre.

JEAN-YVES NAU

AGENDA

CINEMA

Programmes du mercredi 9 au mardi 15 mai

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Cinéma israélien 1984-1989 : les Enfants de Staline (1987, v.o. s.t.f.), de Doron Eran, 16 h ; l'Obler rouge (1973, v.o. s.t.f.), de Vasaili Choukchine, 19 h ; les Archives du film présentent : l'Abbé Constantin (1933), de Jean-Paul Paulin, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Twist and Shout (1981, v.o. s.t.f.), de Bille August, 14 h 30 ; Pessi et Illusia (1984, v.o. s.t.f.), de Heikki Partanen, 17 h 30 ; A travers les rapides (1920), de Mauritz Stiller, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Au-delà du périph' : Jeune public : Mon Oncle (1958) de Jacques Tati, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Carte blanche : : Alain Corneau : Série noire (1979) d'Alain Corneau, 18 h 30 ; Banlieue blues : l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, le Chat (1971) de Pierre Granier-Deferre, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BLAZE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DÉDÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FLIC ET REBELLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LAMBADA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57), UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGO & CASH (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAPTIVE DU DÉSERT - A PARTIR DU 14 MAI -. Film français de Raymond Depardon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HALLOWEEN 4. (*) Film britannique de Dwight H. Little, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY. (*) Film franco-italo-allemand de Claude Chabrol, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR A LA VIE. Film américain de Glenn Gordon Caron, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

RÊVES - A PARTIR DU 11 MAI -. Film japonais d'Akira Kurosawa, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h 40.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

L'ANNÉE DU SOLEIL CALME (Pol.-A.-All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h 40.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h 15.

CRUISING (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 30.

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 50.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 21 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 45.

HIGH HOPES (Brit., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) 20 h, 22 h.

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 20.

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOSTALGHIA (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

PATHER PANCHALI (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 45.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h 30.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

UN AUTRE FUTUR (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 30.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 30.

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 10.

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

WORKING GIRL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 30.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

MICHEL DE MONTAIGNE : HISTOIRE D'UN CAVALIER. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) 20 h (2).

THÉATRE TCHILOLI DE SAO-TOMÉ. Maison des cultures du monde (45-44-72-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; mar. et dim. à 17 h (2).

ENFANTILLAGES. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) 9 h 30 ; 14 h mer., jeu., vend. (2).

LE LIEUTENANT GUSTEL. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (2).

LA CASA. Montreuil. Salle Berthelot (48-59-92-09) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (2).

COMMENT GAGNER LE MAXIMUM EN TRAVAILLANT UN MINIMUM. Le Grenier (43-80-68-01) mer., jeu., vend., sam. à 22 h (2).

C'EST TOUT. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (mer., sam., lun.) 19 h (3).

LA FONTAINE-FABLES. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) 20 h (3).

LE PARIS-MUNICH 1930 CAF CONC' UND KABARETT. Le Funanbule théâtre-restaurant (42-23-88-83) (dim. soir, lun.) 22 h 15, jeu., vend., sam., mar. ; dim. 18 h (3).

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre de verdure du jardin Shakespeare (42-71-44-06) vend., sam., dim., mar. à 17 h (8).

TITO ANDRONICO (TITUS ANDRONICUS). Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h ; (dim.) 15 h (4).

PLACE GARIBALDI. Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (4).

HUIS CLOS. Comédie-Française (40-15-00-15) sam., lun. à 20 h 30 (5).

DÉPECHE-TOI, C'EST SHABBAT. Théâtre Montorgueil (42-33-80-78) (dim. soir, ven.) 20 h 30 ; sam. 22 h 30 ; dim. 16 h (7).

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Davos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Rel. mar. La femme qui perd ses jarretières : 22 h. Rel. dim. Les Négropolitains : 23 h 15. Rel. dim., lun. Banc d'essai des jeunes : dim. 22 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Salades de nuit : 21 h 30. Rel. dim. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15, sam. 19 h. Rel. dim. Je bosse comme une folle, c'est du délire : 21 h 30. Rel. dim. Zoum avant : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeanine Truchot a disparu : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Dan : 22 h 30. Rel. dim.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

LE GRENIER (43-80-68-01). Comment gagner le maximum en travaillant un minimum? : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Poil au kin-kin : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière). Micromocri : 21 h 30. Rel. lun. Gustave Parking : mar. 22 h 30. Marguerite : lun. 20 h.

SUNSET (40-26-46-60). D'humour et d'eau fraîche : 20 h. Rel. dim., lun., mar. Sun-Scènes : sam. 16 h.

JAZZ-POP

AU MÉTRO (47-34-21-24). Rythm and Rouss, 22 h 45, lun.

22 h 45, lun. Sax., trp. Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean-Luc Parodi, Dany Doriz, 22 h 30, lun., mar. Orgue Hammond Show.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-34-34). Carmen Lundy, Gérard Badini Swing Machine, 22 h, lun. Chant, sax., François Laudet (batt.), Christophe Le Van (ctb), Philippe Milanta (piano), François Biensan (trp).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, lun. Clar.

LE MONTANA (45-48-93-08). Au bar. Quartet Stardust, 22 h 30, lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Soirée CIM, 21 h 30, lun.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Alligator Jazz Band, 21 h 30, lun.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36).

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, lundi. Boogie-woogie.

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Mike O'Dougherty, 22 h, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). 9, 10, 11, 12, 15 mai. Guit., chant, Dominique Gimonet (ctb), Jean-Louis Viale (batt.), Franck Guetatra (sax.), Philippe Botte (trp). Jean-Paul Amouroux Quartet, les 2, 3, 4, 5, 16, 17, 18, 19 mai. 19 h 30, mer., jeu., ven., sam. Piano, Daniel Huck (chant, sax.), Gilles Chevaucherie (basse), Gérard Marmet (batt.). Apéritifs-concerts.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

هكذا من الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Pierre Abimelech,
Ses enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ABIMELECH,

survenu le 3 mai 1990, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 mai.

Réunion à 15 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne), 261, route de Fontainebleau.

6 *bis*, rue des Bruyères,
92600 Asnières.

– La direction des Musées de France
Et la Réunion des Musées nationaux,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 2 mai 1990, de

Germain BAZIN,
membre de l'Académie des beaux-arts,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
conservateur du domaine de Chantilly.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 mai à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 10, place Victor-Hugo, Paris-16e.

(Le Monde des 4 et 5 mai.)

– Paimbœuf.

Georges CAILLAUD,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,
officier de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
lycées de Lorient, Nantes,
Paris (Henri-IV), Bourges, Pontivy,
Casablanca, Paris *(Claude-Bernard)*,
Cannes, Nice, Sceaux,

nous a quittés le 30 avril 1990.

De la part de
Mme Georges Caillaud
et de ses enfants.

62, rue Pierre-Jubau,
44560 Paimbœuf.

– La Fédération des SGEN-CFDT a la tristesse de faire part du décès de

André CHOQUET,

dans sa soixante-neuvième année.

Militant de longue date, il avait créé la branche fédérale retraités, au SGEN-CFDT, après avoir été secrétaire national premier degré.

Un hommage lui sera rendu au SGEN-CFDT, 5, rue Mayran, Paris-9e, le mardi 15 mai, à 17 h 30.

– Mme Elisabeth Ducloyer,
M. et Mme Philippe Ducloyer,
ses enfants,
Rémi, Clément et Jean-Baptiste,
ses petits-enfants,
M. et Mme André Richard
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques DUCLOYER,

survenu le 30 avril 1990, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 4 mai, à Saint-Pierre-de-Quiberon (Morbihan).

39, boulevard Jean-Jaurès,
92110 Clichy.

– Mme Marguerite Michel,
sa belle-mère,
Mme Nicole Labidi,
son épouse,
Samia,
Nadia,
Slim et Valérie,
ses enfants,
Mehdi,
son petit-fils,
Ses parents,
Ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès, le 20 avril 1990, à l'âge de soixante ans, de

Abdelwahab LABIDI,
ancien président de la Banque africaine de développement.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Suzanne Leroy,
son épouse,
Florence et Fausto Favaro,
ses enfants,
Marine et Julien,
ses petits-enfants,
Mme Georges Leroy,
François-Georges Leroy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude LEROY,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
président de l'Amicale
des résistants patriotes
emprisonnés à Eysses,
membre du conseil d'administration
des Anciens de Dachau,

survenu le 7 mai 1990, à Marseille.

– Tours (Indre-et-Loire). Boulogne (Hauts-de-Seine).

Mme Simone Graveriou,
son épouse,
Le docteur Jean-Claude Malapert et Mme,
M. et Mme Gilles Brenot,
ses petits-enfants,
Le docteur Jean Moracchini et Mme,
M. et Mme Martin Moracchini,
ses cousins
et leurs enfants,
Les familles Tersac, Chapet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GRAVERIOU,

ancien directeur d'agence
de la Société générale, Paris 1933-1940
(Saint-Thomas-d'Aquin),
croix volontaire septembre 1914,
croix de guerre 1914-1918 (6 citations),
médaille de Verdun,
médaille militaire 1918,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile, le 2 mai 1990.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 5 mai, dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.

199, rue d'Entraigues,
37000 Tours.
55, rue de Bellevue,
92100 Boulogne.
5, rue Manceau,
37000 Tours.
105, rue Walvein,
37000 Tours.

– Gabrielle et Isabelle Marquetty,
Madeleine Bignard,
Maryse Gérard,
M. et Mme Jean-Pierre Marquetty
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bardon
et Claire,
M. et Mme Alain Marquetty,
M. et Mme Cottereau,
M. et Mme Lembrouk,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine MARQUETTY,
professeur de mathématique
à l'université de Metz.

Les obsèques ont eu lieu le 23 avril 1990, au cimetière, 20, rue Rablais, à Saint-Maur-des-Fossés.

– M. François Pinault,
président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel des sociétés du groupe de la Compagnie française de l'Afrique occidentale,
rendent hommage à la mémoire de

M. Léon MORELON,
président d'honneur de la CFAO,
officier de la Légion d'honneur,

et s'associent avec grande tristesse au deuil de sa famille.

Les obsèques religieuses ont lieu le mercredi 9 mai 1990, à 10 h 30, en l'église de Gréoux-les-Bains.

– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 5 mai 1990, du

colonel (CR)
Gaston POURCHOT,

dont les obsèques seront célébrées le mercredi 9 mai, à 9 h 30, au temple de Belfort (Territoire de Belfort).

[Agé de quatre-vingt-douze ans et ancien officier d'active dans l'artillerie, Gaston Pourchot a été l'un des grands « patrons » du renseignement militaire pendant la seconde guerre mondiale. Dès 1926, il entre au SR (service de renseignement de l'armée) et il est affecté au poste de Belfort, d'où il surveille toutes les activités de l'Allemagne. Au moment de l'occupation de la France, il devient attaché militaire adjoint à Berne, d'où il va réactiver les « antennes » du renseignement français en profondeur à l'intérieur même du territoire allemand. Il rassemble des informations de qualité sur l'économie de guerre de ce pays et sur l'évolution de la Wehrmacht. Lors de l'installation en Suisse de l'Office of Strategic Studies (OSS), c'est-à-dire les services secrets américains de l'époque, le colonel Gaston Pourchot aide leur chef, Allen Dulles, et lui-même devient un élément primordial de la recherche, puis de la transmission du renseignement militaire à destination des Français installés à Londres et à Alger, et des Alliés, en particulier les Américains. Après la guerre, il commande un régiment d'artillerie basé à Draguignan (Var) avant de prendre sa retraite. Titulaire de plusieurs décorations étrangères et, notamment, de la Légion du Mérite américain, le colonel Gaston Pourchot était commandeur de la Légion d'honneur.]

– M. et Mme Michel Debatisse,
M. et Mme Raphaël Vandaele,
M. et Mme Joseph Verdonck,
M. et Mme André Verdonck,
M. et Mme Lucien Douroux,
M. et Mme Michel Huguier,
font part du rappel à Dieu de leur mère,

Mme Maurice VERDONCK,
née Olga Leroy,

le 6 mai 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 10 mai, à 16 h 30, en l'église de Steenvoorde (Nord), suivie de l'inhumation au cimetière de Bailleul.

Anniversaires

– Il y a six ans

Boris FRENKEL,

nous a quittés.

Halina, Anne, Jacques
Et les amis.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 8 mai

TF 1

20.40 Cinéma : Scout toujours. □
Film français de Gérard Jugnot (1986). Avec Gérard Jugnot, Jean-Claude Leguay. *Un garçon de trente-trois ans, couvé par sa mère, part en camp scout.*
22.15 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.05 Journal, Météo et Bourse.
0.25 Série : Mésaventures.
0.45 Série : Intrigues.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Documentaire : De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif. *Rediffusion, en hommage au cinéaste disparu, d'un remarquable montage sur l'histoire de la seconde guerre mondiale.*
23.40 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred. Dossier : Germaine Tillon (2e partie).

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle. De Gaulle, le gaullisme et les jeunes en 1990.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Concert. La 2e symphonie, de Gustav Mahler. *Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique.*

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Trois hommes et un bébé. □
Film américain de Léonard Nimoy (1987). Avec Tom Selleck, Steve Guttenberg, Ted Denson.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Broadcast news. ■
Film américain de James L. Brooks (1987). Avec William Hurt, Albert Brooks, Holly Hunter (v.o.).

LA 5

20.40 Cinéma : Luke la main froide. ■
Film américain de Stuart Rosenberg (1967). Avec Paul Newman, George Kennedy, Lou Antonio.
22.50 Spécial Tour de Corse.
22.55 Série : China beach.
23.45 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Le cœur gros. De Fred Barzyk, avec Jennifer East, Jessica Walter.
21.45 Série : La malédiction du loup-garou.
22.15 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Alleluia et Sartana fils de... □
Film italien de Mario Siciliano (1972). Avec Robert Widmark, Ron Ely, Uschi Glas.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Informations : Dazibao.
0.15 Musique : Boulvrockn'hard.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Bernardo Bertolucci, le voyageur italien. De Fernand Moszkowicz.
22.00 Court métrage : Le sabotier du Val-de-Loire. De Jacques Demy.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Kaltex en Chine (S).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : *Le syndrome de Retz.*
21.30 Dans la foulée du guide. Les nouveaux guides conférenciers des musées (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Des ports traversés d'un même rêve.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 novembre 1989 à Berlin) : Petite messe solennelle pour solistes, chœur, deux pianos et harmonium, de Rossini, par l'Orchestre de chambre de Rias, dir. Marcus Creed ; sol. : Mirima Gauci, soprano, Nathalie Stutzmann, alto, Kurt Streit, ténor, Johannes Mannov, basse, Philip Moll, piano, Marius Cread, piano, Philip Meyers, harmonium.
22.40 Concert (donné les 27 et 28 septembre 1989, salle Pleyel) : Symphonie n° 2 en mineur de Mahler, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov ; sol. : Edith Wiens, soprano, Marjana Lipovsek, mezzo-soprano. *Retransmis en simultané sur FR3.*
23.07 Club d'archives.

Mercredi 9 mai

TF 1

14.30 Club Dorothée.
17.45 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.35 Avis de recherche.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.10 Jeu : La roue de la fortune.
19.40 Tirage du Tac-O-Tac.
19.45 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
19.50 Journal et Tapis vert.
20.10 Sports : Football. Anderlecht-Sampdoria de Gênes. *En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant.*
22.05 Météo.
22.10 Magazine : SOS. De Brigitte Bardot. Trafic d'animaux.
23.15 Journal, Météo et Bourse.
23.35 Série : Mésaventures.
0.00 Série : Intrigues.
0.25 Série : Mésaventures (et à 3.20).
0.50 TF 1 nuit.
1.25 Feuilleton : C'est déjà demain.
1.50 Info revue.
2.35 Feuilleton : Cogne et gagne.
3.40 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et Noëlla (suite).
16.00 Jeu : En avant Astérix ! Animé par Eric Galliano.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres juniors.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi; Reportage.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Un coup fumant (2e partie).
22.30 L'heure de vérité. Invité : Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.
23:30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Eddy Mitchell.

FR 3

14.03 Magazine : Carré vert.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez.
17.30 Dessin animé. Petit ours brun.
17.32 Feuilleton : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé. Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Variétés : Francofolies. Festival de chansons françaises de juillet 1989, avec Renaud, Francis Cabrel, Yvette Horner, Bernard Lavilliers, Charlélie Couture.
21.30 Magazine : Mille Bravo. Avec Manu Dibango, Alexandre Lagoya, le Quatuor Athenaeum-Enesco, Rory McLeod.
22.15 Journal et et Météo.
22.35 Mille Bravo (suite).
23.00 Télévision régionale.
23.40 Musique : Carnet de notes. Sonate en do majeur, de Haendel, par Jane Peters, violon, et Marie-Josèphe Jude, piano.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : La guerre du ciel. De Benaya Ben-Nun et Jeremy Bradshaw.
15.30 Téléfilm : Le piège.
17.10 Magazine : Exploits.
17.25 Cabou-Cadin.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50.
19.20 Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine De Caunes.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Fureur sur le Bosphore. □
Film italo-franco-espagnol de Terence Hathaway (1965).
22.25 Flash d'informations.
22.27 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des welters : Antoine : Fernandez (France)-Kirkland Laing (Grande-Bretagne).
23.45 Cinéma : Le merdier. □
Film américain de Ted Post (1977).
1.35 La télévision des autres. Federico Fellini : l'interview.
2.00 Téléfilm : Le fantôme de Mac Corbett.

LA 5

14.30 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 ▶ Histoires vraies. *La petite flambeuse, de Jerrold Freddman, avec Valérie Bertinelli, Michael Brandon.*
22.20 Débat : La passion du jeu. Animé par Gilles Schneider.
23.25 Spécial Tour de Corse.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Téléfilm : Le bagarreur. De David Lowell Rich, avec Gregory Harrison, Glynnis O'Connor. *Boxeur pour ne pas être chômeur.*
16.15 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Bill Dragon se venge.
22.10 Série : Le Saint.
23.00 Documentaire : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. *La justice, le flic et les truands : l'affaire Jobic.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Variétés : Fréquenstar.
0.40 Musique : Boulevard des Clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Documentaire : Hommage à Diaghilev et aux Ballets russes. De Brigitte Hernandez et Charles Picq.
17.05 Documentaire : Bourges 90. De Jean-Pierre Devillers.
18.00 Cinéma : La femme de l'aviateur. ■■
Film français d'Eric Rohmer (1980).
19.45 Court métrage : Première classe. De Mehdi El Glaoui.
20.00 Documentaire : Lignes de vie (2). De Winfried Junge.
21.00 Feuilleton : Zastrossi (1er épisode). De David G. Hopkins.
22.00 Documentaire : A nous la rue. De Mustapha Dao.
22.15 Court métrage : Taking a line for a walk.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edward.
23.35 Documentaire : Lignes de vie (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril lors des Rencontres d'arts baroques en Provence) : Chant de l'exil, Le pont sacré, ménestrels juifs au Moyen Age chrétien, les juifs de Provence, Chants de l'Espagne mystique, par la Camerata de Boston, dir. Joël Cohen.
23.07 Jazz club. En direct du Village à Paris : John Abercrombie, guitare, Andy Laverne, piano.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les oubliés de l'armistice.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Des ports traversés d'un même rêve.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

EN BREF

□ **Mort de l'inventeur du PAL.** – Le professeur Walter Bruch, inventeur du procédé allemand de télévision couleur PAL (Phase alternation line), est mort samedi 5 mai à Hanovre à l'âge de quatre-vingt deux-ans. Walter Bruch, qui a longtemps dirigé le laboratoire de recherches de la société Telefunken, avait mis au point le PAL en 1963. Introduit en 1967 à la télévision ouest-allemande, le procédé couleur a été adopté par soixante pays.

□ **Suspension de la grève à la 5.** – Les techniciens de la régie finale de la Cinq, en grève depuis le 3 mai, ont suspendu leur mouvement jusqu'au 9 mai en attendant les propositions que doit faire, ce jour-là, la direction de la chaîne. Les techniciens de la chaîne de M. Robert Hersant réclament une augmentation des salaires, un meilleur taux de majoration des heures de nuit et l'intégration des contrats à durée déterminée.

□ **Bernard Pivot critique Mme Tasca.** – *« Catherine Tasca a raté sa loi, qui n'est pas adaptée aux circonstances »*, a déclaré Bernard Pivot, interrogé, lundi 7 mai, dans l'émission « Radiocom », sur France-Inter. Le producteur d'« Apostrophes » a précisé que la loi sur la présidence commune d'A 2 et FR 3 *« n'est pas bonne parce qu'elle suscite et organise des luttes de territoire à l'intérieur des chaînes publiques »*. Bernard Pivot s'est prononcé pour une réduction des recettes publicitaires à 25-30 % du budget des chaînes publiques.

ÉCONOMIE

Dans le cadre de l'augmentation du capital du FMI

Paris et Londres s'accordent sur le siège et la présidence de la BERD

Le siège de la future banque internationale chargée d'aider les pays de l'Est, la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) sera à Londres, et son premier président sera M. Jacques Attali, conseiller de M. François Mitterrand à l'Elysée, selon les informations publiées mardi 8 mai par le *Financial Times*. Les autres pays membres du groupe des 7 (G7) auraient accepté de soutenir cette formule pour la BERD, qui résulterait du marchandage global entre Londres et Paris concernant les quotes-parts au sein du Fonds monétaire international.

La France et la Grande-Bretagne ont en effet accepté une part de 5,5 % chacune qui les place au quatrième rang *ex aequo* derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne (également *ex-aequo*). Mais il a fallu pour cela que la Grande-Bretagne rétrocède un demi-point à la France (*le Monde* du 8 mai). Entre 500 et 1000 emplois supplémentaires et une activité internationale accrue pour la City de Londres, contre une satisfaction politique et morale pour Paris, initiateur du projet de banque de l'Est, tels seraient les termes de l'accord, évidemment informel puisque le G7 n'est nullement habilité à décider à la place de la quarantaine de pays fondateurs de la BERD. Plusieurs villes, dont Copenhague et Prague, revendiquaient le siège, tandis que les Pays-Bas poussaient, pour la présidence, la candidature de l'ancien ministre des finances, M. Onno Ruding.

En ce qui concerne l'accord pour un relèvement de 50 % des ressources du FMI, résultat officiel des discussions qui ont eu lieu à Washington dimanche 6 et lundi 7 mai, le ministre des finances français, M. Pierre Bérégovoy, l'a jugé positif. La position de départ des Etats-Unis était, selon M. Bérégovoy, de limiter l'augmentation des ressources à 35 %, si bien que le relèvement de 50 % *« constitue un progrès »*, même si la France, comme d'ailleurs l'Allemagne – d'après les déclarations de son ministre des finances M. Theo Waigel – eût préféré une augmentation encore supérieure.

Sur la question des arriérés accumulés vis-à-vis du FMI par certains pays endettés, M. Bérégovoy a souligné la nécessité *« d'une discipline »*, tout en estimant qu'il fallait *« traiter le dossier avec le plus de souplesse possible »*. Son collègue allemand s'est déclaré heureux qu'une solution soit en vue et a indiqué que l'Allemagne était prête à prendre en charge sa part du coût de cette opération.

Le Japon au sein du FMI

A Tokyo, c'est avec satisfaction qu'a été accueillie la déclaration des membres du G7 réunis à Washington. Les Japonais sont certes favorables à un renforcement de la concertation en matière de régulation des marchés des changes et ils partagent l'opinion de leurs partenaires sur l'effet négatif de la parité actuel du yen sur les déséquilibres mondiaux. Mais on se félicite surtout à Tokyo du rôle accru que le Japon aura à jouer au sein du FMI.

Les commentateurs soulignent ce qui leur semble marquer un changement d'attitude des Etats-Unis à l'égard du Japon, avec la prise de conscience des risques pour les marchés boursiers et le déficit commercial américain d'une poursuite de l'affaiblissement du yen. Le communiqué du G7, jugé moins vague que celui qui avait suivi la dernière réunion en avril à Paris, a *« noté avec satisfaction la récente stabilité des marchés des changes et remarqué que le yen s'était stabilisé »* depuis la réunion de Paris, mais en soulignant que *« le niveau actuel du yen pourrait avoir des conséquences indésirables sur le processus d'ajustement mondial »*.

Les autorités japonaises pour leur part attachent une grande importance au poids accru dont disposera le Japon au sein du FMI à la faveur de la reconstitution des fonds qui a été décidée. Le Japon sera désormais à la seconde place des pays contributeurs, ce qui correspond davantage à sa puissance économique et financière que la cinquième place qu'il occupait précédemment.

Le Japon étant déjà le plus important fournisseur d'aide au développement avec les Etats-Unis à travers la Banque mondiale, le ministère des finances avait beaucoup insisté ces dernières années pour que le Japon joue un rôle majeur au sein du FMI.

Présenté au conseil des ministres

Le projet de loi sur le travail précaire reste controversé

Le projet de loi sur la réglementation du travail précaire sera présenté au conseil des ministres du mercredi 9 mai. Cela ne signifiera pas pour autant la fin du parcours d'obstacles que ce texte a dû affronter jusqu'à présent.

Soucieux de moraliser le recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée en très forte progression, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, avait annoncé il y a tout juste un an sa volonté d'entamer *« une action politique de correction »*. Après avoir consulté les partenaires sociaux et s'être accordé avec les députés socialistes, le ministre s'apprêtait à saisir le Parlement lorsque, en novembre 1989, M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, proposa que cette réforme fasse l'objet d'une négociation avec les syndicats.

En dépit de l'adoption, le 6 décembre, d'un projet de loi par le conseil des ministres et le vif mécontentement des socialistes, le premier ministre décida finalement de jouer le jeu contractuel. Il accepta le principe d'une loi qui reprendrait le contenu d'un éventuel compromis entre les partenaires sociaux.

Elaboré le 24 mars, un accord est rapidement signé par le CNPF, la CGPME, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC. La CGT refuse d'y souscrire et FO, très divisée, diffère sa réponse. Dès lors, s'engage un subtil jeu triangulaire. Estimant que le compromis auquel étaient parvenus les partenaires sociaux est en recul par rapport au projet de loi initial, les députés socialistes accusent le gouvernement d'avoir capitulé en rase campagne et s'insurgent contre l'article 47 de l'accord qui précise que celui-ci serait nul et non avenu si le Parlement s'en écartait. Ces attaques alimentent les critiques de ceux qui, à l'intérieur de FO, refusent de pérenniser les emplois précaires. Conscient qu'une réponse positive de FO constituerait un atout majeur, le ministère du travail tente de rassurer ses interlocuteurs en jurant ses grands dieux que les divergences sont minimes.

« Civiliser » et non limiter

Or, lorsque son projet de loi viendra en discussion devant l'Assemblée nationale, début juin, le ministre ne devrait pas disposer d'une réponse de la part de l'organisation de M. Marc Blondel. Le secrétaire général de FO a, en effet, indiqué au Grand'Jury RTL-*le Monde*, que s'il *« était en mesure de prendre position »*, il suspendait l'annonce de sa décision à des raisons *« de petite tactique »*, et notamment à l'attitude des parlementaires lors de l'examen du projet.

Pour sa part, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale n'a nullement l'intention de battre en retraite. Ses députés estiment que la durée maximale des contrats à durée déterminée (CDD) successifs doit être d'un an (et non de dix-huit mois) et s'opposent à la possibilité que le second contrat porte sur une durée plus longue que le premier. De plus, ils proposent de réduire les cas de recours en interdisant les contrats à durée déterminée lors de *« survenance d'une commande exceptionnelle »*.

Pour les auteurs du projet de loi, qui se sont soigneusement attachés à respecter le texte élaboré par les partenaires sociaux, cette réforme est clairement destinée à réduire le recours au travail précaire. Ils rappellent que les CDD seront conclus par écrit, que les règles d'utilisation seront plus strictes mais aussi que les possibilités de contrôle par l'inspection du travail seront étendues. Sans oublier une meilleure protection sociale et la reconnaissance du droit à la formation. Leurs détracteurs continuent pourtant de reprocher à M. Soisson de chercher non pas à limiter l'emploi précaire mais simplement à le *« civiliser »*, et, donc, le conforter *in fine*.

Invoquant les engagements pris auprès des partenaires sociaux, le gouvernement n'a nullement l'intention de céder du terrain lors du débat parlementaire, début juin. Malgré tout, il est disposé à prendre en compte certains amendements, à condition bien sûr qu'ils ne dénaturent pas son projet. Dans ces conditions, le degré d'insatisfaction des députés socialistes pourrait bien être inversement proportionnel à la marge d'initiative qui leur sera accordée.

JEAN-MICHEL NORMAND

FINANCES

NEW-YORK, 7 mai ↑

Ferme

La tendance était ferme lundi à Wall Street après un début de séance hésitant, sur un marché modérément actif, pour se terminer en nette hausse.

L'indice Dow Jones affichait un gain de 10,59 points à 2.720,95 au moment où la cloche sonnait la fin de la séance. Vendredi, le principal indicateur de tendance de la grande bourse new-yorkaise avait clôturé en hausse de 14,19 points à 2.710,36.

Selon les analystes, la hausse du chômage aux Etats-Unis, annoncée vendredi dernier, a calmé les récentes spéculations à propos d'un resserrement de la politique du crédit de la Réserve fédérale américaine, encourageant une demande sélective à Wall Street. L'attente des adjudications trimestrielles de refinancement, que le Trésor américain doit lancer à partir de mardi, crée toutefois une certaine nervosité, ont-ils ajouté.

VALEURS	Cours du 4 mai	Cours du 7 mai
Alcoa	62 3/4	63 1/2
A.T.T.	40 3/8	40 3/8
Boeing	73 7/8	73 3/8
Chase Manhattan Bank	24 1/4	25 3/8
Du Pont de Nemours	37 5/8	37 7/8
Eastman Kodak	37 3/4	37 1/2
Exxon	46 1/2	46 1/2
Ford	46 7/8	45 3/4
General Electric	65	65 3/4
General Motors	46 1/2	46 1/4
Goodyear	35 3/8	35 1/2
I.B.M.	110 3/8	110 1/2
I.T.T.	52 1/4	52 5/8
Mobil Oil	60 1/2	60 1/4
Pfizer	66 5/8	67 1/4
Schlumberger	53 3/4	54 1/2
Texaco	59 1/2	59 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	149 5/8	154
Union Carbide	19 1/8	19 1/2
U.S.X.	35 7/8	35 1/2
Westinghouse	75 3/8	74 1/2
Xerox Corp.	47 3/4	47 1/2

TOKYO, 8 mai

Forte hausse

La Bourse de Tokyo s'est inscrite en forte hausse pour la première séance après un congé de quatre jours.

L'indice Nikkei des 225 actions a clôturé sur une avance de 782,63 points (+ 2,59%), à 30.956,27. Il avait gagné 483,81 points mercredi. Les professionnels notent que cette hausse, la dixième plus forte enregistrée par cet indice, reflète des facteurs fondamentaux favorables, des statistiques économiques américaines encourageantes et un renforcement du yen.

Le volume des échanges a été assez peu fourni – 600 millions d'actions environ – les détenteurs d'options se portant acheteurs au comptant avant l'échéance des contrats de mai jeudi.

VALEURS	Cours du 7 mai	Cours du 8 mai
Akai	985	970
Bridgestone	1 470	1 470
Canon	1 760	1 760
Fuji Bank	2 820	2 780
Honda Motors	1 820	1 800
Matsushita Electric	2 170	2 280
Mitsubishi Heavy	954	958
Sony Corp.	8 530	8 520
Toyota Motors	2 410	2 430

Pour favoriser les restructurations

La Commission de Bruxelles veut faciliter les OPA en Europe

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne souhaite supprimer les entraves aux offres publiques d'achat (OPA) existant dans la législation des Etats membres de la CEE. Dans la communication qu'il devait transmettre mardi 8 mai aux Douze, l'exécutif communautaire propose de formuler des modifications au projet de directive sur les OPA qui doit revenir devant le conseil des ministres de la Communauté après avoir été examiné par le Parlement européen.

« En général, les OPA peuvent être considérées comme un phénomène positif qui provoque une sélection par le marché des entreprises plus compétitives et une restructuration des firmes européennes, qui sont indispensables pour faire face à la concurrence internationale », affirme la Commission. *« Mais*, poursuit-elle, *en pratique, dans plusieurs Etats membres, les OPA contestées par la direction de la société visée, n'ont aucune chance d'aboutir pour des raisons de fait ou de droit. »* Bruxelles distingue deux catégories d'entraves.

La première concerne les opérations de maintien du capital qui permettent les parades suivantes : pouvoir des dirigeants d'acquérir des actions propres à leur société et possibilités pour une filiale d'acquérir des actions de la société-mère et d'exercer le droit de vote correspondant.

La deuxième porte sur l'utilisation du droit de vote avec la déconnexion entre la participation au capital d'un actionnaire et son droit de vote, les problèmes liés au droit de vote par représentation et d'une façon générale la difficulté pour effectuer des changements dans la direction d'une société.

Afin de lever ces obstacles, la Commission veut limiter dans la législation communautaire en cours d'adoption le pouvoir de la société visée quant à l'acquisition de ses propres actions pendant la période d'OPA. Bruxelles demande qu'à l'avenir ce genre d'opération soit autorisée par l'assemblée générale des actionnaires.

L'exécutif des Douze entend, en outre, modifier sur plusieurs points la réglementation européenne sur le droit des sociétés. Ainsi, pour le calcul du seuil maximum d'actions pouvant être détenues par une société (10 %), les titres des filiales seront comptabilisés avec ceux de la société-mère. De plus, le droit de vote, attaché aux actions de la société-mère détenues par sa filiale, sera suspendu.

Les autres changements envisagés sont les suivants : les actions privilégiées, sans droit de vote, ne pourront être émises qu'à concurrence de 50 % du total des titres. La possibilité de limiter le nombre de voix que peut exercer un seul actionnaire sera supprimée. Ni la législation nationale ni les statuts ne pourront imposer une majorité plus élevée que la majorité absolue pour les décisions concernant les changements dans l'administration d'une firme. Les clauses statutaires accordant à certains actionnaires un droit exclusif pour proposer la nomination des administrateurs seront interdites.

MARCEL SCOTTO

Grèves et manifestations dans les PTT

Des grèves et des manifestations sont prévues, mercredi 9 mai, pour protester contre le projet de réforme des PTT dont l'examen à l'Assemblée nationale, initialement inscrit mercredi, a finalement été reporté au lendemain, en raison de la discussion sur la motion de censure.

Les quatre syndicats qui ont appelé à manifester – CGT, SUD (dissidents de la CFDT), Force ouvrière et FNSA (autonomes) – s'élèvent contre la remise en cause du service public qui résulterait, selon eux, de ce projet de scission de l'administration des PTT et des Télécoms.

A Paris, la CGT a demandé à ses militants de se rassembler à 11 heures place de Fontenoy, à proximité du ministère des postes, avant de converger vers les Invalides et le Palais-Bourbon. Tandis que la FNSA et Force ouvrière organisent un rassemblement à 14 h 30 près de l'Assemblée nationale, les adhérents de SUD-PTT devaient se retrouver à 14 heures aux Invalides.

□ **Grève des marins sur les car-ferries de Corse.** – Commencée le 7 mai, la grève des marins du Syndicat des travailleurs corses, à bord des car-ferries de la SNCM (Société nationale Corse Méditerranée) se poursuivait le mardi 8 mai. Trois navires sont bloqués, le *Danielle-Casanova*, *le Corse* et *l'Estérel*. Les marins réclament une augmentation des effectifs sur le navire *Ile de Beauté* (ex-*Cyrnos*) qui doit être mis en service dans quelques jours. Un pont aérien a été organisé pour acheminer les passagers.

Au risque de provoquer une agitation sociale

Le gouvernement égyptien augmente les prix de plusieurs produits

LE CAIRE
de notre correspondant

Le gouvernement égyptien a procédé, samedi 5 mai, à une levée partielle des subventions en augmentant substantiellement le prix de certains produits alimentaires ainsi que celui de l'essence.

Le riz, les pâtes, la farine, l'huile de cuisine, sont en hausse de 90 à 100 %. Toutefois, l'augmentation ne touche pas le quota de ces produits distribué à l'aide de cartes d'approvisionnement. Par ailleurs, le prix du pain reste inchangé, malgré le relèvement de celui de la farine. Quant à l'essence, elle a augmenté de 40 %. Il y a quelques jours, le prix des bouteilles de gaz avait été relevé de 130 %.

Ces différentes augmentations se répercuteront inévitablement sur la plupart des produits au cours des prochains jours, ce qui ne peut qu'accroître le mécontentement de la population. Tout le monde, ici, a en mémoire l'explosion de colère qui avait débouché sur les émeutes de janvier 1977. Si le gouvernement a préféré courir ce risque – tout en essayant d'en limiter l'ampleur par des hausses « à deux vitesses », – c'est pour tenter de parvenir à un accord avec les instances financières internationales. FMI et Banque mondiale exigent en effet un assainissement de l'économie égyptienne avant de permettre un nouveau rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure (50 milliards de dollars) et l'octroi de nouveaux prêts.

Mais l'élément déterminant a sans doute été la difficulté croissante de l'Egypte à subvenir à ses besoins en blé et en farine. *« Un cauchemar »*, a affirmé le président Moubarak dans son discours à la nation, le 1er mai.

ALEXANDRE BUCCIANTI

M. Bush est contraint d'envisager une augmentation des impôts

Suite de la première page

Tout cela a fini par inquiéter sérieusement les responsables de l'exécutif, qui craignent qu'une aggravation du déficit, et donc de la nécessité d'emprunter, ne fasse encore monter des taux d'intérêt déjà élevés, ce qui, à nouveau, contribuerait à déprimer une économie qui donne de sérieux signes d'essoufflement.

« Tout est sur la table »

A tout prendre, la Maison Blanche semble considérer que, plutôt que de voir se détériorer l'image de prospérité économique liée à la gestion républicaine, il vaut mieux prendre le risque politique de revenir sur une promesse électorale « en béton ». Le président Bush a fait comprendre qu'il était disposé à rechercher un compromis (augmentation des revenus de l'état accompagné d'une réduction des dépenses) en invitant dimanche 6 mai les dirigeants du Congrès à une conversation dans ses appartements privés de la Maison Blanche.

« Tout est sur la table », tout donc est négociable, a expliqué le président à ses interlocuteurs, et lundi son porte parole, pressé de questions, a ajouté que les négociations entre l'administration et le Congrès ne devaient pas être « entravées » par des prises de position passées.

M. Bush se lance là dans une entreprise extrêment délicate, et qui pourrait peut-être apparaître un jour comme le « tournant » d'une présidence bénéficiant jusqu'à présent d'une exceptionnelle popularité. Dès lundi soir, tous les « networks » repassaient des scènes de la campagne électorale montrant le candidat Bush entonner son slogan favori, avant de le faire reprendre en choeur par la foule *« Read my lips, no new taxes »* (*« Lisez mes lèvres, pas d'impôts nouveaux »*).

Pacte de « non agression »

Pour que ce revirement soit politiquement supportable pour M. Bush et pour les Républicains, qui risquent de perdre là un de leurs principaux arguments électoraux à quelques mois des élections au Congrès, il faut que la Maison Blanche puisse obtenir quelque chose en échange, que ses concessions puissent apparaître comme le résultat d'un compromis raisonnable passé avec les démocrates dans l'intérêt supérieur du pays.

Cela supposerait que soit conclu un tacite pacte de « non agression » aux termes duquel les responsables démocrates s'engageraient à ne pas présenter une quelconque augmentation des impôts comme une défaite en rase campagne de la Maison Blanche, et offriraient eux mêmes quelque chose en échange : un sérieux écrémage des postes budgétaires qui leur sont chers. Même s'ils avaient l'intention de consentir ce sacrifice, il n'est pas certain que les dirigeants démocrates seraient suivis par leurs troupes, et le marchandage risque donc d'être long et pénible.

Les majorations fiscales envisagées pourraient consister en l'introduction d'une taxe fédérale sur l'essence, mesure réclamée par de nombreux spécialistes mais qui ne serait pas prise de gaité de coeur par un homme comme George Bush, qui garde une mentalité de « pétrolier ». Une autre décision logique serait l'augmentation – de 28 à 33 % – du taux d'imposition des personnes disposant des plus forts revenus, avec peut-être, pour compenser et pour permettre au président de tenir, faute de les tenir toutes, au moins une promesse électorale : celle de réduire les impôts sur les gains en capital.

Rien n'est encore acquis, et les négociations ne font que s'engager (M. Bush doit revoir au cours des prochains jours les leaders du Congrès). Il suffirait de peu de chose pour que chacun retire ses billes ou pour qu'on se rabatte sur un accord de façade. C'est ce qui s'était passé l'an dernier, lorsqu'une première tentative de *« grand compromis »* n'avait abouti à rien, sinon à reculer les échéances.

JAN KRAUZE

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 mai :

UN ARRÊTÉ

• *Du 15 mars 1990* portant création d'un conseil scientifique de la recherche musicale et chorégraphique.

UNE INSTRUCTION

• *Du 28 mars 1990* portant modification de l'instruction d'application du livre II du code des marchés publics.

Est publié au *Journal officiel* du samedi 5 mai :

UN DÉCRET

• *N° 90-378 du 2 mai 1990* portant modification des tableaux d'emplois réservés annexés au chapitre IV du titre III du livre III du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

هكذا من الأصل

Le Monde

Une enquête sur l'évolution des rémunérations en 1989

Selon l'INSEE, les salaires du secteur public auraient augmenté davantage que ceux du secteur privé

Les salaires auraient davantage progressé, en 1989, dans la fonction publique que dans le secteur privé, selon les résultats d'une étude de l'INSEE rendue publique lundi 7 mai. Dans le secteur privé, le salaire net moyen aurait, selon cette enquête, augmenté dans une fourchette de 3,4 % à 4 % entre 1988 et 1989, alors que la hausse moyenne des prix s'est élevée à 3,6 % l'année dernière. Sur la même période, la croissance des salaires nets moyens de la fonction publique d'Etat est évaluée de 4,7 % à 5,4 %.

Dans les deux cas, le calcul de l'évolution de ces salaires intègre non seulement les primes et les indemnités accordées dans le public comme dans le privé, mais également l'effet des avancements et promotions des personnes, ainsi que l'impact des politiques d'embauche ou de départ.

L'INSEE note, toutefois, en préambule de son enquête, que la comparaison de ces données entre secteur privé et secteur public est *« hasardeuse »* en raison, notamment, *« de la diversité et de la complexité des nouvelles pratiques de rémunération qui réduisent la pertinence »* de ces indicateurs. L'institut fait allusion aux problèmes d'évaluation soulevés notamment par le développement du salaire au mérite et des distributions de primes et d'indemnités. Dans la fonction publique, notamment, les revalorisations des rémunérations de plusieurs catégories de personnels, tels que les enseignants, ont été accordées sous forme de primes.

Dans le secteur privé, l'indice du salaire net (qui n'intègre ni l'effet des promotions ni celui des embauches) a progressé, en 1989, de 3 % en moyenne, contre 2,9 % en 1988 et 2,5 % en 1987. Dans la fonction publique, cet indice de traitement net, qui tient compte de la prime exceptionnelle de croissance de 1200 francs versée en novembre dernier et de la hausse des cotisations sociales, a progressé de 3,9 % en moyenne en 1989, contre 2,4 % en 1988 et 0,4 % en 1987.

M. Berlusconi crée une société de production en France

Le magnat de la télévision privée en Italie, actionnaire de la Cinq, M. Silvio Berlusconi, crée, avec le producteur Tarek Ben Amar et un des anciens actionnaires d'UGC, Péby Guisez, sa première société de production en France, Quinta.

Dotée d'un capital de 30 millions de francs (détenu à 50 % par M. Berlusconi et à 25 % par chacun de ses associés), celle-ci produira uniquement des séries et téléfilms de prestige répondant *« à l'évolution actuelle de la demande des chaînes commerciales, tant en Europe que dans l'ensemble des pays où la télévision privée s'est fortement développée »*.

Fin juin, les trois associés lanceront également Quinta Finances, une société de droits audiovisuels au capital de 200 millions, dont Quinta Production sera l'opératrice et l'un des actionnaires aux côtés d'investisseurs européens.

Cette seconde entité exploitera et commercialisera les droits audiovisuels des productions de Quinta, mais également d'œuvres produites à l'extérieur.

Selon la SOFRES

L'image de M. Mitterrand s'est dégradée en neuf ans

Selon le sondage réalisé par la SOFRES du 24 au 26 avril pour un groupe de journaux de province, le bilan de l'action de M. Mitterrand à la présidence de la République depuis 1981 demeure positif, mais son image se dégrade puisqu'une majorité est déçue depuis sa réélection en 1988. Avec 55 % d'avis positifs contre 33 % d'avis négatifs sur son bilan, le président enregistre le plus mauvais score depuis 1986. Il y a un an, une enquête similaire donnait 59 % d'avis favorables et 26 % d'opinions négatives. Il est cependant loin des « années noiress », de 1983 à 1985, où les avis négatifs dépassaient les 50 % tandis que les jugements positifs se situaient entre 30 % et 37 %.

L'image de son deuxième septennat se détériore : 48 % se disent déçus de son action depuis 1988 contre 37 % de satisfaits. Il y a un an, on comptait 46 % de satisfaits et 32 % de déçus.

C'est tout ce qui touche au social qui est jugé le plus sévèrement par les Français, qu'il s'agisse de la réduction des inégalités (62 % d'avis négatifs contre 24 %), la lutte contre le chômage (73 % contre 18 %), le pouvoir d'achat et la hausse des prix, et la protection sociale.

En revanche, les Français jugent positivement l'action de M. Mitterrand pour la paix sociale (57 % contre 30 %), la bonne marche de l'économie française (48 % contre 33 %), la valeur du franc (44 % contre 30 %), la construction européenne (59 % contre 18 %), la place de la France dans le monde (59 % contre 24 %), les libertés (64 % contre 22 %), l'information et la télévision (48 % contre 38 %).

Les cérémonies du 8 mai

Le président de la République et le premier ministre devaient participer, mardi 8 mai, à la traditionnelle cérémonie nationale de l'Arc de Triomphe organisée pour la commémoration du 45ᵉ anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Cette cérémonie devait se dérouler en présence du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement.

D'autre part, M. Michel Rocard devait participer le même jour à Orléans à la célébration du 561ᵉ anniversaire de la libération de la ville par Jeanne d'Arc. Le premier ministre devait prononcer une allocution consacrée notamment au patriotisme et à l'identité nationale.

CAMBODGE : tandis que l'impasse diplomatique persiste

Le prince Sihanouk se met en « vacances de longue durée »

Le prince Norodom Sihanouk a annoncé, lundi 7 mai à Pékin, son intention de se mettre en *« vacances de longue durée »* de ses dernières fonctions symboliques de chef de l'Etat cambodgien et chef de la résistance antivietnamienne afin de se consacrer à une œuvre humanitaire auprès de son peuple, pour laquelle il réclame l'assistance de la communauté internationale.

PÉKIN

de notre correspondant

Dans les faits, cette décision équivaut, pour l'ancien monarque, à s'arracher au manège perpétuel d'une négociation jusqu'ici infructueuse. Le prince Sihanouk précise en particulier qu'il n'ira pas à Tokyo rencontrer le chef du gouvernement de Phnom-Penh, M. Hun Sen, à la fin du mois.

Mais, de l'avis de ceux qui le connaissent bien, il ne s'agit peut-être pas, cette fois, d'un simple geste tactique destiné à faire monter les enchères. Celui qui se veut le *« de Gaulle du Cambodge »* achève de se mettre hors jeu après avoir fait le constat d'une impasse totale dans les tentatives de règlement politique du conflit.

Concrètement, le prince lance un appel au secrétaire général des Nations unies et à tous les pays *« qui ont pitié du peuple cambodgien »* pour l'assister dans une croisade *« pacifique et non politique »* à caractère humanitaire, à la fois dans les régions de son pays *« libérées »* par la résistance et celles qui sont sous le contrôle de l'administration de Phnom-Penh.

Devant la presse, l'ancien monarque donne des exemples pratiques d'intervention sur le terrain qu'il souhaite effectuer en compagnie d'équipes humanitaires étrangères (adduction d'eau, reconstitution du cheptel, agriculture, enseignement, médecine). La France, entre autres, se voit sollicitée pour assister les populations administrées par Phnom-Penh.

Le prince justifie sa décision par l'âge (il a soixante-huit ans) et les risques d'accident de santé (il est menacé d'un infarctus, selon ses médecins) lui interdisant de continuer à *« participer à la guerre »*. Mais, selon des interlocuteurs l'ayant récemment rencontré, l'immobilisme de Pékin dans la négociation n'est pas pour rien dans son amertume, même s'il jure, comme à son habitude, que la Chine reste sa *« seconde patrie »*.

Les Chinois, qui voient par ce geste s'effondrer le château de cartes qui leur a permis de faire régner l'instabilité en Indochine depuis l'invasion vietnamienne du Cambodge en 1979, ne se sont pas trompés sur les implications de la décision de leur « vieil ami » : leurs médias, d'ordinaire promptes à faire état de ses propos, observaient toujours un mutisme complet à ce sujet mardi.

FRANCIS DERON

Les Khmers rouges continuent de s'infiltrer

BANGKOK

de notre envoyé spécial

« La quadrature du cercle », a résumé un jour le prince Sihanouk, en un propos d'orfèvre. Des années de négociations n'ont, en effet, abouti à pratiquement aucun résultat positif. Le plus récent projet de règlement – basé sur une intervention musclée des Nations unies – piétine à son tour. Entre-temps, depuis le retrait « total » du corps expéditionnaire vietnamien en septembre dernier, une saison sèche s'est écoulée sans modification radicale du rapport des forces sur le terrain. Seule donnée nouvelle, mais dont les implications sont encore difficiles à jauger : les infiltrations de Khmers rouges se sont multipliées.

Dans l'ouest et le nord-ouest du Cambodge, face aux attaques de guérilla dont les bases arrière se trouvent sur la frontière thaïlandaise, les troupes de Phnom-Penh ont, dans l'ensemble, encaissé le choc avec un petit coup de pouce de Vietnamiens revenus, en petit nombre, en novembre. Elles ont perdu peu de terrain, contraignant leurs adversaires à changer de tactique : les Khmers rouges et leurs deux alliés non communistes, l'Armée nationale sihanoukiste (ANS) et le Front de M. Son Sann (FNLPK), cherchent de plus en plus à s'infiltrer à l'intérieur du pays en évitant les positions adverses.

La carte militaire du Cambodge ressemble donc, à l'époque des premières pluies, à une peau de léopard dont les taches sont encore en pointillé et clairsemées. Les Khmers rouges, guérilla de loin la plus forte, ont renforcé certains de leurs repaires traditionnels, y compris dans le centre du pays. Ici et là, l'ANS leur sert de force d'appoint, tandis que le FNLPK fait plus volontiers cavalier seul. Le gouvernement de M. Hun Sen paraît, cependant, contrôler encore l'essentiel d'une population évaluée à quelque sept millions de personnes.

Même si les pluies, qui vont durer jusqu'en octobre, sont favorables à la guérilla, rien ne laisse prévoir un effondrement du régime de Phnom-Penh. Les Khmers rouges vont donc probablement continuer de tenter de s'implanter dans les campagnes avec de bonnes raisons de ne pas s'en prendre aux villes : coût élevé de telles opérations, difficulté de tenir une agglomération, tollé international assuré en cas de succès. Ils semblent même condamnés à s'en tenir, à court terme, à la politique d' *« un homme par village »*, garante d'une assise politique en cas d'élections dans le cadre d'un règlement négocié.

Sur le plan diplomatique, le blocage demeure entier depuis l'échec, en septembre dernier, de la Conférence de Paris. Aucune volonté internationale ne s'est encore dégagée pour imposer une cohabitation à des Cambodgiens séparés par des haines tenaces. Tout en affirmant s'opposer à un retour des Khmers rouges au pouvoir, la Chine continue de les ravitailler en armes et en munitions. Le Vietnam, de son côté, veut presque désespérément normaliser ses relations avec Pékin, mais pas au prix de l'abandon de M. Hun Sen. Las de voir le conflit s'éterniser, les Thaïlandais ont pris langue avec Phnom-Penh et menacent de priver la guérilla du contrôle qu'elle exerce sur les quelque trois cent mille Cambodgiens réfugiés sur leur frontière. Bangkok parle même de regrouper ces civils dans un camp « neutre ». Mais, entre-temps, armes et munitions à destination des maquis khmers continuent de transiter par le territoire thaïlandais.

JEAN-CLAUDE POMONTI

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1990 a été tiré à 496 978 exemplaires.

EN BREF

□ **Le président Mitterrand recevra le 10 mai le premier ministre lituanien.** – M. Mitterrand recevra jeudi 10 mai le premier ministre lituanien, Mᵐᵉ Kazimiera Prunskiene, qui devait rencontrer mardi à Londres Mᵐᵉ Margaret Thatcher. M. Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl avaient demandé aux dirigeants lituaniens de *« suspendre les effets »* de leur déclaration d'indépendance, ce que Vilnius a accepté en demandant que Paris et Bonn transmettent cet accord à Moscou. Paris a fait savoir qu'il n'était pas question de *« médiation »*, et Moscou a dénoncé les *« efforts »* lituaniens pour *« internationaliser »* le problème, soulignant qu'ils allaient avoir *« des conséquences néfastes »*.

En Lettonie, le président Anatoli Gorbounov a annoncé lundi 7 mai que le Kremlin lui avait demandé des précisions sur la déclaration d'indépendance votée vendredi dernier. A Moscou, on faisait savoir lundi qu'il n'y avait pas encore de réponse officielle à cette déclaration. Les députés de Lettonie ont par ailleurs élu lundi l'économiste Ivars Godmanis, dirigeant du Front populaire local, au poste de premier ministre. – *(AFP.)*

□ **M. Mitterrand s'est entretenu avec le chancelier autrichien.** – MM. François Mitterrand et Franz Vranitsky ont eu, lundi matin 7 mai, un entretien d'une vingtaine de minutes après la séance d'ouverture de l'assemblée générale de l'Institut international de la presse, réunie à Bordeaux *(lire page 8)*. M. Hubert Védrine, porte-parole de la présidence de la République française a indiqué que les deux hommes avaient eu un échange de vues *« très positif »* sur le sommet de la CSCE qui doit se réunir à la fin de l'année et pour lequel Paris et Vienne sont candidates à l'organisation – ce qui, a-t-il été précisé, ne constitue pas *« un sujet de contentieux »*. Sur les relations CEE-Autriche, M. Mitterrand a réaffirmé, selon son porte-parole, que la France n'a *« aucune raison de s'opposer à ce que la demande d'adhésion autrichienne soit discutée après le 1ᵉʳ janvier 1993 »*, date d'entrée en vigueur du marché unique. Le président français s'est entretenu pendant quelques minutes avec le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, M. Jiri Diensbier.

□ **EGYPTE : arrestation de vingt-huit intégristes.** – A la suite de la découverte d'un *« plan de sabotage »* qu'ils s'apprêtaient à exécuter – selon le ministre égyptien de l'intérieur – vingt-huit intégristes ont été arrêtés, samedi 5 mai. Les islamistes, qui appartiennent à l'organisation clandestine Al-Jihad, préparaient *« des attentats à l'explosif contre des postes de police au Caire »*, a ajouté le ministre, qui a précisé que de grandes quantités d'armes à feu, de bombes incendiaires et de charges explosives avaient été saisies. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : deux morts dans des querelles tribales.** – Deux personnes ont trouvé la mort et vingt-trois autres ont été blessées, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 mai, lors de violents incidents à caractère tribal qui ont eu lieu à Balbala, dans la banlieue de la capitale, a annoncé un communiqué du ministère de l'intérieur. Pendant deux heures, des membres des clans somalis issa et gadaboursi se sont affrontés à coups de gourdin et de barre de fer. Plusieurs personnes ont été arrêtées. – *(AFP.)*

□ **Deux Norvégiens atteignent le pôle Nord sans aucune assistance.** – Deux skieurs norvégiens, Erlin Kagge, vingt-huit ans, et Børge Ousland, vingt-sept ans, ont réussi à atteindre le pôle Nord sans chiens, ni véhicule motorisé, ni assistance technique, ce qui constitue un exploit sans précédent. Au cours des cinquante-huit jours de leur expédition, ils ont tiré sur des traîneaux une charge supérieure à 120 kilogrammes, sur 800 kilomètres de glace, contenant tout leur ravitaillement. Un avion a été dépêché, lundi 7 mai, pour récupérer les deux skieurs. – *(AFP.)*

□ **M. Thouvenot, chef adjoint du cabinet de M. Rocard.** – M. Jean-François Thouvenot, sous-préfet, vient d'être nommé chef adjoint du cabinet du premier ministre. M. Thouvenot était jusqu'à maintenant directeur des affaires politiques, administratives et financières d'outre-mer au ministère des DOM-TOM. Il sera également chargé des DOM-TOM au cabinet de M. Michel Rocard, auprès de M. Jean-François Merle, conseiller technique responsable de ce dossier.

□ **M. Joxe et l'immigration.** – M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a réuni, lundi 7 mai, les vingt-cinq préfets des départements frontaliers et des départements les plus urbanisés de France, pour faire le point sur la politique de contrôle des flux de l'immigration. M. Joxe a rappelé à ces préfets *« la nécessité d'une application stricte des règles qui régissent l'entrée et le séjour des étrangers en France »*. Le ministre a également insisté sur *« la répression à l'égard des filières d'immigration clandestine mais aussi des entreprises qui emploient des travailleurs clandestins »*.

□ **Une rue « Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné » à Paris.** – La rue de la Nouvelle-Calédonie, dans le douzième arrondissement de Paris, a été symboliquement rebaptisée *« Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné »* par le comité Kanaky solidarité, samedi 5 mai, en présence d'une centaine de personnes. Une plaque rappelant l'assassinat des deux chefs du FLNKS, il y a un an, sur l'île d'Ouvéa, a été apposée près de la station de métro Porte-Dorée.

□ **M. Bernard Charles, maire de Cahors.** – M. Bernard Charles, député MRG du Lot, a été élu, le 4 mai, maire de Cahors, par 25 voix contre 8. Parmi ses neuf adjoints figure M. Grinfeder, qui conduisait la liste écologiste Alternative ayant fusionné avec celle de M. Charles au deuxième tour des élections, le 27 avril.

□ **M. Alain Gascon élu président du Syndicat des quotidiens départementaux.** – M. Alain Gascon, PDG du quotidien de Chartres *l'Echo républicain*, propriété du groupe Hachette, a été élu le 7 mai à la présidence du Syndicat des quotidiens départementaux (SQD) qui regroupe trente quotidiens dont la diffusion varie de 10 000 à 90 000 exemplaires. Il remplace à ce poste M. Jean Bletner, PDG de *la Haute-Marne libérée*, président du SQD depuis douze ans et qui en est désormais le président d'honneur. Diplômé de l'ESSEC, M. Gascon est entré à *l'Echo républicain* en 1973 comme chef de publicité. Il fut ensuite directeur de la publicité, puis, en 1981, directeur général adjoint. En 1987, il est nommé PDG de la société éditrice du quotidien *Echo Communication* et du journal qui diffusait 34 042 exemplaires en 1988 selon l'OJD.